

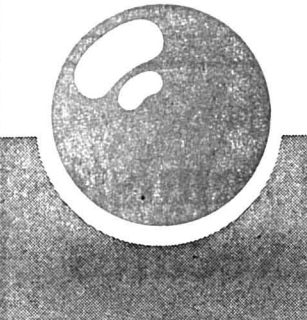


VENDREDI 9 JUILLET 1993

No 35399 - 113e année
 J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
 Fax: 039/210 360
 Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310
 Rédaction: 039/210 210
 Abonnements: 039/210 311
 Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial



Egypte

Exécutés!

Sept activistes islamiques, condamnés à mort pour avoir attaqué des touristes étrangers et conspiré contre le gouvernement égyptien, ont été pendus hier matin dans une prison du Caire.

Page 2

Sarajevo

SOS sanitaire

La situation se dégrade rapidement à Sarajevo et dans les autres villes assiégées de Bosnie avec une menace de décès en masse, a déclaré hier l'Organisation mondiale de la santé, qui demande au Conseil de Sécurité de l'ONU de prendre des mesures d'urgence pour approvisionner les secteurs isolés.

Page 4

TVA en Suisse

Campagne lancée

L'économie suisse s'engage résolument en faveur de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), impôt de consommation moderne et eurocompatible qui sera soumis au peuple le 28 novembre prochain. Le remplacement de l'impôt sur le chiffre d'affaires par la TVA au taux identique de 6,2% est prioritaire.

Page 7

Passage à la douane

En toute simplicité

Pour les douaniers, vacances ou pas, le règlement reste le règlement. Gare à ceux qui, de retour de leur séjour dans un pays étranger, la tête encore en vacances, pourraient l'oublier. Pour éviter toutes mésaventures désagréables l'administration fédérale des douanes signale qu'à chaque poste frontalière un petit document est gratuitement à disposition.

Page 13

Assurance-chômage: le Conseil fédéral propose des mesures pour assainir les caisses

Un remède de cheval

Le Conseil fédéral veut donner une base financière saine à l'assurance-chômage qui devrait enregistrer des milliards de francs de déficit ces prochaines années.

Le gouvernement a envoyé le projet de deuxième révision partielle de la loi sur l'assurance-chômage en consultation jusqu'au 15 septembre. Il envisage une entrée en vigueur au 1er juillet 1994, bien que le lancement d'un référendum soit prévisible. Il soumettra un message aux Chambres fédérales en automne.

Le corps électoral aura l'occasion d'influencer cette révision de la loi, puisqu'il votera en septembre prochain sur l'arrêté fédéral urgent du 19 mars dernier qui visait surtout à améliorer la protection des chômeurs de longue durée. La loi reprend les dispositions de l'arrêté.

Jean-Luc Nordmann, directeur de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, estime qu'il faut adapter au plus vite la loi sur l'assurance-chômage, qui date des années 80, à la mauvaise situation économique actuelle. Le nombre des sans-emploi devrait atteindre 210.000 en 1994. Sans révision de la loi, l'assurance-chômage enregistrera un déficit de près de quatre milliards de francs l'année prochaine. La nouvelle loi réduira certes ce déficit à un milliard, mais le financement à long terme ne sera pas assuré pour autant. De nou-

velles mesures sont à l'étude, notamment une privatisation partielle de l'assurance, a précisé Jean-Luc Nordmann.

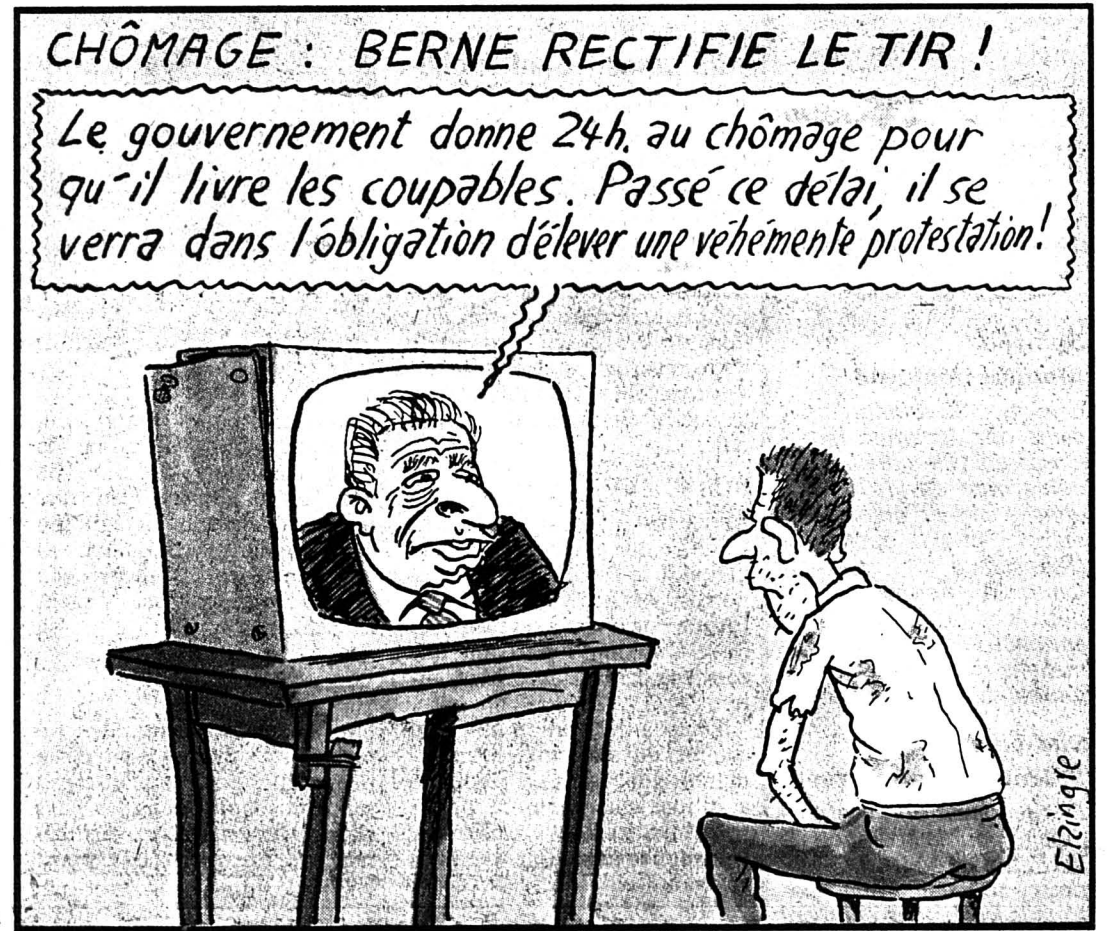
NOUVEAU RÉGIME

Les dépenses annuelles de l'assurance-chômage devraient augmenter de quelque 136 millions de francs en raison de nouvelles prestations.

Le Conseil fédéral aimerait obtenir la compétence d'augmenter le taux de cotisation maximum de 2 à 3% du salaire dans le nouveau régime de financement, ce qui rapporterait 1,8 milliard de francs. Il propose de relever le plafond du revenu soumis à cotisation de 97.200 à 243.000 francs, ce qui permettrait d'encaisser 375 millions supplémentaires. Il prône enfin une participation de 5% de la Confédération ainsi que des cantons à la couverture des dépenses, ce qui représente 750 millions de francs.

REDÉFINITION

Le Conseil fédéral propose une nouvelle définition de la notion de travail convenable. Le chômeur devra momentanément accepter un emploi même lorsque sa rémunération est inférieure à l'indemnité de chômage, à condition que la caisse de chômage lui fournisse une prestation compensatoire. Au terme de quatre mois, les autorités exigeront qu'il accepte un travail ne tenant plus compte de ses capacités, même si cet emploi compromet dans une mesure notable le retour dans son ancienne profession. Un chômeur qui refusera plusieurs fois un



travail convenable sera exclu de l'assurance-chômage.

Le système du timbrage, qui manque d'efficacité, sera remplacé par des entretiens de placement qui auront lieu au moins deux fois par mois. Les abus seront plus sévèrement réprimés.

La protection sociale contre le chômage de longue durée sera maintenue grâce à la prolonga-

tion de 300 à 400 jours de la durée maximum du droit aux prestations.

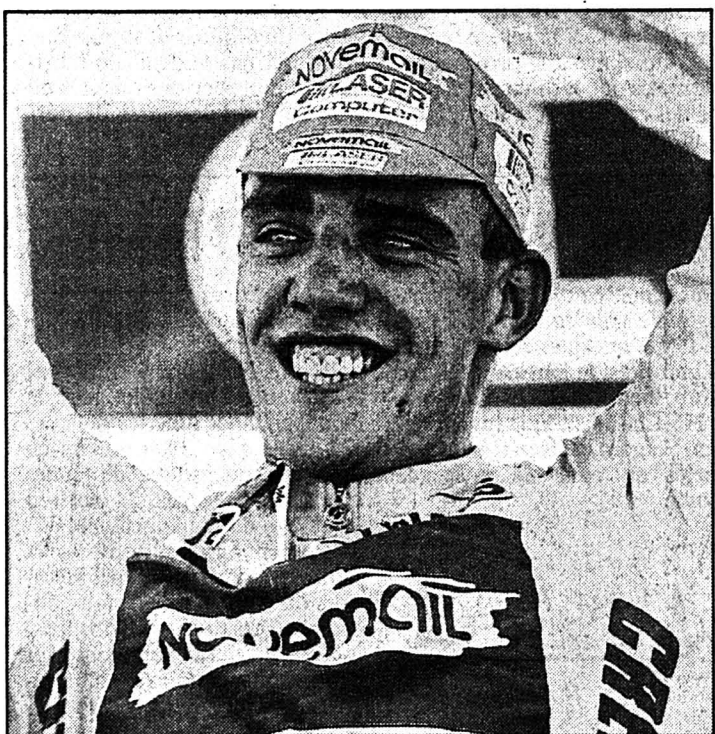
Le gouvernement propose trois variantes pour fixer le taux d'indemnisation journalière. La première prévoit le retour à un taux unique de 80%. La seconde prône le statu quo, c'est-à-dire une indemnité journalière de 70% pour les assurés n'ayant

pas droit à une allocation pour enfants. Quant à la troisième, elle préconise des indemnités de 70% ou 80%, mais ces dernières seront réservées aux invalides et aux personnes touchant moins de 130 francs par jour. La deuxième variante ferait perdre de l'argent à environ 20% des chômeurs et la troisième à 30%.

(ap)

Cyclisme - Tour de France

Nelissen se remet en jaune



Wilfried Nelissen

Le Belge est redevenu leader du Tour de France. (Keystone)

● Lire en page 9

OPINION

Echec programmé faute d'accord

La révision de l'assurance-chômage ne pouvait tomber à un plus mauvais moment: l'esprit de consensus n'existe pratiquement plus, ni entre partis, ni entre partenaires sociaux, malgré l'éclaircie apparue quelque temps avant la votation sur l'EEE. Avec cela, les caisses fédérales et cantonales sont vides et personne ne propose le même remède, fût-il de compromis.

Cette révision, comme on s'y attendait, n'apporte aucun bouleversement, malgré la transformation des structures économiques et de l'organisation du travail. On présente donc quelques nouvelles mesures urgentes, à côté de celles introduites temporairement en avril.

Ces dernières, à peine entrées en vigueur, ont été contestées par le lancement d'un référendum. Le Parti du travail, suivi par l'Union syndicale et le Parti socialiste, estiment inacceptables la réduction partielle des prestations de chômage et l'obligation d'accepter un travail moins bien rémunéré.

Quelques semaines plus tard, ce sont les milieux économiques qui prenaient également position contre ces mesures, pour des raisons inverses: on ne s'attaquait pas suffisamment aux abus, la durée maximale des prestations (portée à 400 jours) était trop élevée, etc.

Or ces dispositions, contestées de toutes parts, sont reprises dans la révision de la loi mise aujourd'hui en consultation. Tout permet donc de penser que l'arrêté urgent sera rejeté en référendum (fin septembre), au moment où le

Conseil fédéral devra présenter aux Chambres un projet de révision définitif sur la base de la consultation.

Qu'en restera-t-il? Probablement un texte axé - par la majorité bourgeoise du Parlement - sur les mesures les plus restrictives, que la gauche va attaquer en référendum, avec de bonnes chances de gagner. On risque bien d'en revenir à la situation antérieure, avec un énorme problème financier non résolu.

La Confédération et les cantons devront alors supporter une facture de quatre milliards de francs par an, somme qu'ils n'ont pas et qu'ils devront emprunter, moyennant intérêts. Face à un tel endettement, les économies indispensables frapperont la politique sociale, la recherche, la formation.

Et quand on parle de nouvelles recettes, la cacophonie est la même: la grande économie vient d'appuyer un projet de TVA à 6,2%, projet que la gauche acceptait de soutenir, mais à 6,5%. Un aménagement fiscal est déjà difficile à faire passer devant le peuple, que dire si la classe politique ne s'entend même pas pour le défendre...

On ne répétera jamais assez qu'aujourd'hui plus que jamais, aucun projet d'envergure impliquant l'économie et le social n'a le moindre avenir s'il n'est pas le fruit d'une concertation tripartite authentique entre l'Etat et les partenaires sociaux. Une révision de l'assurance-chômage pas plus qu'une TVA équilibrée.

François NUSSBAUM

Le bon coup d'Orior

OUVERT SUR...
le capital, page 24

Trois milliards de dollars d'aide à la privatisation accordé par le G7

Soutien à la Russie



Boris Eltsine et Helmut Kohl

Arrivé hier à Tokyo, le numéro un russe pourra être satisfait de la décision du G7. (Keystone-AP)

Les pays membres du G7 se sont mis d'accord pour apporter trois milliards de dollars sur 18 mois à la Russie au titre d'un fonds d'aide à la privatisation, a annoncé hier à Tokyo le secrétaire américain au Trésor, Lloyd Bentsen. Ce fonds «montre la confiance (du G7) dans le président Eltsine», a dit M. Bentsen. Il sera annoncé officiellement aujourd'hui.

Un responsable américain a précisé que cette somme se décomposait comme suit: 500 millions de dollars de la part des pays du G7, un milliard en crédits à l'exportation, un milliard de la part de la Banque mondiale, 400 millions de la Banque européenne de reconstruction et pour le développement et 100 millions de la Société financière internationale.

SUR PLACE

Arrivé hier à Tokyo, le président Boris Eltsine a déjà eu un entretien avec le Premier ministre japonais Kiichi Miyazawa. M. Eltsine rencontrera les membres du G7 aujourd'hui, avant une entrevue demain avec M. Clinton.

Dans la déclaration finale du sommet qui sera publiée vendredi mais dont la presse japonaise a diffusé une mouture provisoire hier, les Sept «réaffirment leur soutien aux efforts des pays en transition dont ceux de la

Communauté des Etats indépendants (CEI), d'Europe de l'Est, des Etats baltes et de Mongolie». Le succès de leurs réformes et leur intégration complète dans l'économie mondiale sont essentiels à la paix et à la stabilité mondiale», estiment les Sept.

RÉFORMES DES STRUCTURES

Sur un plan général, des réformes structurelles sont devenues vitales pour tonifier croissance et emploi dans les pays riches. Les ministres des Finances estiment dans un rapport aux chefs d'Etat et de gouverne-

ment que «les politiques macroéconomiques seules ne permettent pas de réduire la composante structurelle du chômage et de favoriser une croissance soutenue à long terme».

Le rapport aboutit à une nette remise en question de «l'Etat-providence» dont le coût est devenu insupportable pour les finances publiques des pays industrialisés. Il prône notamment «une plus grande flexibilité» des salaires, une gestion du marché du travail «plus active» qui renforce «les incitations à l'éducation, à la formation et à la recherche d'emploi».

Les futurs sommets du G7 doivent être «moins cérémonieux et plus orientés sur les problèmes». Dans un texte, dont la version finale encore en discussion sera publiée vendredi, les Sept annoncent leur volonté de mettre fin à la dérive médiatique critiquée par le président français François Mitterrand et plus récemment par le premier ministre britannique John Major.

Le projet de déclaration indique qu'il faut «éviter la bureaucratisme et l'institutionnalisation» et retrouver «l'esprit original» des sommets. (ats, afp, reuter)

9 juillet 1916 -
D'origine modeste, Edward Heath naît à Broadstairs en Grande-Bretagne. Il fut élu à la Chambre des Communes en 1950 et nommé en 1961 lord du Sceau privé, chargé des négociations à Bruxelles en raison de ses convictions européennes. Il devint premier ministre conservateur en 1970. Son titre de gloire fut de faire entrer la Grande-Bretagne dans la CEE en 1972.

BRÈVES

Somalie

Marines déployés

Quelque 300 soldats américains ont débarqué hier à Bossasso, ville située à l'extrême nord de la Somalie, dans le cadre d'un exercice militaire et des opérations d'assistance des Nations Unies. A Mogadiscio, un porte-parole de l'ONU a annoncé la mort de six Somaliens qui distribuaient le journal de l'organisation.

Sud-Liban

Soldats israéliens tués

Des feddayin du Front populaire pour la libération de la Palestine ont tué hier deux soldats d'une patrouille israélienne et en ont blessé trois dans une embuscade au Liban-Sud. L'artillerie israélienne a déclenché des tirs de représailles.

Népal

Relique de Bouddha volée

Un os de Bouddha révéralé par des millions de fidèles a été volé hier dans une chambre souterraine d'un temple de Katmandou où il était conservé, a annoncé la police. La relique dérobée était conservée dans un récipient hermétiquement scellé et à l'épreuve des flammes. Seul le couvercle a été retrouvé par la police à proximité des lieux du vol.

Tourisme

Americains optimistes

Les Etats-Unis, grâce au taux avantageux du dollar et aux tarifs offerts par les compagnies aériennes, espèrent connaître en 1993 une année touristique exceptionnelle. 46,5 millions de touristes étrangers devraient venir aux Etats-Unis en 1993, soit 2 millions de plus qu'en 1992.

Découverte

La plus ancienne abeille du monde

Le muséum d'histoire naturelle de Mayence en Allemagne a annoncé hier avoir découvert la plus ancienne abeille du monde, près de Manderscheid, dans le massif de l'Eifel. Long de neuf millimètres, l'insecte a été daté d'environ 50 millions d'années, du milieu de la période éocène de l'ère tertiaire. L'ancêtre des abeilles d'aujourd'hui a été trouvée en 1992 dans un extrait de schiste bitumineux mais elle a été soumise à un examen minutieux avant l'annonce de la nouvelle.

Afrique du Sud

Union contre la violence

Malgré leur rivalité, le Congrès national africain (ANC) et le parti zoulou Inkatha sont convenus hier d'unir leurs efforts pour mettre fin aux violences politiques dans les cités noires.

«Nous sommes convenus de participer à des opérations conjointes pour enrayer les violences (...) Nous organiserons une série de réunions pour décider de stratégies communes», a déclaré Sydney Mafumadi (ANC), le dirigeant de la «cellule de paix» créée à cette occasion.

Cette instance est composée de membres de l'accord de paix national d'Afrique du Sud, de représentants des forces de l'ordre, de l'ANC et de l'Inkatha. Elle siège dans un hôpital voisin de Tokoza et Katlehong (près de Johannesburg), deux cités théâtres de violents incidents ces derniers jours.

MESURES PRISES

A l'issue de quatre heures d'entretien, les dirigeants de l'Inkatha et de l'ANC se sont mis d'accord pour demander aux compagnies de taxis de reprendre leur service et aux chemins de fer de rouvrir leurs lignes. Ils ont également demandé aux soldats de retirer les barricades des rues, de parer à toute nouvelle explosion de violence et d'œuvrer de concert avec les forces de police patrouillant dans les cités noires.

Les deux partis se rencontreront mardi prochain pour mettre au point de nouvelles mesures. «Nous exhortons nos militants à mettre un terme à leurs combats. (ats, reuter)

Fermeture de deux sites de missiles

L'ONU punit l'Irak

Le chef des inspecteurs des Nations Unies en Irak a annoncé hier que ses inspecteurs arrivés sur place samedi allaient placer des scellés sur les équipements de missiles dans deux sites.

«Nous allons placer des scellés sur les machines pour nous assurer qu'elles ne sont pas utilisées», a déclaré dans une conférence de presse Rolf Ekeus, chef de la Commission spéciale de l'ONU, après avoir rendu compte au Conseil de sécurité.

BLOCAGE

Ces deux sites font l'objet d'un blocage des négociations entre

l'Irak et l'ONU à propos de l'installation de caméras de surveillance. Le Conseil de sécurité avait averti l'Irak le mois dernier que son refus d'autoriser des caméras aurait des conséquences.

M. Ekeus a cependant déclaré qu'il était toujours disposé à des négociations techniques avec les Irakiens.

Il n'a pas précisé quels matériels seraient mis sous scellés, et a déclaré que les sites ne seraient pas gardés. Ces poses de scellés sont «une mesure provisoire», jusqu'à ce que le différend à propos des caméras soit réglé, a-t-il ajouté.

«Nous allons continuer à demander l'installation de caméras, mais cette mesure va les empêcher de prendre de nouvelles initiatives pour l'instant».

Les deux sites en question sont Yawm al-Azim, à 65 kilomètres au sud de Bagdad, et Al-Rafah, à 65 kilomètres au sud-ouest.

L'envoi d'équipes d'inspecteurs fait partie des conditions du cessez-le-feu signé après la guerre du Golfe, qui stipule que l'Irak n'a pas le droit de fabriquer et de tester des missiles de plus de 150 kilomètres de portée. (ap)

Etats-Unis

Mississippi en crue

Le Mississippi est sorti de son lit sur 11 km de large au nord de Saint Louis et menaçait de briser d'autres ponts et barrages. Dans l'Iowa et l'Illinois, les crues de plusieurs affluents ont obligé plus de 1.000 personnes à évacuer leurs maisons mercredi soir. Les crues du Mississippi et de ses affluents depuis le 11 juin ont déjà causé la mort de 15 personnes. De nouveaux orages ont éclaté dans la nuit de mercredi à jeudi: les habitants de Davenport, dans l'Iowa, ont fui leurs demeures. La ville n'avait pas connu une telle crue depuis 1965. A Keithburg, Illinois, un barrage a cédé sous la force du courant, inondant la ville et forçant 350 des 700 habitants à s'enfuir. (ap)

«Apocalypse Now» à Hanoï

Dans le nouveau Vietnam, la nostalgie n'a plus de frontière. Fermé il y a quelques semaines par les autorités, le bar «Apocalypse Now», haut lieu des noctambules de Ho-Chi-Minh-Ville (anciennement Saïgon), a discrètement ressuscité au cœur de la prude Hanoï.



«Si vous dites que vous allez à Hanoï pour ouvrir un bar, la plupart des Saïgonais pensent que vous êtes cinglés», confie le gérant de l'établissement, un quadragénaire du Sud, qui préfère taire son nom. Les anciens propriétaires de Saïgon ont rouvert à Hanoï sous la même enseigne, le logo rouge du film de

Francis Ford Coppola, dans une ruelle du vieux quartier populaire chinois.

Ils ont inauguré leur nouvel établissement le 4 juillet, jour de l'indépendance américaine.

Lancée avec 2000 dollars en 1991 par un groupe de jeunes branchés saïgonais, la version originale de l'«Apocalypse» a récemment fermé sur ordre de la police, inquiète de la prolifération du «vice et des maux sociaux» (prostituées et drogués) autour du bar. Son comptoir était le plus connu des bars rétro, d'aucuns disent le plus surestimé, qui ont essaimé ces dernières années sur la rue Dong Du, près de l'ancienne rue Catinat, l'artère centrale de Saïgon.

Les Hanoïens ne connaissent quasiment rien de Francis Ford Coppola, de Jimi Hendrix, du LSD ou des modes hollywoodiennes. Pour eux, «Apocalypse Now» n'est qu'un bar pour étrangers en mal de fantasmes. (ats, afp)

Egypte

Islamistes exécutés

Sept activistes islamiques, condamnés à mort pour avoir attaqué des touristes étrangers et conspiré contre le gouvernement égyptien, ont été pendus hier matin dans une prison du Caire. Les autorités égyptiennes ont confirmé avec cette exécution en groupe leur choix de la répression la plus sévère.

Les sept suppliciés avaient été condamnés à mort le 22 avril par la Haute Cour militaire du Caire, notamment pour participation à un attentat à l'arme automatique, le 12 novembre dernier à Qena (à 600 km au sud du Caire) contre un autobus transportant des touristes. Il s'agit de la plus importante exécution en groupe dans l'histoire moderne de l'Egypte. En 1982, cinq hommes accusés de l'assassinat du président Anouar el Sadate avaient été exécutés.

Les verdicts prononcés par les tribunaux militaires sont sans appel. Le président Hosni Moubarak avait rejeté jeudi dernier le recours en grâce des sept condamnés. Depuis qu'ils ont été chargés des procès d'islamistes, les tribunaux militaires ont condamné 21 militants à la peine capitale, dont huit par contumace. A ce jour, neuf ont été exécutés. Le plus jeune des sept suppliciés de jeudi avait 18 ans lors de son arrestation sur les lieux de l'attentat.

Ces exécutions «marquent une volonté, au plus haut niveau de l'Etat, de faire date dans la répression et dans la dissuasion», a-t-on estimé de source diplomatique occidentale au Caire. «Le pouvoir veut redresser son image et sa politique en matière de sécurité. Il semble qu'il soit en train de marquer des points, en l'absence d'attentats ces dernières semaines».

PRIORITÉ

Pour le gouvernement égyptien, les tribunaux civils ne sont pas adaptés à l'urgence de la lutte contre les violences politiques en raison de leur lenteur. Le gouvernement s'est engagé en décembre dernier dans la répression des groupes islamistes. Des dizaines de suspects ont été traduits devant des tribunaux militaires. Près de 170 personnes ont trouvé la mort depuis mars 1992, victimes soit d'opérations islamistes, soit d'actions des forces de l'ordre.

Les attentats perpétrés par des islamistes ont entraîné depuis l'automne dernier une baisse des revenus du tourisme d'un tiers environ, soit 1,41 milliard de francs suisses. Le tourisme est l'un des piliers de l'économie égyptienne. (ats, reuter, afp)

Wisconsin

Le jackpot du siècle

Un «jackpot» de plus de 100 millions de dollars (plus de 150 millions de francs) d'une loterie américaine a été remporté mercredi soir par un joueur du Wisconsin. L'annonce de l'événement avait déclenché une véritable folie du jeu depuis le début de la semaine. Cette personne, dont l'identité n'a pas encore été révélée, devient le plus gros gagnant de l'histoire des loteries américaines, pensent les dirigeants du «Powerball».

(ats, afp)

NE CHERCHEZ PAS MIDI A 14 HEURES

Stop
ACHETEZ MIEUX, DEPENSEZ MOINS!
Jusqu'à épuisement
du stock!



**Abricots séchés
Sun Queen**
L'emballage de 400 g

~~6.60~~ **5.-** (100 g - 1.25)



Salade russe
Le lot de 4 x 425 g
1700 g (Eg. = 1040 g)

~~6.40~~ **5.-** (Eg. (100 g - 48,1))

Petits Beurre
Le lot de 4 x 230 g
920 g

~~7.60~~ **6.-** (100 g - 65,2)



**Délices pour chats
«Topic Gourmet»**
Le lot de 10 x 100 g
1 kg

~~7.50~~ **6.-**



Tomates hachées et pelées
Le lot de 4 boîtes de 400 g
1600 g (Eg. = 1120 g)

~~3.80~~ **3.-** (Eg. (100 g - 26,8))



Spaghetti Tipo M
Le lot de 4 x 750 g
3 kg

~~7.20~~ **5.-** (1 kg 1.66,7)

**Pelicanetti
surgelés**
Le lot de 3 x 400 g
1200 g

~~14.70~~ **11.-** (100 g - 91,7)



Fromage frais Picolix
Le lot de 2 x 300 g
600 g

~~5.40~~ **4.-** (100 g - 66,7)



**Café Exquisito
moulu, sous vide**
le lot de 4 x 250 g

~~12.-~~ **9.-**

**Café Espresso
moulu, sous vide**
le lot de 4 x 250 g

~~9.60~~ **7.-**



**Escalopes de dindes
panées
surgelées**
Le sachet de 1 kg

13.-

MIGROS

Les pourparlers diplomatiques se poursuivent à Belgrade

SOS sanitaire à Sarajevo

Les deux coprésidents de la Conférence sur l'ex-Yougoslavie sont arrivés hier à Belgrade pour des entretiens avec le président serbe Slobodan Milosevic. A Tokyo, le Groupe des sept pays les plus industrialisés (G7) s'est penché sur la situation en Bosnie, mettant en garde les Serbes et les Croates, accusés de «démembrer la Bosnie» par la force. L'OMS a de son côté lancé un appel pressant devant la détérioration rapide des conditions de vie à Sarajevo.



Bosnie-Herzégovine

Paradoxe de la guerre, les soldats croates blessés dans les affrontements contre les forces musulmanes sont soignés dans des hôpitaux serbes.

A son arrivée à Belgrade, le médiateur de l'ONU sur l'ex-Yougoslavie, Thorvald Stoltenberg, a déclaré qu'il restait peu de temps pour négocier la fin de la guerre civile en Bosnie. Les Musulmans semblent en effet près de rejeter le plan serbo-croate visant à partager la Bosnie en trois mini-Etats confédérés. «Nous sommes dans une période plutôt difficile car on peut vraiment se demander si nous aurons une base permettant la négociation entre les trois parties concernées», a-t-il dit.

MM. Stoltenberg et Owen devaient rencontrer les présidents yougoslave Zoran Lilic et serbe

Slobodan Milosevic. Il n'était pas exclu qu'ils voient également le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic.

La Bosnie a également figuré au centre des débats du Groupe des sept (G7) qui a adopté hier une déclaration politique finale où il affirme que «des mesures plus fortes ne sont pas exclues» dans l'ex-république yougoslave. «Si les Serbes et les Croates persis-

sent à démembrer la Bosnie par des changements de frontières obtenus par la force ou au moyen de la purification ethnique, ils se mettront au ban de la Communauté internationale», ont écrit les Sept.

Pendant ce temps, la situation des habitants de Sarajevo se dégrade de jour en jour. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a en effet annoncé hier à

Genève que les services hospitaliers de Sarajevo étaient au bord de l'effondrement. L'OMS redoute de voir se déclarer «à tout moment» des épidémies de choléra ou de typhus face auxquelles les médecins resteraient impuissants.

PEU D'EAU

Chaque habitant de la capitale bosniaque ne dispose plus, en

moyenne, que de 2,5 litres «en tout» par jour, pour boire et se laver. Selon le personnel OMS à Sarajevo, les gens commencent à boire l'eau de sources polluées avec pour conséquence des flambées de dysenterie. Faute de carburant pour le fonctionnement des pompes, la distribution d'eau court à une paralysie complète.

Dans un message à Boutros Boutros-Ghali, le directeur général de l'OMS, Hiroshi Nakajima, a demandé que le Conseil de sécurité «ordonne des mesures d'urgence» qui garantissent l'approvisionnement en biens vitaux des habitants de Sarajevo et des autres villes assiégées dans différentes parties de la Bosnie. Le docteur Nakajima souligne en particulier l'importance des besoins en denrées alimentaires, médicaments, fournitures médicales et carburant.

POURSUITE DES COMBATS

Radio Sarajevo a fait état de violentes attaques serbes lancées mercredi sur Gradacac, Olovo et Gorazde, autre «zone protégée» de Bosnie orientale. De son côté, la radio croate a signalé des accrochages sporadiques durant la nuit entre Serbes et Croates à Vinkovci (est de la Croatie) et à Karlovac, à 56 km au sud de Zagreb. De source serbe, des Musulmans ont attaqué Doboj, dans le nord de la Bosnie. A Sarajevo, la nuit a été relativement calme à l'exception de quelques tirs d'artillerie et d'armes légères autour de la ville. (ats, afp, reuter)

BRÈVES

France

Emmanuel renonce

L'ancien président socialiste de l'Assemblée nationale, Henri Emmanuelli, a annoncé hier qu'il renonçait à son siège de député. Il a pris cette décision après son renvoi devant le tribunal correctionnel dans une affaire de financement occulte du Parti socialiste.

Géorgie

Ponts déminés

Les combattants indépendantistes abkhazes ont réussi à déminer les ponts sur la rivière Goumista. Ils ont dès lors accès à Soukhoumi, la capitale abkhaze où sont retranchées les troupes gouvernementales géorgiennes en difficulté.

Etrangers en Estonie

Changements cosmétiques

Le Parlement estonien a amendé hier la loi sur les étrangers. Il y a apporté des changements cosmétiques qui clarifient les points les plus flous mais ne modifient pas l'esprit du texte dénoncé par Moscou comme discriminatoire. Les quelque 600.000 russophones installés en Estonie sont ainsi toujours considérés comme des «non-citoyens». Ils devront d'ici deux ans demander soit la citoyenneté estonienne soit une carte de séjour.

Ministère de la culture italien

Numéro deux sous les verrous

Le directeur général du Ministère des biens culturels, Francesco Sisinna, numéro deux de la culture en Italie, a été arrêté hier matin à Rome pour corruption présumée.

M. Sisinna, 59 ans, est accusé de fraude aux dépens de l'Etat, abus de pouvoir et faux et usage de faux. L'enquête porte sur la restauration du palais du Prince de Santa Nicola Arcella en Calabre (sud), et l'existence présumée pour cette entreprise de malversations dans l'obtention de financements publics.

Deux autres personnalités ont été arrêtées dans le cadre de la même enquête: Maurizio Misasi, 35 ans, fils du député démocrate-chrétien de Reggio de Calabre et ex-ministre de l'Education publique et du Mezzogiorno Riccardo Misasi, et Aldo Ceccarelli, 59 ans, surintendant aux Biens culturels de la même région.

M. Sisinna, véritable éminence grise de la culture, est à la tête des 69 surintendances de la péninsule et d'une armée de 24.000 fonctionnaires, pour la plupart des gardiens. (ats, afp)

PS et MRG en France

La rupture

Michel Rocard a jugé Bernard Tapie infréquentable en ces temps de tempête judiciaire. Il a donc reporté une rencontre que la direction du Parti socialiste devait avoir avec celle du Mouvement des radicaux de gauche (MRG). «Le MRG se considère en état de rupture politique avec la direction actuelle du Parti socialiste», a aussitôt répliqué Jean-François Hory, président du MRG, qui a réaffirmé sa «solidarité totale» avec Bernard Tapie. Une heure avant la rencontre prévue au siège du MRG, la direction du PS avait fait savoir par un bref communiqué qu'elle souhaitait le report de la réunion. (ats, afp, reuter)

La fin d'un temple de la vie parisienne

La piscine coule

La célèbre piscine Deligny, temple de la vie parisienne et seul établissement de bains flottant sur la Seine, a coulé hier à l'aube. Son bassin de 50 mètres repose à une profondeur de quatre mètres sous les eaux du fleuve.

Le complexe des bains Deligny (solarium, piscine, bar-restaurant) était aménagé sur douze barges solidaires les unes des autres. Pour une raison inconnue, la 12e a coulé la première, entraînant pratiquement toutes les autres.

L'histoire de Deligny remonte à 1785 quand avait été construite sur la Seine la première instal-

lation de bains sur pilotis où les baigneurs nageaient dans le fleuve. C'est en 1801 que le maître nageur Deligny avait créé une école de natation sur l'emplacement actuel de la piscine.

MANIFESTATIONS MONDAINES

Deligny avait été récemment rénovée et s'était enrichie d'installations destinées à accueillir diverses manifestations mondaines ou culturelles, comme des défilés de mode, des salons, des réceptions. L'établissement employait en tout une quinzaine de personnes. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du naufrage. (ats, afp)

DIVERS

OUI, VOUS POUVEZ REUSSIR...

DIPLOME DE COMMERCE du GEC

- Prép. à l'entrée aux écoles hôtelières
- Prép. au Certificat Fédéral de Capacité
- Approche avant tout pratique
- Informatique et étude de logiciels
- Aussi en Internet

RENTREE LE 2 AOUT 1993

Demandez notre documentation.

Ecole Lémania Lausanne

CH. DE PREVILLE 3
1001 LAUSANNE
TEL. 021/20 15 01
FAX 021/312 67 00
VTX * 4711 #

Solution du mot mystère
TAFETAS

Feu: 118

IMMOBILIER

A Romalmôtier, à vendre ou à louer
maison villageoise

2 appartements, confort, jardin.
Tél. 024 53 16 86.

22-52700574x4



LES BOIS
A La Large-Journée nous louons un joli
appartement de 3 chambres
à la campagne.
Loyer: Fr. 700.- + charges.

Visura Société Fiduciaire
Bürenstrasse 5a
4501 Soleure
☎ 065/24 64 82

A louer centre ville
3 pièces

Fr. 890.- charges comprises.
☎ 045/74 27 44
3-511367

VALAIS - A vendre du constructeur
● à Savièse
superbe chalet

comprendant: grand salon avec cheminée, 3 chambres, cuisine agencée, bains, cave, garage, place de parc, vue et situation except.
Prix: Fr. 385 000.-

● Mayens d'Arbaz
chalet de 4 1/2 pièces
terrain de 560 m², situation calme et ensoleillée.
Prix: Fr. 325 000.-
Autres terrains à disposition.
Tél. 027 25 29 38.

36-500059/4x4

A louer, tout de suite ou à convenir, à l'avenue Léopold-Robert 80, La Chaux-de-Fonds

LOCAL DE 92 m²

au 4e étage, 4 pièces, conviendrait comme bureau d'administration, cabinet médical, etc.
Loyer: Fr. 1000.- + Fr. 130.- pour les charges.
Pour visiter: M. Schaerer (concierger) ☎ 039/23 93 40

Pour renseignements et location:
DEVO SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE GÉRANCES SA, Seidenweg 17, 3000 Berne 9, ☎ 031/24 34 61 5-1622

A louer tout de suite ou à convenir à l'avenue Léopold-Robert 31, La Chaux-de-Fonds

LOCAL DE 90 m²

au 2e étage, conviendrait comme bureau d'administration, cabinet médical, etc.
Loyer: Fr. 900.- + Fr. 99.- pour les charges
Pour visiter: M. Da Nave (concierger) ☎ 039/23 12 03

Pour renseignements et location:
DEVO SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE GÉRANCES SA, Seidenweg 17, 3000 Berne 9, ☎ 031/24 34 61 5-1622

A vendre
MAISON 2 ÉTAGES

sur 2000 m² convient à artisans ou commerçants.
Bordure de Nationale, sortie de Besançon Est.
FF 650 000.-
☎ 0033/84 82 16 24 132-510013

A remettre
affaire d'animation dans grandes surfaces, foires et expositions

Nous mettons en vente, pour raison d'âge, exploitation très rentable. Possibilité de collaboration et mise au courant.
Connaissance de l'allemand nécessaire.
Fonds propres Fr. 50 000.-
Faire offres sous chiffres 450-3496 à ASSA Annonces Suisses SA, 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

Publicité intensive, Publicité par annonces

A louer à Cormoret
appartement 4 pièces

cuisine agencée + garage. Libre tout de suite ou à convenir.
2 mois gratuits.
☎ 039/41 54 85 6-529721

CASTEL REGIE

☎ 038/31 78 03
A louer à La Chaux-de-Fonds Rue des Bouleaux 13 et 15

APPARTEMENTS 1 1/2 PIÈCE

Loyer: Fr. 390.- plus charges. Libres tout de suite ou à convenir.
Château 23 UNPI 2034 Peseux

UNION NEUCHÂTELLOISE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER 450-628

DIVERS

Boudevilliers
BROCANTE - PUCES
 Meubles d'occasion
 Samedi 10 et dimanche 11 juillet
 Ouvert dès 9 heures. 157-500268

GASTRONOMIE

Les Perrenches
 Les Bulles - ☎ 039/28 43 95 - Famille Amstutz

長春花飯館 À NOUVEAU NOS SPÉCIALITÉS CHINOISES SUR ASSIETTES

et autres spécialités à la carte.
 Toujours nos réputées tartes aux fraises.
 Jeux d'enfants et tennis dans la nature. 132-12362

Restaurant du Théâtre
PIZZERIA

Av. Léopold-Robert 23 - 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 88 88

Le nouveau chef vous propose le
festival du filet de bœuf

- sur ardoise Fr. 19.-
 - aux chanterelles Fr. 20.-
 - aux morilles Fr. 22.-
 - marchand de vin Fr. 20.-
 - aux 2 poivres Fr. 20.-
 - aux beurre d'ail Fr. 19.-
 - Emincé de filet de bœuf Stroganoff Fr. 20.-
 - Carpaccio de bœuf Fr. 18.-
 - Le tartare de filet de bœuf Fr. 21.-
- Veillez réserver!* 132-12982

Hôtel du Soleil
 2725 Le Noirmont

☎ 039/53 11 04
 Willy et Doris Simonin
 Actuellement en spécialités:
Chanterelles fraîches

Rognons de veau

Champignons des bois

 14-8043

Publicité intensive,
 Publicité par annonces

LA LUNETTE QUI SOULÈVE
 VOTRE PERSONNALITÉ

 470-433
 Maître opticien
 diplôme fédéral
 von
gunten

Av. L.-Robert 23
 ☎ 039/23 50 44

MERCEDES
500 SE W140
 Vert malachite, cuir
 crème, 08.1991,
 17000 km, options.
 ☎ 077/37 58 40
 28-776

MAZDA
323 LX 1.6i
 1991, 15 000 km,
 Fr. 14 950.-
 Garage de la
 Prairie
 ☎ 039/37 16 22
 157-14414

OUVERT
 tous les jours
 pendant les vacances
 horlogères

pharmacie
pillonel

Laboratoire homéopathique
 Livraisons à domicile
 Balancier 7 et Serre 61
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 46 46/47
 132-12396

SPECTACLES - LOISIRS

Bois d'Engollon
Grand Concours Hippique

Vendredi 9.7, dès 10 h
 Samedi 10.7, dès 8 h
 Dimanche 11.7, dès 8 h

Samedi dès 21 h, grand bal
 avec l'orchestre Lorimmer*Star
 132-506111

**L'annonce,
 reflet vivant du marché**

VACANCES - VOYAGES

VOYAGES - EXCURSIONS
WITTEWER
 UNE PETITE ESCAPE
 EN NOTRE COMPAGNIE...

17-18 juillet, 2 jours
LIVIGNO - GRISONS
 Fr. 285.-

23-24 juillet, 2 jours
**ÉVÈNEMENT - SPECTACLE
 à VERDUN**
 Fr. 295.-

31 juillet-1er août, 2 jours
**ROUTE DE LA SILVRETTA
 SAMNAUN - GRISONS**
 Fr. 280.-

7-8 août, 2 jours
BOURGOGNE - CÔTE D'OR
 Fr. 275.-

14-15 août, 2 jours
**VALLÉE DU DRAC EN TRAIN
 DAUPHINÉ - SAVOIE**
 Fr. 315.-

16-18 août, 3 jours
**LE TRAIN DU CENTOVALLI
 BATEAU SUR LE LAC MAJEUR
 ILES BORROMÉES**
 Fr. 530.-

Renseignements et inscriptions:
 Neuchâtel, rue Saint-Honoré 2
 038/25 82 82
 Couvet, rue Saint-Gervais 1
 038/63 27 37
 Môtier / Vully 037/73 22 22

PEUGEOT
205 GTI 1.9i
 1989, 78 500 km,
 Fr. 10 900.-
 Garage de la
 Prairie
 ☎ 039/37 16 22
 157-14414

Val d'Anniviers
**En chalet
 cet été**
 pour 1 ou 2 familles.
 Location par sem.
 Tél. 021 312 23 43.
 Logement City,
 300 logements de
 vacances. 18-1404 4x4

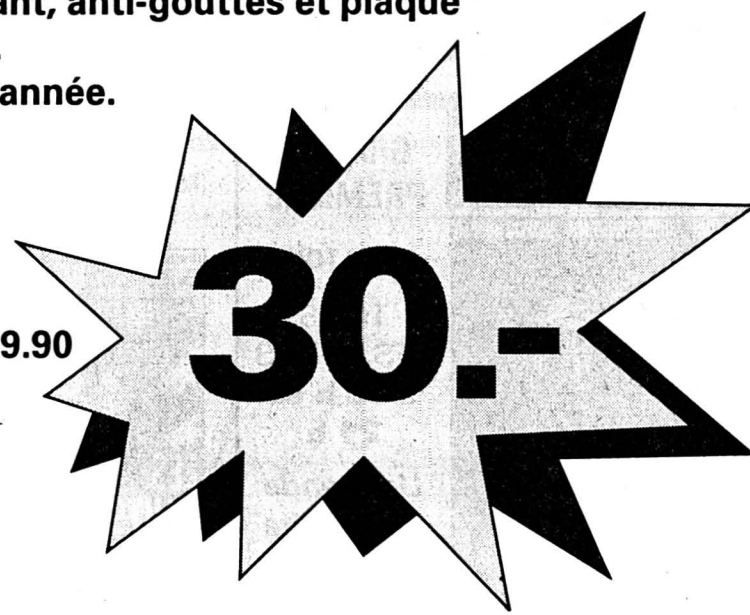
BENFINA
 Crédits rapides
 et sûrs
 ☎ 038/25 37 45
 ou 037/26 82 10
 Ecluse 61
 2000 Neuchâtel
 28-1356

SUPERHIT

**Cafetière électrique
 Rowenta**

Capacité de 1,25 l. pour 2 à 15 tasses avec
 filtre pivotant, anti-gouttes et plaque
 chauffante.
 Garantie 1 année.

Valeur Fr. 59.90



PLACETTE

750 places de parcs gratuites

Vente autorisée du 1er au 21 juillet 1993

132-12544

L'Impartial

**Bulletin
 de changement d'adresse**

à expédier sous enveloppe affranchie au **Journal L'IMPARTIAL SA, Service de diffusion, rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds**

Nom et prénom: _____
 (Prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse: Rue: _____

NP/Localité: _____

Nouvelle adresse: Hôtel/chez: _____

Rue: _____

NP/Localité: _____

Pays/Province: _____

du _____ au _____ inclus

Avis important

1. Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir **par écrit, 7 jours à l'avance, s.v.p.**
2. **Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.**
3. Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
4. **Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.50** par changement (ou l'équivalent en timbres-poste).
 Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50.
 Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50.
5. **Avion:** Prix suivant le pays.
6. **Pour l'étranger,** nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
7. **Paiements:** les frais de changement d'adresse vous seront facturés séparément ou avec le renouvellement de votre abonnement.

IMMOBILIER

FRANCE
 FERMES, VILLAS,
 CHÂTEAUX, APPARTEMENTS
 TERRAINS
 toutes régions, tous prix.
 CITEM S.A., - Tél. 021 802 48 21
 Le Trésil 6 - 1028 Préverenges.
 181821/4x4

**Offrez-vous un morceau
 d'Amérique, en Floride**
 à partir de Fr. 5000.-, solde par mensualités.
 Terrains, villas et appartements, endroit paradisiaque, prix sans concurrence, financement assuré.
AVATAR cp 487, 1814 La Tour-de-Peilz, tél. 021 944 01 32 ou (soir) 021 923 69 41; fax 021 944 01 80.
 195-505687/4x4

A Villers-le-Lac, dans petit immeuble résidentiel, situé dans un quartier calme et ensoleillé
À LOUER AVEC SERVICE DE CONCIERGERIE
APPARTEMENT DE 3½ PIÈCES
 tout confort avec garage.
 Renseignements: ESPACE & HABITAT
 Av. L.-Robert 67, La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 77 77
 132-12185



Maintenant on peut vous en parler!
SOLDES jusqu'à 50%

(aut. par le Département de police du 1^{er} au 21 juillet 1993)

Chemin des Maladières 20 - 2022 BEVAIX - Tél. 038 46 19 22

28-1588/4x4

Vendredi 9 juillet 1993

L'Impartial

Un moyen de relancer l'investissement et stopper les expatriations

TVA: la campagne est lancée

Les milieux économiques suisses sont entrés hier dans la campagne pour l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). L'impôt sur le chiffre d'affaires (Icha) doit être remplacé, estiment-ils. Cet impôt typiquement helvétique a l'inconvénient de frapper les moyens de production, ce qui décourage l'investissement. Conséquence: les entreprises quittent la Suisse.

La question du taux de la TVA (6,2 ou 6,5%) est secondaire et prématurée, selon les milieux économiques. Ce qui compte c'est de changer de système fiscal: la Suisse est le seul pays d'Europe à appliquer l'Icha, qui grève les biens de production des entreprises par le biais de la taxe occulte.

Il faut donc voter «oui» à l'introduction de la TVA le 28 novembre, ont recommandé notamment le Vorort et l'Union suisse des arts et métiers (USAM) lors d'une réunion de presse organisée hier à Berne.

REVITALISATION

L'adoption de la TVA est une étape concrète et indispensable pour revitaliser l'économie suisse. En outre, elle répartit plus équitablement la charge fiscale sur les secteurs économiques. Les services sont exemptés d'Icha. Ils seront par contre soumis à la TVA, a rappelé Pierre Borgeaud, président du Vorort.

Les services représentent 60% du produit intérieur brut (PIB) de la Suisse, a rappelé Hans-Ru-



Campagne pour la TVA

Les milieux économiques disent «oui» à la nouvelle taxe; quant à son taux, on verra plus tard!

dolph Früh, président de l'USAM. L'USAM soutient l'introduction rapide de la TVA, un impôt «moderne et juste», malgré certaines réticences en son sein: l'association chapeaute de nombreuses entreprises de services, actuellement exonérées.

A l'heure actuelle, la tentation est grande pour une entreprise de déménager à l'étranger. L'investissement étant pénalisé par l'Icha, la capacité concurrentielle, notamment à l'exportation, en souffre. Le processus d'expatriation a d'ailleurs démarré bien avant la récession, a dit Thomas Gasser, président de la Société suisse des constructeurs de machines (VSM), principale industrie d'exportation de marchandises du pays.

La taxe occulte a une influence non négligeable sur l'industrie des machines. Elle absorbe au moins 1% du chiffre d'affaires de la branche. Or la rentabilité du chiffre d'affaires dans le secteur est de 2 1/4%, a indiqué le patron du VSM.

STIMULER LA CONSOMMATION

C'est le bien-être de l'ensemble de la population suisse qui est finalement en jeu, a poursuivi M. Gasser. Bien qu'elle accroisse la charge fiscale des ménages, la TVA stimulera la consommation. En effet, l'économie entière profitera de l'abandon de la TVA, ce qui aura des effets bénéfiques sur l'emploi, donc sur le pouvoir d'achat des ménages.

L'introduction de la TVA doit

être traitée indépendamment du problème de l'assainissement des finances fédérales, estime M. Borgeaud. Les deux objets soumis au vote en novembre concernant la TVA sont de nature différente. Le premier propose l'introduction de la TVA à un taux de 6,2%. Le second, qui n'a de sens que si le premier est accepté, propose que le taux soit augmenté à 6,5%.

Seule la question du choix du taux doit être considérée du point de vue des finances fédérales. Elle n'est pas encore d'actualité: le Conseil fédéral présentera en août un programme d'économies. Ce n'est qu'après en avoir pris connaissance que les milieux économiques se prononceront sur l'opportunité d'un taux de 6,5%. (ats)

9 juillet 1945 -

Le conseiller fédéral F. T. Wahlen, chef du Département fédéral de l'économie publique et responsable du fameux plan qui porta son nom, annonce sa démission. Il estime que sa tâche est terminée avec la fin de la guerre. Il avait organisé une extension exemplaire des cultures de guerre. Il participera aux travaux d'élaboration d'un nouveau statut de l'agriculture.

BRÈVES

Liaison Suisse - Espagne Le dernier Talgo?

Les deux trains Talgo reliant l'Espagne à la Suisse sont menacés. Le Catalan Barcelone - Genève devrait à l'avenir se transformer en un Barcelone - Montpellier. De là, un train normal assurerait la liaison jusqu'à Genève. Quant au train-hôtel Pablo Casals Barcelone - Zurich, il ne roulerait lui aussi plus sur les rails suisses.

Swissair

Les yeux doux d'Air France

Air France a fait savoir à Swissair qu'elle reste intéressée à une coopération plus étroite. Dans une lettre à Hannes Goetz, président du Conseil d'administration de Swissair, le président d'Air France, Bernard Attali, regrette que la compagnie suisse ne l'ait pas directement contacté lors de l'examen des alternatives au projet Alcazar. En cas d'échec d'Alcazar, Air France se déclare prête à des pourparlers avec Swissair.

Commandes PTT 6,227 milliards de francs

Les PTT ont acheté pour 6,227 milliards de francs de biens et services à l'économie suisse l'an passé. Cela représente une baisse de 1,3% par rapport au montant record de 6,308 milliards de 91. Au cours des cinq dernières années, les PTT ont investi 27,7 milliards dans l'économie suisse.

Locomotives CFF A 233 km/h en Valais

Trois locomotives des CFF, de type 460, tractant cinq voitures, ont été chronométrées hier matin à une vitesse de 233 kilomètres par heure entre Martigny et Riddes (VS). Les essais à hautes vitesses servent à réunir des données pour Rail 2000.

Dépistage du sida Suisses favorables

Une majorité de Suisses sont favorables à un dépistage obligatoire du sida dans le cadre de mesures permettant de freiner l'expansion de la maladie, selon un sondage publié hier dans «24 Heures» et la «Tribune de Genève». 61% des 612 personnes interrogées seraient tout à fait favorables au dépistage obligatoire pour toute la population de 16 à 60 ans.

Travaux d'assainissement du DMF

De piteuses casernes

Nombre de casernes suisses sont proches de la décrépitude. Selon le bimensuel allemand «Beobachter», douze des 35 casernes actuellement en service sont dans des conditions «insatisfaisantes». Parmi elles, trois sont même qualifiées de «mal en point». Des travaux d'assainissement s'imposent: pourtant, depuis 1990, le DMF a déjà dépensé 30 millions de francs pour assainir ces bâtiments.

En tête du classement du «Beobachter», deux casernes vaudoises, celles de Bière et de Chamblon, ainsi que celle de Reppischtal (ZH), remportent cinq étoiles.

Ces bâtiments disposent de dortoirs comprenant au plus douze lits et de douches modernes à l'étage.

Des conditions pareilles ne peuvent que faire rêver les recrues des autres casernes. En particulier celles de Payerne (VD), Sion, St-Maurice (VS) ou d'Herisau (AR).

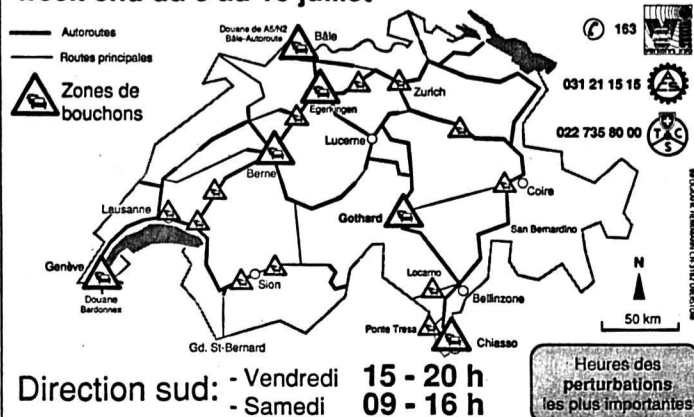
Dans cette dernière, 120 recrues s'entassent dans le galetas, par des températures frisant les 40 degrés en été.

Le Département militaire fédéral espère bien mettre un terme à ce genre de situation. Depuis 1990, il a dépensé quelque dix millions de francs par an pour rénover ses casernes. (ats)

Trafic de vacances: week-end difficile

Roulez futé!

HEURES DIFFICILES 1993 week-end du 9 au 10 juillet



Réforme du gouvernement

Ne pas en rester là

Des représentants des partis politiques se sont retrouvés mercredi à Berne pour une conférence de consultation sur la réforme du gouvernement, présidée par le chancelier de la Confédération François Couchepin. Les partis gouvernementaux approuvent tous le principe d'une réforme, mais s'accordent à penser qu'elle doit être plus généreuse. Un second train de mesures s'avère indispensable. Divergences sur la nomination des secrétaires d'Etat.

Le Parti démocrate-chrétien (PDC) souhaite la mise en application rapide de cette première étape, qui prévoit le renforcement du collège, l'amélioration de l'organisation des départements ainsi que l'augmentation du nombre de secrétaires d'Etat. La nomination de ces derniers doit cependant recevoir l'aval du Parlement afin qu'ils bénéficient d'une assise politique accrue. L'Union démocratique du centre (UDC) abonde dans le

même sens, mais pose cependant la question de la responsabilité politique des nouveaux secrétaires d'Etat.

Le Parti socialiste (PS) salue certes le projet de réforme, mais invite le Conseil fédéral à proposer au plus vite des modifications constitutionnelles. Le mode d'élection des conseillers fédéraux doit être revu, les droits politiques étendus par l'introduction du référendum constructif notamment et le principe d'égalité appliqué dans toutes les instances politiques par la mise en place du système des quotas. En outre, le PS réclame le système proportionnel pour l'élection des conseillers aux Etats. Quant à la nomination des secrétaires d'Etat, elle doit être du ressort du Conseil fédéral, estime le PS.

Le Parti radical-démocratique (PRD), qui n'a pas pris officiellement position hier, avait déjà fait valoir que la réforme du gouvernement et de l'administration relevait de l'urgence. (ats)

Nucléaire: distribution de tablettes d'iode

Pas très rassurant!

Une grande partie de la population argovienne disposera bientôt de tablettes d'iode. Dès la deuxième quinzaine de mois d'août, le Département de la santé publique procédera à leur distribution. Seules les personnes vivant à proximité des centrales nucléaires (Beznau I et II et Leibstadt), dans un rayon

de 20 kilomètres, en recevront. Pour le reste des communes, circonscrites dans la zone 2 mais situées au-delà des 20 kilomètres, la distribution des tablettes est facultative. A une condition: qu'en cas de nécessité, les autorités puissent approvisionner la population dans un laps de temps de deux heures. (ats)

Rejet turc

La Turquie a rejeté hier la note de protestation suisse contre la fusillade du 24 juin devant l'ambassade turque à Berne et le manque de soutien d'Ankara dans l'enquête qui a suivi. Le ministère turc des Affaires étrangères a indiqué que cette note contenait des «points inacceptables». Il a reproché à la Suisse de n'avoir pas suffisamment assuré la sécurité de l'ambassade turque en dépit de ces obligations légales.

Le ministère turc des Affaires étrangères a ajouté que la Suisse violait les conventions internationales en tolérant les activités d'organisations terroristes telles que le PKK.

La note de protestation de la Suisse avait été transmise mercredi à la Turquie, alors qu'un quatrième membre de l'ambassade, dont la Suisse avait demandé la levée de l'immunité diplomatique, avait été rappelé par Ankara. Les quatre membres de l'ambassade sont soupçonnés d'avoir tiré sur les manifestants kurdes le 24 juin. La fusillade avait fait un mort et neuf blessés. (ap)

Taxes universitaires

Hausse inquiétante

Des vagues de protestations agitent le monde universitaire suisse: cette année, cinq des huit universités du pays ont décidé d'augmenter leurs tarifs d'immatriculations. Les coupes dans les subventions fédérales et cantonales et l'adaptation au coût de la vie motivent ces hausses. A Lausanne, Genève et Zurich, les étudiants se mobilisent pour protester.

Des pétitions à Lausanne et à Genève - où le projet est «gelé» - une résolution adressée au Conseil d'Etat zurichois: le monde universitaire est en ébullition. Dans chaque cas, la hausse des taxes universitaires est la cible des protestations. Les augmentations décidées à Fribourg, Neuchâtel et St-Gall n'ont en revanche suscité aucune manifestation jusqu'ici.

A Lausanne, l'augmentation va de pair avec un changement complet du système de taxation. Le nouveau barème, contesté par les étudiants qui menacent de boycotter, unifie la taxe totale à 510 francs pour tout le monde.

L'université de Genève proposait d'unifier le barème à une taxe semestrielle de 500 francs. Le projet est cependant «gelé» suite aux oppositions du pouvoir politique et des étudiants.

NEUCHÂTEL

Dans les années 70, l'université de Neuchâtel avait également fixé des taux avantageux pour les étudiants du canton. Jusqu'à maintenant, ils payaient 130 francs, contre 730 pour les confédérés et 1130 pour les étrangers. Après la suppression des subventions de base de la Confédération (une perte de 700.000 francs à Neuchâtel) les barèmes ont été unifiés vers le haut, explique Pierre Barraud, secrétaire général. Dès l'automne, les étudiants suisses s'acquitteront d'une taxe annuelle de 750 francs, les étrangers payant encore 800 francs supplémentaires. Les étudiants, consultés lors de conseils de faculté, ont accepté cette augmentation, poursuit M. Barraud. Une révision du système des bourses d'études a cependant été demandée. (ats)

meublorama

Bôle/NE
(près Gare CFF
Boudry)

C'est moins cher!

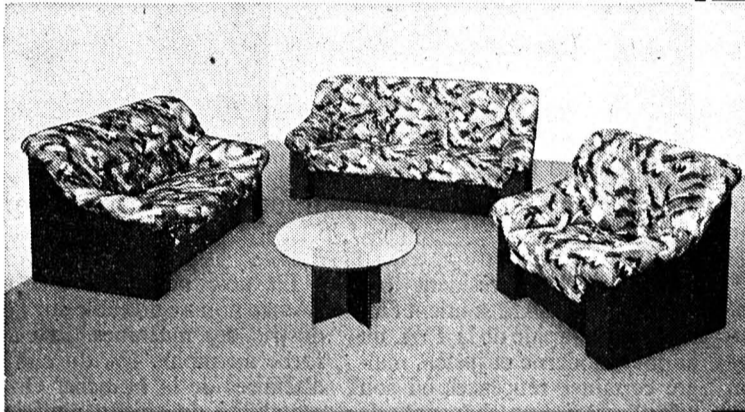
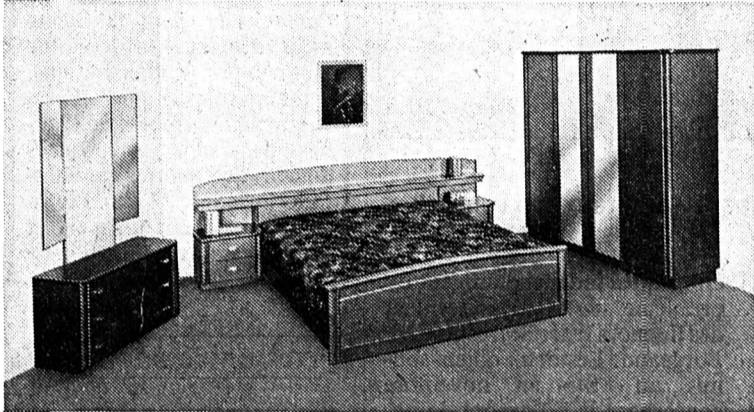
3500.-

Une véritable performance!

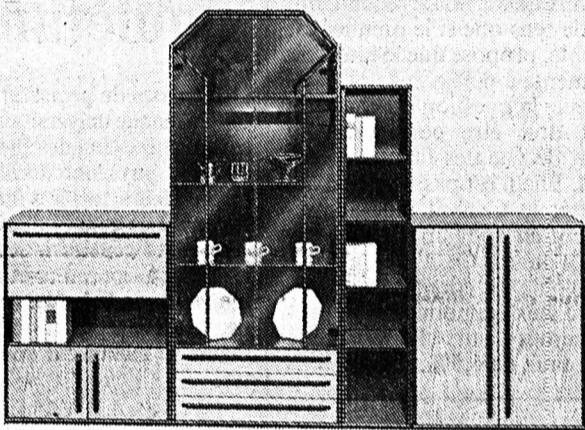
MOBILIER COMPLET

Chambre à coucher
armoire 4 portes (dont 2 miroirs),
lits jumeaux ou lit français
dos avec éclairage, coiffeuse tryptique **1490.-**

Salon 3 + 2 + 1
tissu deux tons, très bon confort **980.-**
Table dessus verre,
pieds noirs ou marbre **Fr. 150.-**



Nos prix: un vrai plaisir de se mettre en ménage!



Paroi murale deux tons,
multirangements, place pour TV,
éclairage. **975.-**

Coin à manger avec table ronde
plateau noir, piètement chromé,
avec 4 chaises assorties **278.-**
Table seule **Fr. 98.-**; la chaise **Fr. 45.-**

Pour économiser: MEUBLORAMA, le grand discount du meuble

Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches «Meublorama»

Heures d'ouverture:
de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30.
Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
Lundi matin fermé. Locaux climatisés

P Grand parking gratuit

Vente directe du dépôt (8500 m²)
Sur désir, livraison à domicile
Venez comparer... un choix gigantesque

HV 2017

meublorama

Meubles-discount Bôle/NE (près Gare CFF Boudry)

DIVERS

FUST Les conseils de l'été

Climatiseurs

A vous désormais, pendant tout l'été, un climat idéalement frais: au salon, dans la chambre à coucher, au bureau, à la salle de conférence ou dans n'importe quelle pièce! Nous avons la solution efficace quels que soient vos besoins. Un grand choix d'appareils de marque, à tous les prix. Quelques exemples:

Novamatic LB 2500

Climatiseur polyvalent: rafraîchit, purifie l'air, humidifie, chauffe. Faible consommation de courant, fonctionnement silencieux, grande mobilité. Aucune installation supplémentaire: une prise suffit.
Location/m.* 30.-

Climatiseur polyvalent

690.-

Novamatic CL 1600

Climatiseur à 3 fonctions: rafraîchir, déshumidifier, chauffer.
2 niveaux de ventilation, thermostat de 19 à 31° C.
Loc./m.* 122.-

2835.-

Novamatic C 850

Climatiseur à 2 fonctions: rafraîchir et déshumidifier. 2 niveaux de ventilation, thermostat de 19 à 31° C.
Location/m.* 63.-

1455.-

Tefal Climline électr. 2200

Particulièrement silencieux et facile à déplacer: climatiseur à 3 fonctions: rafraîchir, chauffer, déshumidifier. 2 niveaux de ventilation, réglage électronique de la puissance.
Loc./m.* 116.-

116.-

Votre spécialiste en climatiseurs

FUST ELECTROMENAGER
CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO

La Chaux-de-Fonds, Jumbo, 039 26 68 65; Bière, rue Centrale 36, 032 22 85 25; Neuchâtel, rue des Terreaux 7, 038 25 51 51; Marin, Marin-Centre, 038 33 48 48. Réparation rapide toutes marques, 021 311 13 01. Service de commande par téléphone 021 312 33 37. 05-2569-110/4x4

IMMOBILIER

A vendre,
«Camping les 3 Lacs»
Sugiez/FR
MOBILHOME
S'adresser sur place. Parcelle No 51
28-517515

A louer, Serre 25
MAGASIN /BOUTIQUE
env. 170 m²
☎ 045/74 27 44
Portes ouvertes:
vendredi 17-19 h
et samedi 12-15 h
3-511367

À VENDRE
à La Chaux-de-Fonds
PUB
avec cuisine équipée.
60 places sur deux étages. 2 bars.
Nous étudions toutes les offres.
Bas prix.
Faire offres sous chiffres T 132-742464, à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Couple suisse, cherche à louer à La Chaux-de-Fonds ou environs
appartement 3 pièces
loyer modéré,
alt. jusqu'à 1200 m.
Faire offre sous chiffres L 22-124792, à Publicitas, case postale 3540, 1002 Lausanne 2.

A louer, tout de suite, à l'avenue Léopold-Robert 76, 2300 La Chaux-de-Fonds
studio d'une pièce
au 5e étage, complètement rénové. Avec cuisine et salle de bains.
Loyer: Fr. 600.- + Fr. 80.- pour les charges.
Pour visiter: M. Thourot (concierger)
Pour renseignements et location: **DEVO SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE GÉRANCES SA**, Seidenweg 17, 3000 Berne 9, ☎ 031/24 34 61 5-1622

A louer, Serre 25
3 et 4 pièces
entièrement rénovés, cuisines agencées dès Fr. 950.-.
☎ 045/74 27 44
Portes ouvertes:
vendredi 17-19 h
et samedi 12-15 h
3-511367

L'annonce, reflet vivant du marché

AVIS OFFICIEL



Syndicat intercommunal pour l'alimentation en eau du Val-de-Ruz et des Montagnes neuchâteloises

Mise en soumission

Dans le cadre de la réalisation du réseau de transport d'eau potable, le SIVAMO, avec la collaboration du Département de la Gestion du territoire, Service des ponts et chaussées, met en soumission dans l'aménagement routier de la J20 aux Convers, entre les tunnels de la Vue-des-Alpes et du Mont-Sagne et entre les Convers et le réservoir de Boindod

SIVAMO, LOTS VII À IX

- A) La fourniture et la pose d'une conduite en fonte auto-étanche de diamètre 400 mm, d'une longueur de 700 m-.
- B) Les travaux de génie civil nécessaires à la pose de la conduite ci-dessus, en dehors de la J20, d'une longueur de 330 m.

Les entreprises intéressées sont priées de s'inscrire par écrit jusqu'au 21 juillet 1993 auprès du bureau Hydroclair, Ingénieurs Civils SA, Grise-Pierre 32, 2006 Neuchâtel, en précisant si elles souhaitent obtenir la soumission A) ou B).

VACANCES - VOYAGES

Circuits et séjours

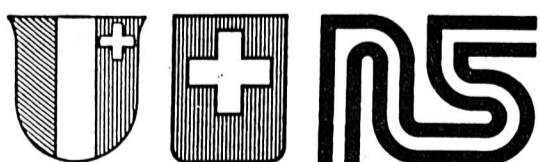
Nos prochains départs en autocars:

12 au 15 juillet:		
Pèlerinage jurassien à Einsiedeln	4 j.	470 fr.
13 au 16 juillet: Paris	4 j.	350 fr.
13 au 16 juillet: Paris - Euro-Disney	4 j.	430 fr.
18 au 31 juillet:		
Rosas, Costa Brava - Espagne	14 j.	1050 fr./1250 fr.
19 au 28 juillet:		
République tchèque - Slovaquie	10 j.	1790 fr.
Hongrie - Autriche	7 j.	1120 fr.
25 au 31 juillet: Bretagne		
27 et 28 juillet:		
Iles Borromées - Marché de Luino	2 j.	240 fr.
1 ^{er} et 2 août:		
100 ^e anniversaire de Montana-Crans	2 j.	250 fr.
3 au 6 août: Le Périgord	4 j.	530 fr.
24 au 27 août: Tyrol - Kitzbühel - Saint-Wolfgang - Salzbourg - Innsbruck	4 j.	655 fr.

AUTOCARS

hertzeisen
Rue de la Raisse 2, 2855 Glovelier, 066 56 72 68

AVIS OFFICIEL



ROUTES NATIONALES SUISSES
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Département de la gestion du territoire

SOUSSION

Dans le cadre des travaux de construction de la N5 entre Neuchâtel et Saint-Blaise, le département de la gestion du territoire de la République et Canton de Neuchâtel met en soumission la fourniture et la pose de

1500 m² d'éléments paraphones mi-lourds ou lourds

Une participation aux frais d'établissement et d'expédition du dossier de soumission est fixée à Fr. 50.-, payable sur le CCP 20-73-3 de l'Etat de Neuchâtel en faveur du compte 10.30.501.00

Pour obtenir ce dossier, les entreprises intéressées, fournisseurs et sous-traitants compris, sont priées de faire parvenir à l'Office de construction de la N5, rue Pourtalès 13, 2001 Neuchâtel, leur inscription, accompagnée, pour validation, du récépissé de leur paiement, et de préciser qu'il s'agit du lot 2220 jusqu'au vendredi 23 juillet 1993

Le chef du Département
P. Hirschy

28-119

132-12393

Cyclisme - Tour de France: Lance Armstrong, un Texan dans le peloton

Déjà millionnaire

«En 2003 je prendrai ma retraite». Lance Armstrong aura à peine dépassé la trentaine – il est né le 18 septembre à Dallas, Texas. «Je ne travaillerai pas. Je resterai chez moi. Peut-être que je dirigerai une équipe. Ce n'est pas sûr...» Arrivé dans le circuit professionnel il y a trois ans, ce pur produit américain de fin de millénaire aura fait fortune. Du moins il l'affirme.

De notre envoyé spécial
Pierre-Henri BONVIN

Et pourquoi ne pas accorder de crédit à ses propos? Le 7 juillet n'a-t-il pas empoché un million de dollars (un million et demi de francs suisses)? Et en prime le maillot de champion des Etats-Unis. «Ce million de dollars je l'ai empoché pour avoir gagné la «Thrift Drug Classic», trois courses, la première et la troisième d'un jour, la deuxième en cinq étapes. Un drugstore (réd: sorte de magasin où l'on peut tout acheter, des produits pharmaceutiques aux hamburgers) avait promis cette prime à celui qui réaliserait le tryptique...»

RÉPÉRÉ
PAR CARMICHAEL

Contrairement à son habitude, tout ce fric, il le partagera avec

ses équipiers de Motorola et en claquera une bonne partie. «Habituellement, je mets mes gains à la banque. J'investis dans l'immobilier, ma mère étant dans la partie.» C'est qu'à 15 ans cet admirateur de Black, l'ancien chanteur des Pixies, mais aussi amateur des New Order et de Stevie Ray Vaughan, à 15 ans donc, il est devenu professionnel... de triathlon, dont il a conquis le titre «Made in USA» en 1986 et 1987! «J'ai pratiqué tous les sports que les jeunes Américains affectionnent: football américain, baseball, basketball, puis la natation. A mon goût je n'étais jamais assez bon, je changeais de discipline tout le temps...»

Pour finalement embrasser une carrière de coureur cycliste. L'influence de Greg LeMond, sa notoriété? «Même pas. J'ai parlé cinq minutes avec lui. J'aime l'homme. C'est un gagnant. Les Américains aiment les gens qui gagnent. Mais bien que deux fois vainqueur du Tour de France et des championnats du monde, il ne sera jamais aussi célèbre que Joe Montana ou Michael Jordan (réd: deux monstres, l'un du football américain, l'autre du basket-ball).»

Sa venue au cyclisme, cet ancien étudiant des beaux arts, il la doit à Christ Carmichael. L'entraîneur des amateurs américains l'avait repéré dans les courses de triathlon. Il le persuada de prendre part au championnat du monde junior 1989 à Moscou, avec juste quelques courses dans les jambes. Mais déjà les recruteurs de Motorola

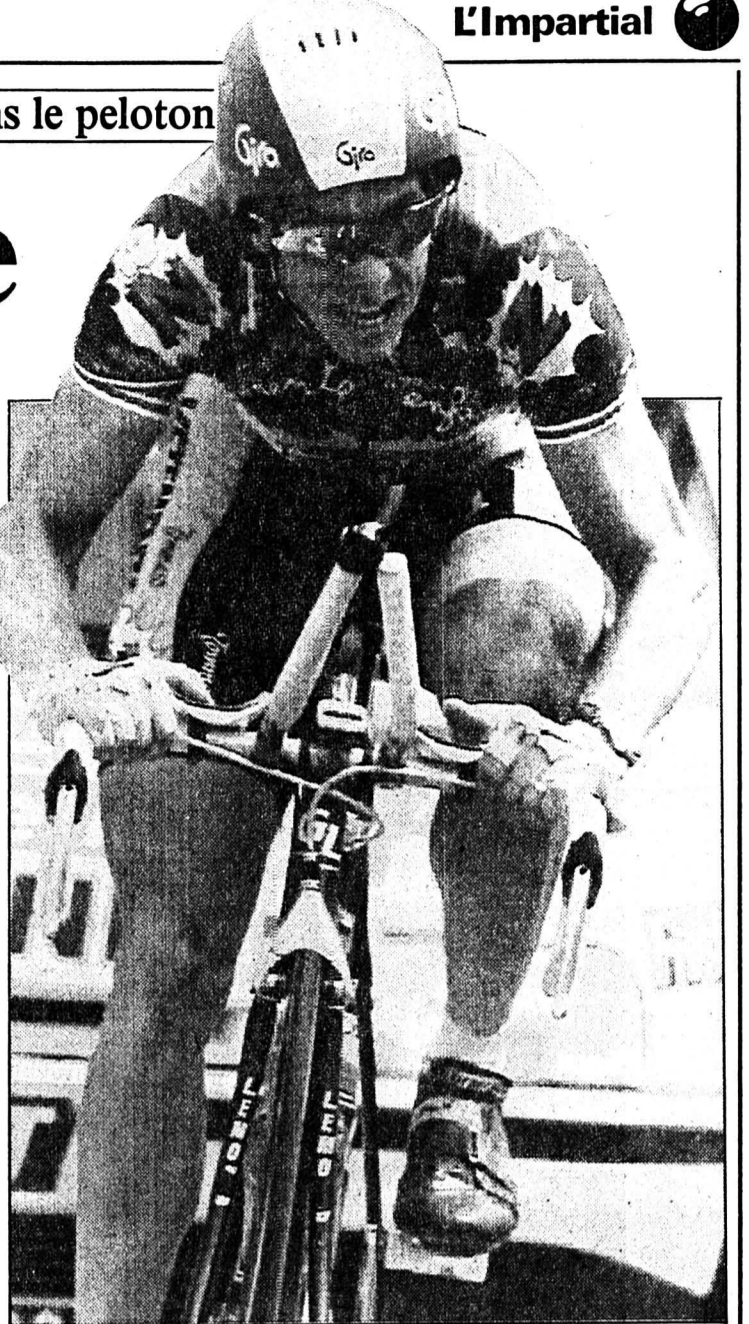
avaient un œil sur ce talent. Et lui firent signer un contrat pour passer professionnel après les Jeux olympiques de Barcelone. «Ces Jeux furent un échec. J'y terminais quatorzième. Déçu, je fis deux jours de java avant de rejoindre San Sebastian pour ma première course professionnelle. Quelle galère! Il faisait froid, la pluie tombait drue. Je voulais abandonner; mais Kuiper m'a encouragé à terminer, me criant: tes efforts te seront profitables par la suite...» Quelques jours plus tard il remporta le Tour de Galice. Dans la foulée, il terminait deuxième du championnat de Zurich derrière Ekimov.

D'Amérique, une nouvelle étoile avait débarqué sur le cyclisme européen. «Que je ne connais pas. Mais je sais que c'est là que je gagnerai ma vie. Encore que je sois étonné que le vainqueur du Tour de France ne gagne que deux millions de FF (réd: 600.000 francs suisses).» A ce tarif, Armstrong, puissant athlète de 177 centimètres pour 75 kilos, a déjà gagné deux Tours de France avec ses gains de la Thrift Drug Classic!

CONVOITÉ

Décidé à se faire un nom dans le peloton, il ne fait pas de cadeau. Comme en témoigne cette anecdote à propos de Moreno Argentin («J'ai de l'admiration pour lui parce qu'il a été champion du monde»): au trophée Laigueia il figurait dans une échappée en compagnie de l'italien. Ce dernier le confondit avec Andy Bishop. Bien que novice dans le milieu, Armstrong n'accepta pas pour autant cette méprise. Et après avoir remporté l'épreuve, il lança au quadruple vainqueur de Liège-Bastogne-Liège: «Good race Bugno»!

Lance Armstrong n'a pas débarqué des Etats-Unis pour faire de la figuration. «Je veux



Greg LeMond

Avec Lance Armstrong, les Etats-Unis tiennent peut-être le successeur de l'ancien vainqueur du Tour de France. (Keystone)

devenir le meilleur quelque part», a-t-il coutume de lancer. Et de préciser: «Le Tour, ce n'est pas pour moi. La montagne, je ne connais pas. J'ai juste passé le Ventoux dans Paris-Nice. Chez moi au Texas, il n'y a que des collines...» Pour l'heure son objectif est de remporter une étape. «Et de finir le Tour. C'est ancré dans ma tête.» Et pourtant il paraît que vous allez abandonner à mi-parcours, à Andorre? Paul Sherwen, l'ancien coureur, manager de Moto-

rola, reprend de volée: «Rien n'est encore décidé. Même si Lance veut terminer. Mais Kuiper et le médecin de l'équipe décideront à Andorre s'il poursuit le Tour. Tout dépendra des tests physiques qu'ils lui feront subir. On ne veut pas le brûler...»

Car le staff de la multinationale américaine d'électronique tient en ce jeune homme de 21 ans, un pur-sang convoité par de nombreux directeurs sportifs. Notamment Italien depuis qu'il réside à Côte. P.-H. B.

Sans pitié

Ambitieux, Lance Armstrong... «Dans le peloton, il y en a qui me crient dessus parce que j'attaque tout le temps. Je m'en fous, ils sont vieux!» lâche, sans pitié, l'Américain. P.-H. B.

Il y a un an - Guido Bontempo s'impose en solitaire au terme de la cinquième étape du Tour de France. L'italien parti à cinq kilomètres de l'arrivée à Waquehal piège tous les sprinters et remporte sa vingt-sixième étape de sa carrière dans l'un des trois grands tours (Vuelta, Giro et Tour de France). Pour sa part, le Vaudois Pascal Richard abandonne. (Imp)

PMUR

Hier à Evry, dans le Prix Geoffrey de Waldner.

Tiercé: 1-5-6.
Quarté+: 1-5-6-2.
Quinté+: 1-5-6-2-7.

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre: 1086,00 frs.

Dans un ordre différent: 217,20 frs.

Quarté+ dans l'ordre: 3980,70 frs.

Dans un ordre différent: 292,70 frs.

Trio/Bonus: 55,20 frs.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre: 28.050,00 frs.

Dans un ordre différent: 561,00 frs.

Bonus 4: 112,20 frs.

Bonus 3: 37,40 frs.

Rapports pour 5 francs

Zsur4: 54,50 frs.

BRÈVES

Football

Abédi Pelé à Lyon

Le Ghanéen Abédi Pelé, 30 ans, actuellement en fin de contrat à l'Olympique de Marseille, a signé un contrat de trois ans en faveur de l'Olympique Lyonnais (division 1 française).

Langers à Etoile Carouge

L'international luxembourgeois Robby Langers (33 ans), qui a évolué la saison dernière à Yverdon, a signé un contrat de deux ans avec Etoile Carouge.

Piffaretti: contrat reconduit

Le milieu de terrain Blaise Piffaretti a reconduit son contrat avec le FC Sion pour la saison 1993/94.

Schällibaum à Lucerne

L'ex-défenseur international Marco Schällibaum (31 ans/31 sélections) portera la saison prochaine les couleurs du FC Lucerne, néo-promu en LNA. Il a signé un contrat de prêt pour une année, avec option pour une saison supplémentaire. Schällibaum a joué à Grasshoppers, Bâle et Servette, où il évoluait depuis 1987.

Natation

Record du monde brésilien

Les Brésiliens ont établi le premier record du monde du relais 4 x 100 m nage libre en bassin de 25 mètres en 3'13''97 à Santos lors des championnats nationaux.

CLASSEMENTS

Cinquième étape, Avranches - Evreux: 1. Skibby (Dan), les 225,5 km en 5h.11'57" (43,372 km/h). 2. Nelissen (Be) à 1". 3. Ferrigato (It). 4. Sciandri (It). 5. Colage (It). 6. Ludwig (All). 7. Cipollini (It). 8. Cassani (It). 9. Rominger (S). 10. Jalabert (Fr). 11. Simon (Fr). 12. Indurain (Esp). 13. Van de Laer (Be). 14. Ghiretto (It). 15. Fidanza (It). 16. Alcalá (Mex). 17. Bugno (It). 18. Koslitine (Kas). 19. Chiappucci (It). 20. Chanteur

(Fr). Puis les autres Suisses: 28. Järmann. 33. Zülle. 72. Jeker. 96. Müller. 115. Runkel, tous m.t.

Classement général: 1. Nelissen 22h.09'37" (42,617 km/h). 2. Cipollini à 2". 3. Jalabert à 32". 4. Zülle à 33". 5. Jaskula (Pol) à 41". 6. Bruyneel (Be) à 51". 7. Breukink (Hol) à 51". 8. Louvriot (Fr) à 1'04". 9. Museeuw (Be) à 1'10". 10. Ballerini (It) à 1'17". 11. Bauer (Can) à 1'19".

12. Mottet (Fr) à 1'21". 13. Hampsten (EU) à 1'22". 14. Sörensen (Dan) à 1'25". 15. Armstrong (EU) à 1'27". 16. Chiappucci à 1'27". 17. Mejia (Col) à 1'27". 18. Bouwmans (Hol) à 1'29". 19. Vona (It) à 1'31". 20. Peeters (Be) à 1'31". Puis: 23. Indurain à 1'38". 31. Bugno à 1'59". 42. Järmann à 2'30". 51. Skibby à 2'48". 71. Jeker à 3'17". 98. Rominger à 4'40". 111. Müller à 5'12". 143. Runkel à 6'13".

CITRON PRESSÉ

Les grands guignols

Comme il n'y a pas de fumée sans feu, les terribles histoires que l'on entend sur l'équipe marseillaise de football et son président Tapie doivent être terriblement vraies. Guignolades. Pôvres guignolades. Ces pauvres hommes mal grandis dans leurs rêves de grandeur sont de sales gamins tricheurs. Ils méritent d'être enguirlandés aussi fort que des sales gamins et enfermés un petit bout de temps dans le placard noir, celui de dessous l'escalier, qui aide à se faire une idée plus précise des vraies valeurs de l'existence.

Le feuilleton de ce début d'été francophone est donc marseillais. Ce n'est pas désagréable à suivre. Tant on n'avait plus une seule ombre d'illusion sur la compétence et l'intelligence des dirigeants du football européen. Les suborneurs de La Canebière nous font la grâce et l'honneur d'animer le débat estival à l'heure de l'apéro. On les remercie du fond du cœur. Car il n'est pas inutile de se remettre en tête deux ou trois choses qu'on feignait d'ignorer à propos du football en particulier et du sport de compétition en général. L'argent, ma bonne dame, pourrait tous les rapports des hommes (et presque des femmes, mais c'est une autre histoire) avec la vie et leur

sentiment de devoir réussir cette vie. Evidence, évidences. Les fabuleuses richesses que promet et donne le sport déstabilisent, ravinent les plus opaques manteaux de pureté. Alors voir ces messieurs de Marseille et d'ailleurs devenir les vedettes de l'été 93 du Top-50 des magouilles nous ravit le cœur. Car dans tout cœur qui s'espère pur il y a un ventricule donneur de leçons qui travaille et ne veut jamais s'assoupir.

Qu'est-ce que ça peut bien leur rapporter, de tricher comme ça? Bonne question pour fin de soirée. Gagner en trichant ressemble à cambrioler plus pauvre que soi. C'est se mitonner une soupe aux remords à avaler bien plus tard. Quand le temps de la vie laisse le temps de penser et de se remettre un petit peu en question.

Mais on me signale que les tricheurs ont rarement des remords. Ce n'est pas leur tasse de thé. Ils ne seraient pas ce qu'ils sont s'ils étaient construits de la même manière que le commun des mortels que nous sommes, encore. Tricheurs, as de la magouille ils sont, les Tapie et compagnie, grand bien leur fasse. Et toute notre pitié les accompagne.

Ingrid

Skibby remporte l'étape

Nelissen se remet en jaune

Mario Cipollini ne sera resté qu'une journée en jaune sur le Tour de France. Hier, en finissant deuxième au sprint de la cinquième étape Avranches-Evreux derrière le revenant danois Jesper Skibby (TVM), le Belge Wilfried Nelissen (Novemail) a retrouvé sa tunique de leader abandonnée la veille.

Par le biais des bonifications lors des sprints intermédiaires (six, quatre et deux secondes attribuées aux trois premiers) et à l'arrivée (20, 12 et huit secondes pour les lauréats du podium), Nelissen a repris à l'italien les six secondes concédées à l'issue du contre-la-montre par équipes de Dinard mercredi. Le Belge compte désormais deux secondes d'avance au général sur le playboy toscan des GB-MG, alors que Laurent Jalabert (ONCE) est troisième à 32 secondes.

Une nouvelle fois tout s'est joué au sprint au terme de 225,5 km mouvementés parcourus à travers le bocage normand. Deux échappées avaient auparavant échoué: d'abord celle matinale du Danois Bjarne Riis (Arioste) parti en solitaire dans la Côte du Mont Crespain (3e catégorie) au 59e km et repris au terme de 88 km d'escapade après avoir compté 6'50" d'avance; ensuite celle de treize hommes mal organisés dont Laurent Fignon et Ronan Pensec enrayée à 10 km du but... Du coup, Jesper Skibby a profité des 1300 mètres de montée

vers Evreux - «un final à la danoise», a-t-il dit - pour démarrer et résister au retour de Nelissen et de l'italien Andrea Ferrigato (Arioste) venus mourir à une seconde.

Victime d'une très grave chute dans le Tirreno Adriatico en mars dernier, Jesper Skibby a donc signé sa résurrection en remportant sa première victoire d'étape dans la Grande boucle. «J'avais toujours rêvé remporter une étape dans le plus grand des tours. Maintenant je peux arrêter ma carrière», a rigolé le Danois de 29 ans déjà deux fois victorieux dans la Vuelta et une fois dans le Giro.

Nelissen rayonnait lui aussi. Deuxième du premier sprint intermédiaire de la journée derrière Cipollini à Refuveille pour concéder deux secondes à l'italien, il en perdait deux autres au deuxième sprint, Cipollini le devançant pour la deuxième place. Le Belge comptait alors dix secondes de retard au général sur le maillot jaune. Sa deuxième place à l'arrivée avec à la clef douze secondes de gain, lui redonnait pour deux secondes la place de leader dans le Tour de France.

ROMINGER MYSTÉRIEUX

Côté suisse, malgré le - ou à cause du - coup bas qui lui a été assené la veille, Tony Rominger a tenu à se mêler à l'emballage final (9e). Le Suisse regrettait de ne pas s'être arrogé suffisamment tôt une position de choix dans le peloton. (ap, si)

PEUGEOT LIONS D'OR

Des temps en or.

Une bonne raison de faire un petit tour chez Peugeot cet été: en effet, vous bénéficiez, dès maintenant, d'un avantage de

2500 francs!

A titre d'exemple, voici deux des nombreuses surprises que vous réserve votre représentant Peugeot.

Peugeot 205 Élégance «LION D'OR»

1360 cm³, 76 cv/55 kW, 6,8 l/100 km consommation mixte normalisée, 5 portes, verrouillage central, lève-vitres électriques à l'avant, revêtement velours des sièges, vitres teintées et bien d'autres choses encore.

Modèle de base Fr. 18'190.-
+ radiocassette stéréo Fr. 1'250.-
+ peinture métallisée Fr. 380.-
+ toit ouvrant Fr. 660.-
Fr. 20'480.-

Votre avantage «LION D'OR» Fr. 2'500.-
Fr. 17'980.-

Peugeot 405 SRI «LION D'OR»

1998 cm³, 123 cv/89 kW, 7,7 l/100 km consommation mixte normalisée, verrouillage central à télécommande, lève-vitres électriques à l'avant, direction assistée, volant et siège du conducteur réglables en hauteur, revêtement velours des sièges et bien d'autres choses encore.

Modèle de base Fr. 27'530.-
+ radiocassette stéréo Fr. 1'250.-
+ antiblocage des roues ABS Fr. 1'900.-
Fr. 30'680.-

Votre avantage «LION D'OR» Fr. 2'500.-
Fr. 28'180.-

Vous profiterez également de conditions en or si vous vous intéressez plus particulièrement aux modèles 309 qui bénéficient aussi de notre grande promotion «LIONS D'OR». Toutefois, c'est seulement sur place que vous pourrez juger au mieux des nombreuses offres Peugeot et trouver exactement le modèle qu'il vous faut. Sans oublier, bien sûr, nos super offres de reprise et nos conditions de financement et de leasing très intéressantes. Votre représentant Peugeot vous en dira plus à ce sujet.



EURO RSCG

220-78000/4x4



L'annonce, reflet vivant du marché

VACANCES - VOYAGES

VOYAGES-EXCURSIONS

WITTWER

Venez découvrir ou redécouvrir le nord de la France en notre compagnie...

7 jours du 25 au 31 juillet
TOUR DE BRETAGNE
Fr. 1 215.-

4 jours du 19 au 22 juillet
NORMANDIE-CALVADOS
Fr. 685.-

8 jours du 22 au 29 août
SEJOUR A SAINT-MALO
Fr. 1 385.-

Demandez nos programmes détaillés!

Renseignements et inscriptions:
Neuchâtel, rue Saint-Honoré 2 - (038) 25 82 82
Couvvet, rue Saint-Gervais 1 - (038) 63 27 37
Môtier / Vully (037) 73 22 22

DIVERS

SOLDES CUISINES BAINS

autorisés du 1 au 21 juillet 1993

Super-rabais exceptionnel

Sur une foule de cuisines agencées, salles de bains et appareils électroménagers de toutes les marques! Apportez-nous vos plans, nous créerons avec vous la cuisine ou la salle de bains de vos rêves. Possibilité de commande pour montage jusqu'au printemps 1994.

Entreprise générale Fust

Rénovation de cuisines/salles de bains comprenant maçonnerie, peinture, électricité, installations sanitaires, carrelage, etc. à un prix fixe garantie à 100%. "Pas de rénovation sans offre FUST!"

FUST CUISINES BAINS

ELECTROMENAGER, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO

Neuchâtel, rue des Terreaux 7 Tél. 038 25 53 70
Yverdon, rue de la Plaine 5 Tél. 024 21 86 16

05-2569-11/4x4

Publicité intensive, Publicité par annonces

IMMOBILIER

A LOUER

à La Chaux-de-Fonds
rue Jardinière - à deux
pas du centre ville

APPARTEMENT RÉNOVÉ DE 2 PIÈCES BÉNÉFICIAIRE D'UN SUPERBE ENSOLEILLEMENT

avec cuisine agencée, neuve et habitable, salle de bains, W.-C. séparés, dépendances.

Situé au 1er étage, conviendrait tout particulièrement à des personnes retraitées.

Libre: de suite ou à convenir.

132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

MEMBRE UNPI

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

84

Mary Higgins Clark

La clinique du docteur H.

Roman

Droits réservés: éditions Albin Michel
et Sciaky presse, à Paris

— On vient juste de nous demander le fourgon. Un corps a été trouvé dans un appartement à Edgeriver. Sans doute un accident, mais la police locale préférerait y jeter un coup d'œil. Les hommes de Scott se rendent sur place.

— Passez-moi le bureau de Scott», demanda Richard.

Scott ne perdit pas de temps en préliminaires. «Où êtes-vous? de-

manda-t-il.

— A New York. Vous avez besoin de moi?

— Oui. Cette femme qu'on a retrouvée morte à Edgeriver. C'est la réceptionniste que Katie voulait interroger aujourd'hui à Westlake. Son nom est Edna Burns. Elle avait soi-disant téléphoné pour dire qu'elle était malade aujourd'hui, mais il est certain qu'elle est morte depuis au moins vingt-quatre heures. C'est une de ses collègues de la clinique qui a découvert le corps. Je cherche à prévenir Katie. J'aimerais qu'elle aille sur les lieux.

— Donnez-moi l'adresse», dit Richard.

Il la nota rapidement et raccrocha. Katie voulait questionner Edna Burns sur Vangie Lewis, et maintenant Edna était morte. Il frappa à la porte de la chambre de Clovis. Elle

ouvrit, drapée dans un peignoir en éponge. «Eh bien, qu'y a-t-il de si urgent? demanda-t-elle en souriant. Je sors juste de ma douche.

— Clo, je suis navré.» Il expliqua en deux mots. Il était pressé de partir à présent.

Elle était visiblement déçue. «Oh, je comprends bien sûr, mais je comptais rester un moment avec toi. Cela fait deux semaines, tu le sais bien. Bon. Vas-y, mais viens dîner demain soir. Promis?»

Richard Tergiversa. «Oui, oui, bientôt.» Il se prépara à partir, mais elle l'attrapa par le cou pour l'embrasser.

«A demain soir», lui dit-elle fermement.

Chapitre 25

En rentrant du restaurant, Katie se remémora sa conversation avec

Edna Burns lors de sa première visite au docteur Highley. Edna savait écouter. Katie ne racontait pas facilement sa vie, en général, mais Edna avait poussé un petit cri de compassion en remplissant sa fiche. Sans en croire ses propres oreilles, Katie s'était retrouvée en train de tout lui raconter sur John.

Vangie en avait-elle beaucoup dit à Edna? Elle venait à Westlake depuis l'été dernier. Que savait Edna sur le docteur Fukhito? Il y avait quelque chose d'étrangement troublant dans le nervosité du médecin. Pour quelle raison était-il nerveux?

Katie s'arrêta devant chez elle et décida de ne pas aller garer tout de suite sa voiture. On était mercredi, le jour de Mme Hodges. Une légère odeur d'encaustique au citron flottait dans la maison.

(A suivre)

Tennis - Open de Gstaad: nouvel échec de Marc Rosset

Une terre maudite

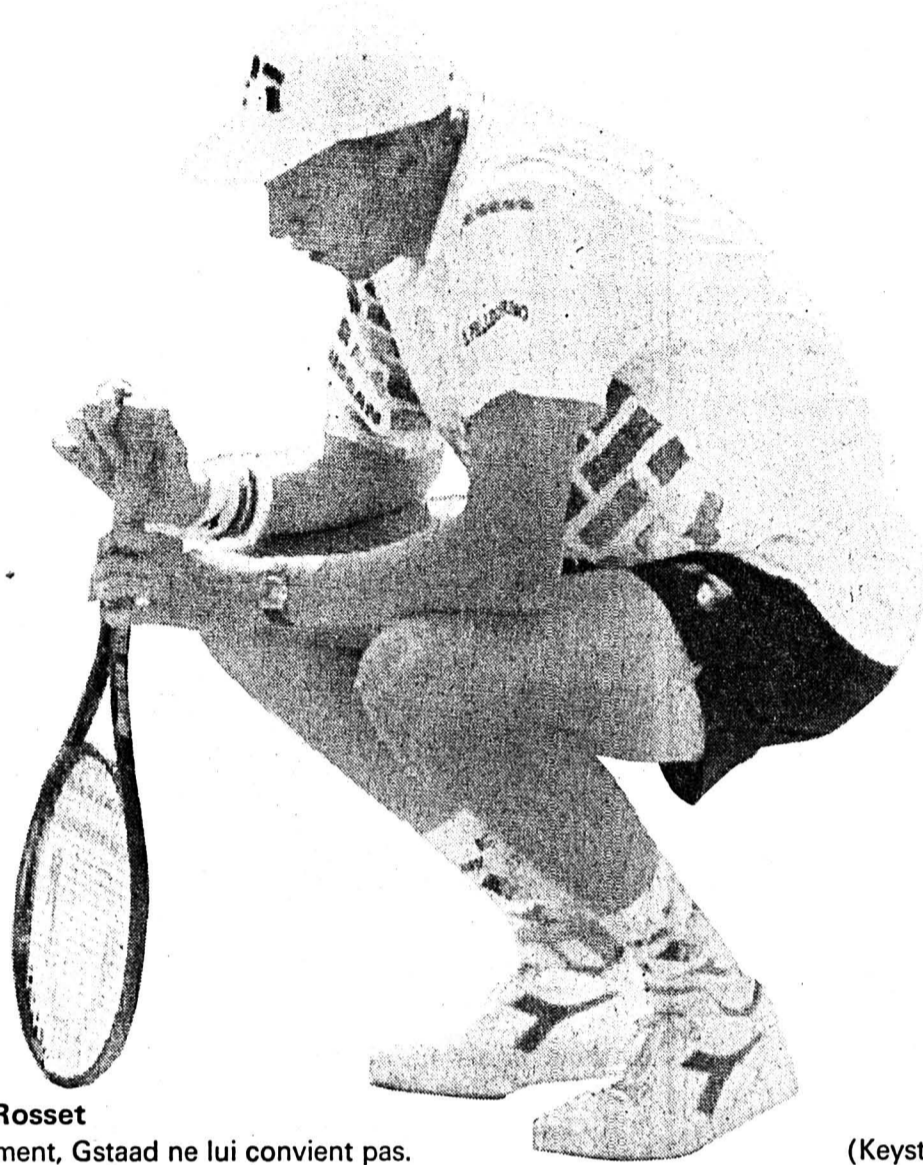
Gstaad devient une terre maudite pour Marc Rosset (28e ATP). Après ses deux échecs successifs en 1991 devant Wheaton et en 1992 devant Santoro, au premier tour alors qu'il avait à chaque fois bénéficié de plusieurs balles de match, le Genevois disparaît au deuxième tour en 1993, battu dans le tie-break de la troisième manche, par l'Australien Jason Stoltenberg (67e ATP).

Vainqueur 6-4 6-7 (3-7) 7-6 (7-5) en 2 h 20', le joueur de la Nouvelle Galles du Sud n'a jamais cédé son engagement, même lorsqu'il se trouva en grand danger, comme au sixième jeu de la troisième manche. Rosset se révéla alors incapable de creuser l'écart à 4-2 alors qu'il bénéficiait de quatre balles de break. Il a été déficient dans ses retours de service, en particulier sur son revers. Sur l'ensemble de la partie, l'Australien sauva huit balles de break contre sept à Rosset. Récent vainqueur du tournoi sur herbe de Manchester, Stoltenberg (23 ans) choisit une option offensive dans le duel qui

l'opposait au champion olympique. Les 5323 spectateurs en eurent pour leur argent. Dès que Rosset retrouva son efficacité au service, le match gagna en intensité. Dans la première manche, le numéro un helvétique ne réussit qu'un seul ace. Au décompte final, il en totalisa neuf contre quinze à son adversaire. Le Suisse a donc rencontré meilleur serveur que lui!

«On dit souvent que Gstaad est le Wimbledon des Alpes. Je crois que cette appellation n'a jamais été aussi vraie qu'aujourd'hui. J'avais l'impression de disputer un match sur gazon... Mon manque de compétition m'a été fatal. Éliminé rapidement à Paris et à Wimbledon, je n'ai pas beaucoup disputé de vrais matches depuis deux mois. J'ai raté des occasions favorables à des moments importants...», expliquait Rosset à l'issue d'une partie qui lui laissait un sentiment d'amertume: «Plus le match est serré, plus la déception est grande», soupirait-il.

Lundi à Genève, il passera sur le billard. L'ablation des amygdales devrait mettre un terme aux ennuis de santé qui le handicapent depuis le début de l'année: «Chaque jour, je dois prendre des antibiotiques et, à la longue, ce n'est plus drôle du tout et cela a des répercussions sur l'organisme. Je reprendrai en principe la compétition dans un



Marc Rosset

Décidément, Gstaad ne lui convient pas.

(Keystone)

Résultats

Simple messieurs, deuxième tour: Novacek (Tch/No 3) bat Costa (Esp) 6-4 3-6 6-4. Stoltenberg (Aus) bat Rosset (S/No 7) 6-4 6-7 (3-7) 7-6 (7-5). Muster (Aut/No 2) bat Gilbert (Fr) 3-6 6-3 6-1. Naewie (All) bat Krishnan (Inde) 4-6 6-4 6-0.

Double messieurs, quart de finale: Davids/Norval (Hol/Af-S) battent Costa/Muster (Esp/Aut) 7-6 (7-3) 6-3. Bauer/Prinosil (EU/All) battent De Jaeger/Ondruska (Af-S) 3-6 6-0 7-5.

Aujourd'hui. Court central, dès 10 h 45, quarts de finale: Soves-Goellner, suivi de Stoltenberg-Muster, Naewie-Novacek, Bruguera-Corretja, Pioline/Rosset-Benson/Schapers.

mois avec le tournoi de Cincinnati», confirmait-il.

MUSTER LE ROULEAU COMPRESSEUR

Lent à se mettre en train, Thomas Muster, comme au premier tour devant l'Argentin Stringari, a perdu le premier set dans le match qui l'opposait au Français Rodolphe Gilbert (81e ATP). Vainqueur 3-6 6-3 6-1 de

ce duel de gauchers, l'Autrichien lamina littéralement son adversaire lors de la dernière manche. Tête de série numéro 2, Muster ne se heurtera pas en quart de finale à un adversaire qui avait su juguler sa puissance à Rome en mai dernier. Rosset éliminé, il revient à l'Australien Jason Stoltenberg de s'imposer à ce véritable rouleau compresseur des courts.

Tête de série numéro 3, Karl Novacek devrait bien être l'adversaire de Muster en demi-finale. Le Tchèque a certes connu quelques moments de distraction dans son match contre l'Espagnol Carlos Costa (39e ATP).

La qualité de son service fit la différence. Il passa onze aces contre six à son adversaire mais il lâcha un set (6-4 3-6 6-4). (si)

Football - Match amical: NE Xamax - Strasbourg ce soir à Noiraigue

Stielike contre Gress

Pour le 65e anniversaire du FC Noiraigue, NE Xamax affronte Strasbourg ce soir sur le coup de 19 heures au pied de la Clusette. Le jeu en vaudra le déplacement. Comment, en effet, rater un match de football qui oppose deux anciennes figures marquantes de NE Xamax. Gilbert Gress et Ulli Stielike. Désireux de fêter les 65 ans de son club, le FC Noiraigue, le président Bernard Hamel est parvenu à mettre sur pied une rencontre amicale opposant NE Xamax à Strasbourg.

d'honneur ou sur les gradins d'une nouvelle infrastructure de 1500 places montée pour l'occasion.

Ce match de gala permettra aussi de tirer les premiers enseignements concernant des équipes passablement modifiées à l'entre-saison. Dans une région qui lui est cher et où il compte de nombreux amis, Gilbert Gress alignera la meilleure formation possible de Strasbourg dans le but avoué de gagner. Reste à savoir si les pros alsaciens ne se ressentiront pas trop des efforts consentis lors du traditionnel camp d'entraînement de Durbach. Quant à Ulli Stielike, il aimerait bien que ses joueurs lui offrent un succès de prestige contre son «maître» de la belle époque des «rouge et noir».

Outre cette tête d'affiche, le président Hamel est parvenu à organiser d'autres rencontres alléchantes. C'est ainsi que, 48 heures plus tard, le dimanche 11 juillet à 17 h, Yverdon, néo-promu en LNA se mesurera à Mulhouse, futur pensionnaire de la super D-II en France. En ouverture, à 15 h, la sélection de Noiraigue jouera contre les espoirs d'Yverdon. Enfin, une semaine après, c'est Bulle, relégué en LNB, qui affrontera ce même Mulhouse sur le coup de 15 h le samedi 17 juillet. Là aussi, un match d'ouverture mettra aux prises la sélection de Noiraigue aux espoirs de Bulle.

Le spectacle est donc garanti sur le terrain de Noiraigue ces prochains jours. (comm)

Escrime - Fleuret masculin

Encore l'Allemagne

L'équipe masculine d'Allemagne de fleuret, déjà championne olympique à Barcelone, est devenue championne du monde chez elle à Essen en battant en finale sur un score sans appel l'Italie (9-3).

Avec dans ses rangs Ingo Weisenborn, champion du monde 1991 à Budapest, Alexander Koch, champion du monde 1989 (Denver) et 1993, Thorsten Weidner, Udo Wagner, médaillé

d'argent aux Jeux de Séoul (1988) et Uwe Roemer, l'Allemagne était plus que favorite chez elle. Mais l'Italie opposait aussi une belle équipe autour de Stefano Cerioni, le champion olympique de Séoul, et d'Andrea Borella, champion du monde 1986.

Pourtant dans la Grugahalle d'Essen qui devient une vraie mine d'or pour l'escrime allemande, il n'y eut pas vraiment de match. Dès le premier assaut

de chaque équipier, l'Allemagne menait 4 à 0. La cause semblait donc déjà entendue même si Alessandro Puccini donnait une victoire à l'Italie, imité un peu plus tard par Cerioni, avant de revenir sur la piste pour le dernier point de la Squadra Azzurra.

Essen. Championnats du monde. Messieurs. Fleuret par équipes. Classement final: 1. Allemagne. 2. Italie. 3. Pologne. (si)

Golf - Début de l'Open de Neuchâtel aujourd'hui

Des visiteurs de qualité

Le Golf & Country Club de Neuchâtel s'appête à recevoir une épreuve du PGA European Challenge Tour: l'open de Neuchâtel. Hier, en préambule de la douzième édition de cette compétition, le Pro-Am Golf Classic a permis aux amateurs d'apprécier la qualité du jeu des meilleurs professionnels présents à Voëns.

qui vient de terminer second du Milano Open. Les autres Suisses seront emmenés par Yves Auberson, Jean-Jacques Blattli, Christophe Bovet, Carlos Duran et Karim Baradie. Les meilleurs amateurs helvétiques feront également tout pour donner une réplique de valeur à tous ces professionnels.

Dès aujourd'hui, en l'absence Heinz-Peter Thül, le tenant du titre, Olle Nordberg, Daniel Westermarck, Jean Ignace Mouchica ou Magnus Person, tous très bien placés au classement provisoire du PGA European Challenge Tour, devraient occuper le haut du tableau.

Ce tournoi, le deuxième du pays par son importance, sera doté de 110.000 francs, dont 20.000 reviendront au vainqueur.

En l'absence du Chaux-de-Fonnier Dimitri Bieri, qui tente de se qualifier pour le British Open, le Tessinois Paolo Quirici sera également très motivé, lui

Hier, 48 équipes de 4 joueurs ont donc ouvert les feux lors du Pro-Am. C'est une nouvelle fois une formation neuchâteloise, emmenée par le professionnel Marc Stevenson, qui a terminé en tête. Marc Alioth, Serge Galley et Armin Grond ont admirablement complété le travail du pro. (comm, Imp)

OÙ ET QUAND?

FOOTBALL

- NE XAMAX - STRASBOURG
Match amical, vendredi 9 juillet, 19 h à Noiraigue.
- NE XAMAX - DELÉMONT
Match amical, mardi 13 juillet, 19 h à Vicques.

GOLF

- NEUCHÂTEL OPEN
Epreuve du PGA European Challenge Tour, vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 juillet, au Golf & Country Club de Neuchâtel (Voëns).

HIPPISME

- CONCOURS D'ENGOLLON
Epreuves L, M, R, Promotion CH, libres, vendredi 9 (10 h 30), samedi 10 (7 h 30), dimanche (8 h), au Bois d'Engollon.
- CONCOURS DE LIGNIÈRES
Epreuves L, M, R et S, jeudi 15 (9 h), vendredi 16 (7 h), samedi 17 (7 h 30) et dimanche 18 (7 h 30), à Lignièrs.

VOILE

- NOCTURNE DE NEUCHÂTEL
Championnat FVLJ, samedi 10 juillet, 19 h à Neuchâtel.

Des Suisses «propres»
Les chiffres publiés par la Commission de lutte antidopage de l'Association suisse du sport révèlent que 246 contrôles, concernant 29 sports, ont été effectués durant le second quart de l'année 1993. Tous ont été négatifs. Sept cas concernant des Suisses ou des sportifs étrangers établis en Suisse sont cependant en suspens, une enquête étant en cours. (si)

BRÈVES

Hippisme
Victoire de Brand
Le cavalier imérien Michel Brand a remporté une épreuve (un L I bar. A au chrono) du concours de Crans-Montana sur le dos de «Clover William» avec 35 centièmes d'avance sur le Genevois Menoud monté «Paddy X».

Tennis
Boichat champion suisse
Associé au Lausannois Erfan Djhangiri, le Chaux-de-Fonnier Jean-Marc Boichat est devenu champion suisse juniors de double à Bellinzona.

TV-SPORTS

- TSR
15.00 Cyclisme. Tour de France.
- 23.00 Fans de sport.
- TSI (chaîne sportive)
10.30 Tennis. Open de Gstaad.
- DRS
10.30 Tennis. Open de Gstaad.
- 15.00 Cyclisme. Tour de France.
- 18.00 Cyclisme. Tour de France.
- TSI
10.30 Tennis. Open de Gstaad.
- 15.00 Cyclisme. Tour de France.
- 23.10 Oggi al Tour.
- F2
14.40 Cyclisme. Tour de France.
- 17.00 Vélo-Club.
- 18.55 Journal du Tour.
- 20.30 L'image du Tour.
- 1.15 Journal du Tour.
- 1.40 Cyclisme. Tour de France.
- F3
12.05 Autour du Tour.
- ARD
23.25 Sportschau.
- ZDF
23.20 Die Sport-Reportage.
- Arte
20.40 La roue. Brian Holm.
- Eurosport
9.00 Triathlon.
- 10.00 Cyclisme. Tour de France.
- 10.30 ATP Tour magazine.
- 11.00 Tennis. Open de Gstaad.
- 14.00 Automobilisme. Essais du GP d'Angleterre.
- 15.00 Cyclisme. Tour de France.
- 17.00 Golf.
- 19.00 Moto magazine.
- 19.30 Eurosportnews.
- 20.00 Magazine des sports mécaniques.
- 21.00 Automobilisme. Essais du GP d'Angleterre.
- 22.00 Cyclisme. Tour de France.
- 23.00 Boxe.
- 24.00 Tennis. Open de Gstaad.

Portrait - Cédric Monnin est l'un des meilleurs trialistes du pays

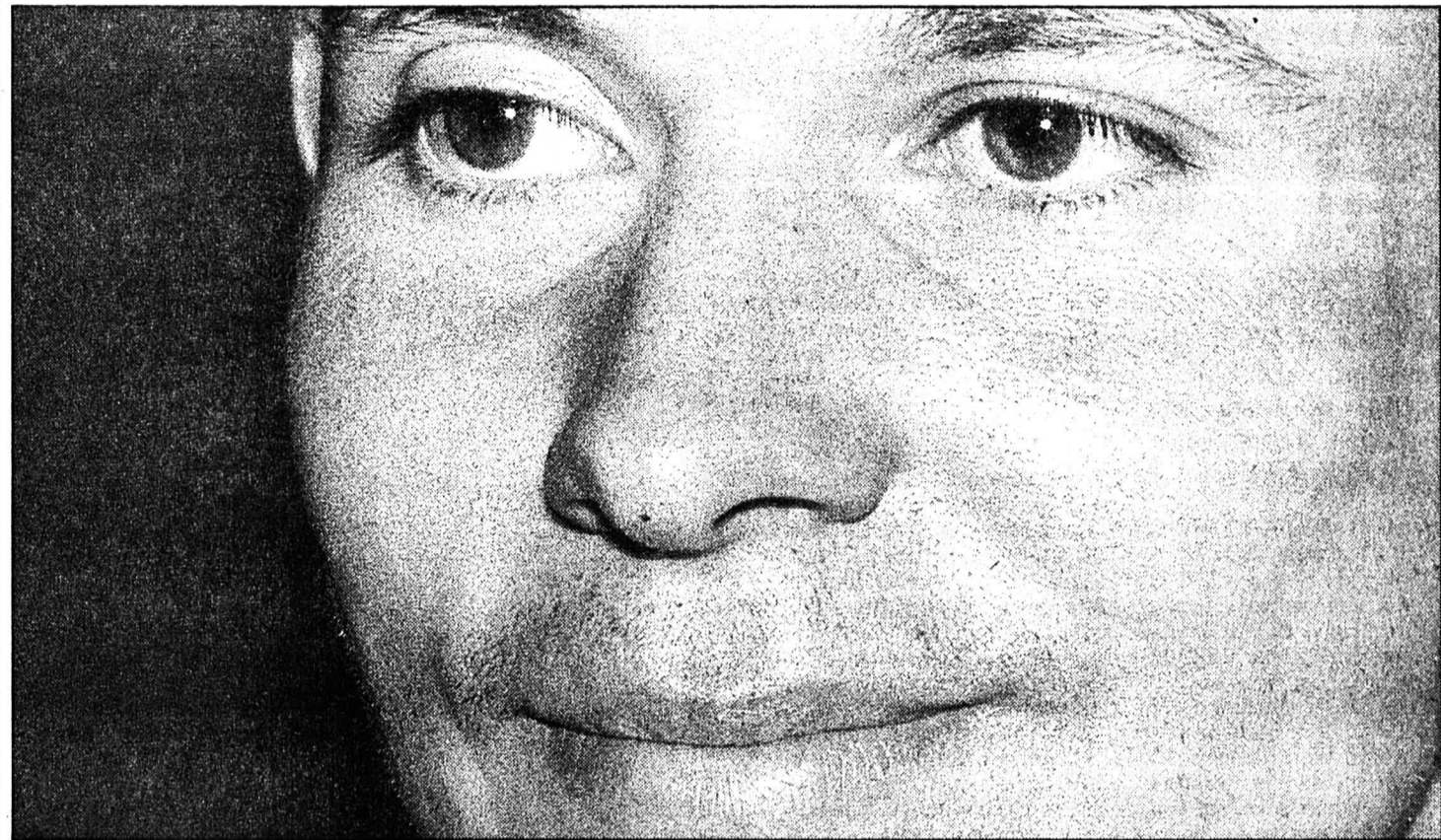
Equilibriste sur deux roues

Savoir se vendre - Par les temps que nous vivons, c'est bien souvent en coulisses qu'un sportif bâtit ses victoires. En coulisses, là où il rassemble les fond nécessaires. «Avec la crise qui sévit, la recherche de sponsors est devenue délicate et nous devons tous composer avec le minimum. En fait, il faut savoir se vendre, ce qui n'est pas mon cas.» Raison pour laquelle Cédric Monnin a confié ses intérêts à un manager, Rudi Geiser en l'occurrence. (jfb)

FICHE SIGNALÉTIQUE



Nom: Monnin.
Prénom: Cédric.
Date de naissance: 17 septembre 1967.
Etat civil: célibataire.
Domicile: Tavannes.
Taille: 180 cm.
Poids: 80 kg.
Profession: employé de commerce et mécanicien motos. «J'ai abandonné la première, que j'avais embrassée sans vraiment savoir où j'allais, pour la seconde qui correspond mieux à mes aspirations.»
Pratique le trial depuis: 1982.
Palmarès: 1984: 3e au championnat suisse catégorie juniors 125; 1985: champion suisse catégorie juniors 125; 1986: champion suisse catégorie nationale; 1987: 11e au championnat suisse catégorie internationale; 1988: 6e au championnat suisse catégorie internationale; 1989: 4e au championnat suisse catégorie internationale; 1990: 3e au championnat suisse catégorie internationale; 1991: 2e au championnat suisse catégorie internationale; 1992: 3e au championnat suisse catégorie internationale, vice-champion suisse de trial indoor derrière son frère Didier; régulièrement sélectionné en équipe suisse depuis 1988.
Autres sports pratiqués: volleyball, squash.
Hobbies: la moto en général.
Sportif préféré: Thierry Michaud, triple champion du monde de trial.
Sportive préférée: Katarina Witt. «Tout bêtement parce que c'est la plus jolie...»
Qualité première: la serviabilité.
Défaut premier: le manque de concentration en général.
Plat préféré: la cuisine indienne.
Boisson préférée: le Coca-Cola.



Cédric Monnin
Un titre de champion suisse en point de mire. (Impar-Gerber)

Comme bon nombre de sportifs, Cédric Monnin doit un peu ses débuts au hasard. «C'est un concours de circonstances qui m'a fait découvrir le trial. A 10 ans, j'étais un passionné de moto, de cross et d'enduro. Un voisin pratiquait le trial et, un jour, je suis allé le voir. Cela m'a tout de suite plu...» Une belle histoire venait de débiter car, dès lors, le jeune Cédric allait rapidement gravir les échelons.

Par **Jean-François BERDAT**

Il peut paraître paradoxal qu'un amateur de vitesse opte pour le trial. Cédric Monnin en convient: «Ma discipline est en quelque sorte l'antithèse de la moto. En fait, c'est la constante recherche de difficultés qui me fascine dans ce sport. Je crois que c'est l'un des traits de mon caractère de vouloir toujours aller plus loin...»

Discipline méconnue, le trial

Cédric Monnin et...

«Si tout le monde roulait à moto...»

Du Tour de France aux soldes, en passant par le racisme ou les contrôles radar, Cédric Monnin affiche clairement ses opinions. En fait, rien ou presque ne laisse ce trialiste indifférent.

Cédric Monnin et...

- ... les bouchons sur les routes des vacances:** «Si tout le monde roulait à moto, il n'y aurait pas de problème. Cela étant, j'estime qu'il faut partir en vacances en hiver. En ce moment, il fait beau ici... A quoi cela sert-il de partir?»
- ... les soldes:** «C'est parfaitement représentatif de l'arnaque des prix officiels. Quand on voit de tels rabais et que l'on sait que les commerçants y gagnent quand même...»
- ... le Tour de France:** «Je le suis à la radio, car mon patron

exige un sens technique très prononcé. «Sans une technique de base bien assimilée, rien n'est possible. Dès que l'on maîtrise, le plaisir est immédiat.»

CHAMPION SUISSE?

Ses grands débuts, Cédric Monnin les a effectués dans le championnat jurassien. «Une compétition ouverte à tous, sans permis, souligne le citoyen de Tavannes. J'ai accompli deux saisons, sans aucune ambition. Deux saisons qui m'ont pourtant rapidement conforté dans ma passion. Par la suite, tout s'est enchaîné, là aussi très rapidement.» Champion suisse juniors 125, puis en catégorie nationale, Cédric Monnin allait bientôt tutoyer les meilleurs en catégorie internationale. «Actuellement, je suis en tête du classement provisoire du championnat suisse. Mais rien n'est acquis puisque seules trois des neuf manches ont été courues.»

S'il devient champion suisse au terme de la saison, Cédric Monnin aura en quelque sorte bouclé la boucle. En effet, sagement, il ne croit pas en une carrière sur le plan international. «Nous autres Helvètes, nous ne disposons pas des moyens nécessaires à nous illustrer au niveau continental, encore moins mondial. Cette situation est due à un manque d'entourage. En

effet, chaque pilote est pratiquement livré à lui-même.» Cela étant, il en faudrait plus pour briser l'enthousiasme d'un garçon qui, quand bien même il a derrière lui plus de dix années de carrière, n'entend pas en rester là. «J'espère vivement conquérir ce titre... Cela dit, j'estime que j'ai encore une belle marge de progression devant moi. Partant, je continuerai tant que j'aurai l'impression de m'améliorer.»

Pas question toutefois de songer à rivaliser avec les meilleurs pilotes du circuit. «A mon âge, ce n'est plus possible. Il me faudrait ce niveau et dix années de moins pour tenter une expérience internationale. Cela étant, le rythme actuel me convient parfaitement. Je consacre beaucoup de temps à mon sport, ce qui fait que je travaille à 70% durant l'été et à 10% voire 20% l'hiver. A cette saison, je vais parfaire ma préparation dans le sud de la France. Une semaine ou dix jours, cela va bien. Au-delà, la motivation, l'envie de rouler me manque.»

IMMENSE ENRICHISSEMENT

Quoi qu'il advienne dans les années à venir, Cédric Monnin se montrera satisfait de sa carrière. «J'en aurai retiré un immense

enrichissement personnel. Le trial m'aura ainsi permis de découvrir l'Europe.»

Comme il n'a jamais ressenti le moindre signe de lassitude – «Parfois, après une course où j'avais mal roulé, j'ai eu tendance à céder au découragement, mais c'était vraiment lié à la performance...» – le Jurassien ne songe pas à la retraite. «Je suis encore prêt à gagner des courses» assure-t-il. Et puis, Cédric Monnin songe à sa succession, via son frère cadet Jérémie. «Je m'occupe attentivement de lui. Il est depuis trois ans dans le milieu et il vient de gagner sa première course, en 125. J'entends lui donner toutes les chances pour qu'il parvienne au maximum. Il va sans dire qu'il ne sera jamais question de le forcer à pratiquer le trial. Néanmoins, je tiens à ce qu'il bénéficie de cette expérience qui m'a manqué à mes débuts. Je suis en effet un autodidacte, avec tout ce que cela implique comme perte de temps...»

Dès lors, c'est peut-être bien le jour où Jérémie entrera dans la cour des grands que Cédric Monnin remportera sa plus belle victoire. Une victoire qui complèterait en quelque sorte le brillant palmarès de cet équilibriste sur deux roues.

J.-F. B.

BRÈVES

LE FRÈRE D'AMÉRIQUE

La légende prétend que l'on a tous, ou presque, un lointain petit cousin qui a émigré en Amérique. Dans le cas de Cédric Monnin, il s'agit d'un frère. «Après avoir suivi toute la filière avec moi, Didier est parti aux Etats-Unis. Avant tout pour apprendre l'anglais. Reste qu'il a emmené sa moto dans ses bagages et qu'il a pris part à quelques épreuves du championnat américain où il s'est du reste très bien classé.»

Pour les Monnin, le trial n'a pas de frontière.

L'IMPORTANCE DU PILOTE

En trial, contrairement à ce qui se passe dans la plupart des disciplines motorisées, le matériel n'est pas un gage de succès. «Le pilote représente 80% du travail, assure Cédric Monnin. On peut disposer de n'importe quelle moto, tout est ensuite question d'adaptation.»

Rien de comparable donc avec ce qui se passe sur tous les circuits du monde.

ET L'ARGENT?

L'argent est devenu l'une des composantes principales de pratiquement chaque discipline sportive. Il semblerait pourtant que le trial fasse exception. «On en parle, mais uniquement parce que l'on n'en gagne pas. Ainsi, pas question de primes d'engagement ou de victoire. Pire: nous nous acquittons tous d'une finance d'inscription.»

Ce n'est donc pas le trial qui met du beurre sur les épinards...

NE PAS CONFONDRE

D'aucuns ne font pas de différence entre le trial indoor et le supercross. Pourtant, ces deux disciplines n'ont aucun point commun. «Pour le public, le trial indoor est incontestablement plus intéressant que les épreuves en plein air. Ne serait-ce que parce que les spectateurs n'ont pas besoin de se déplacer, qu'ils ont une vision d'ensemble depuis leur siège. Durant l'hiver, il représente un excellent palliatif. Le supercross en revanche est totalement différent. Tout d'abord, il comporte une notion de vitesse inexistante en trial» raconte Cédric Monnin.

A ne pas confondre donc...

LE MEILLEUR SOUVENIR

Sélectionné en équipe de Suisse, Cédric Monnin a vécu une expérience hors du commun au Canada. «Les organisateurs avaient tracé un parcours d'une difficulté extrême... Sans doute pensaient-ils que nous aurions des ailes dans le dos. Ce jour-là, la pluie s'en étant mêlée, nous avons tous vécu un véritable enfer. M'étant retrouvé dans un borborygme, je n'avais pas fini la course et j'avais dû rentrer à pied. Paradoxalement, c'est sans doute mon meilleur souvenir. Les paysages canadiens étaient extraordinaires et nous nous attendions à tout moment à voir surgir un ours de la forêt...»

Comme quoi il n'y a pas que les victoires qui procurent du plaisir.

DOMINATION ESPAGNOLE

Si l'on dénombre quelque 150 trialistes en Suisse – «Autant de «touristes» qui ne sont pas licenciés» précise Cédric Monnin –, ceux-ci ne sont pas en mesure de rivaliser avec les meilleurs spécialistes, espagnols en l'occurrence. «Ils dominent la discipline et trois d'entre eux se classent régulièrement aux premières places. Il faut préciser qu'ils sont suivis par des entraîneurs spécialisés et soutenus par des sponsors aux moyens souvent illimités.»

Tout s'explique...

PEU DE BLESSURES

La difficulté principale du trial réside dans le franchissement des obstacles, naturels ou artificiels. «Contrairement à ce d'aucuns prétendent, les risques de blessures sont minimes, souligne Cédric Monnin. Physiquement, ce sport est nettement moins pénible que le football ou le basketball. Il faut se montrer résistant dans la mesure où une course dure entre cinq et sept heures. En fait, il s'agit surtout de demeurer concentré tout au long du parcours.»

Trial rime donc bel et bien avec mental. J.-F. B.

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

Correctionnel
de La Chaux-de-FondsUn trou de
200.000 francs

En 1990, un réviseur constatait un trou de 200.000 francs dans les comptes de la section chaux-de-fonnière de la FTMH. La secrétaire fédérative était alors congédiée et plainte était déposée contre elle. Cette dernière a comparu hier devant le Tribunal correctionnel.

Page 15

Jura bernois

Voleurs sous
les verrous

Les voleurs de coffres-forts qui avaient écumé l'arc jurassien entre novembre 1992 et janvier 1993 ont été identifiés. Il s'agit de huit ressortissants français.

Page 20

INTER-SERVICES

157 10 11

Soldes autorisés du 17 au 21.7.93

Pour savoir
ce que vous obtiendrez
à 1/2 prix
aujourd'hui!

Du 7 au 21.7.93, chaque jour un
nouvel article de notre assortiment
régulier à 1/2 prix!

RADIO STEINER

157 10 11

80 centimes la minute



Météo:
Temps ensoleillé avec des développements nuageux près des reliefs en cours d'après-midi.

Demain:
Ciel très nuageux et pluies orageuses parfois importantes.

Lac des
Brenets
750,51 mLac de
Neuchâtel
429,43 m

Fête à souhaiter vendredi 9 juillet 1993: AMANDINE



26°

11°

0°

Lever: 5 h 46

Lever: 23 h 44

Coucher: 21 h 27

Coucher: 11 h 37

3800 m



L'Impartial

Pour ne rien avoir à déclarer à son retour en Suisse

La douane en toute simplicité

Vive les vacances, plus de pénitence; les cahiers au feu, les profs au milieu! Cette maxime chantée par les gosses ne s'applique pas aux consignes que doivent faire respecter les douaniers. Pour eux, vacances ou pas, le règlement reste le règlement. Gare à ceux qui, de retour de leur séjour dans un pays étranger, la tête encore dans les vacances, pourraient l'oublier. Pour éviter toute mésaventure désagréable, l'administration fédérale des douanes signale qu'à chaque poste frontière un petit document mis à disposition. Il donne des indications pratiques pour «le retour en Suisse» et «passer la douane en toute simplicité».

Rappelons d'abord que le montant des marchandises admises en franchise (qui n'ont pas de caractère de réserve, à l'exception des boissons alcooliques, des tabacs et des produits laitiers uniquement tolérés dans certaines limites) a été porté de 50 à 100 francs dès le 1er avril dernier.

De manière générale, pour accélérer le dédouanement, l'administration des douanes recommande aux automobilistes de tenir à portée de main les pièces de légitimation requises pour le franchissement de la frontière et de déclarer toutes les marchandises transportées. Qu'il s'agisse d'un retour de vacances ou d'un déplacement de quelques heures, le temps d'effectuer quelques achats à l'étranger, bien évidemment en France pour les habitants de notre région. A noter un point important: dans le trafic frontière (soit un voyage à l'intérieur d'un



La douane franco-suisse du Col-des-Roches

La vie professionnelle commune s'organise harmonieusement et quotidiennement.

(Impar-Galley)

périmètre de 10 km de rayon ayant pour centre le point de passage emprunté), des prescriptions spéciales sont aussi applicables aux vacanciers.

Dans les marchandises exemptes de redevances figurent entre autres les effets personnels et les provisions de voyage. Pour les premiers, il s'agit de ceux utilisés pour le déplacement à l'étranger de manière courante et tous les objets d'usage courant. Pour les effets neufs, l'origine suisse doit être prouvée. En ce qui concerne les secondes, ce sont les denrées alimentaires et boissons sans alcool, prêtes à la consommation dont le voyageur a besoin pour son jour de déplacement.

Sans redevance, sont aussi admises des boissons alcooliques et du tabac. Mais en quantités limitées. Soit (pour des personnes âgées d'au moins 17 ans) de

deux litres pour des boissons titrant jusqu'à 15 degrés (en fait du vin) et d'un litre pour des boissons de plus de 15 degrés (spiritueux, alcools forts...).

Pour les vins, en plus de ces quantités admises dans les limites des «franchises-redevances», chaque personne peut importer 10 litres de vin rouge et blanc au total, contre redevance, mais sans égard au récipient. Pour le vin en bouteille, le taux du droit est de 90 centimes par litre à quoi il faut ajouter l'impôt sur le chiffre d'affaires (6,2% de la valeur). En plus, 40 litres au maximum de vin rouge en bouteille peuvent être importés au taux majoré fixé à 2 francs 60 par litre.

En raison de problèmes sanitaires, toutes les viandes et préparations de viande, ainsi que le lait et les produits laitiers en provenance d'Italie sont jusqu'à

nouvel avis interdits d'importation. Ne sont admis que les pâtes, le jambon cru séché et cuit et les fromages à pâte dure. Des autres pays sont admis 500 grammes, par jour et par personne, de viande fraîche et un kilo de préparation de viande (jambons, saucisses). L'importation de beurre est limitée à 125 grammes par personne. A noter encore que les sacs à main en cuir de crocodile, les ceintures en cuir d'éléphant, les ouvrages en ivoire sculptés sont interdits d'importation en vertu de la Convention de Washington visant à protéger les animaux en péril ou menacés d'extinction. Mieux vaut, en vacances, avoir une pensée pour eux plutôt que d'acquiescer de tels «souvenirs» et garder un bon souvenir de son séjour à l'étranger lors de son retour en Suisse, et ne pas le ternir par des ennuis à la douane. JCP

REGARD

Les étrangers

Retour de vacances: la tête encore pleine de rêves, le moral regonflé à bloc, une nouvelle forme physique pétante de santé et naturellement quelques souvenirs (souvent quelques bouteilles de vin et des bricoles, bijoux, un peu de «bidoches», quelques yaourts «Danone»...) Voilà que le gabelou de service vous tombe dessus!

Inquisiteur et un brin arrogant. La formule est presque toujours la même: qu'avez-vous acheté ou reçu à l'étranger?

Quel «étranger»? Mais j'étais chez des copains, en France au Russey (F). Avec des connaissances à Lorrach (RFA) ou des potes rencontrés l'an dernier à Luino (I) lors d'un passage dans le camping du lieu.

Pour moi, la «terre étrangère» – au sens douanier du terme – n'existe plus. Individuellement, le personnage de «L'Etranger», décrit par Camus devrait trouver place et racines sur terre. Où qu'il se trouve. Avec respect pour son identité, ses convictions et croyances. A condition alors que «l'étranger» se conforme aux normes d'ici.

Mais évidemment le douanier fait son boulot conformément aux consignes qui lui ont été assignées. Ce d'autant plus qu'à la suite du 6 décembre dernier, au milieu de l'Europe et face aux autres pays du monde, c'est la Suisse qui est devenue «l'étrangère».

Qui a dit étranger? Les étrangers naturellement...

Jean-Claude-PERRIN

La Chaux-de-Fonds: banquiers et PME face à face

Des intérêts convergents

A l'occasion de sa récente assemblée, l'Association industrielle et patronale de La Chaux-de-Fonds (AIP) avait convié les directeurs des principaux instituts bancaires de la place à participer à une table ronde qui a permis d'aborder, très ouvertement, la question du partenariat entre banques et PME.

Cet intéressant débat a été précédé d'une partie statuaire au cours de laquelle le secrétaire de l'AIP, Me Jean-Philippe Kernen, a souligné la bonne capacité de résistance de l'industrie des Montagnes neuchâteloises face à la tourmente économique. Il a aussi lancé un message solennel pour que les membres de l'AIP

fassent leur possible pour engager des jeunes, en utilisant les mesures de chômage, afin de «ne pas démotiver ces forces vives qui sont la relève de notre savoir-faire local».

Introduisant le débat, Me Kernen a utilement rappelé que neuf emplois sur 10, dans notre pays, sont assurés par les PME, alors que les crédits inférieurs au million représentent plus du 90% des placements des banques. Deux éléments qui plaident en faveur de la création d'un véritable partenariat entre banques et PME!

S'exprimant au nom de ses confrères, Francis Favre (SBS) a confirmé ces propos, ajoutant que si les PME sont un facteur

essentiel du capital des banques régionales, les mêmes sont parfois bien vulnérables et entraînent la prise de risques non négligeables pour les banquiers. Il a toutefois admis que les banques avaient aussi commis des erreurs «en participant activement au dérapage collectif des années 1987 à 90; des années qui coûtent encore cher à l'économie aujourd'hui, ce qui nécessite un accroissement considérable des provisions – 12 milliards en 1992 – et la révision de certains principes de fonctionnement qui ne nous donnent pas forcément une bonne image de marque».

Un retour à la sagesse et une amélioration de la compétitivité qui se traduit par des suppres-

sions d'emploi et des «délocalisations» parfois dommageables pour la clientèle locale. Plusieurs industriels le relèveront et proposeront que le regroupement de services se fasse dans nos régions qui disposent encore d'espace utile, plutôt que dans les centres déjà saturés...

Autre élément intéressant: banquiers et chefs d'entreprise se sont plaints de la qualité du travail des fiduciaires qui négligent – volontairement ou par incapacité – leur rôle de conseil pour se contenter de dresser des bilans, parfois bien optimistes, pour amener les banquiers à lâcher du lest. Avec le danger, à terme, de ne rendre service ni à la PME, ni à la banque... M.S.

Le CANADIAN
SEX TOURSVendredi
9 juillet
dès 22hCESAR'S
LA CHAUX-DE-FONDS
DiscothèqueVivez une soirée très chaude à l'heure des Bars Canadiens
Quatre demoiselles vous feront vibrer à l'heure des vacances
Un SHOW EXPLOSIF pour la première fois en Suisse

L'Impartial

Pendant vos vacances, amusez-vous en participant à notre

GRAND JEU-CONCOURS

sur le thème: la faune

DES JEUX

- des jeux de réflexion et de déduction
- des rébus pour vous mettre sur la bonne voie
- des solutions à trouver sans documentation particulière

Chaque jour, du lundi au vendredi
dès le 12 juillet et jusqu'au 14 août.

➤ **une page avec divers jeux**

vous permettant de découvrir un... animal
terrestre, la faune étant pris au sens large du terme

➤ **Chaque samedi, une grille géante de mots-fléchés**

contenant toutes les réponses de la semaine pour vous permettre de les vérifier

DES PRIX

- Un gagnant par page
- Vingt-cinq prix distribués par tirage au sort, soit:

1 bon d'achat de Fr. 1000.-
(à valoir chez VAC)

1 bon d'achat de Fr. 500.-
(à valoir chez Mayer-Stehlin)

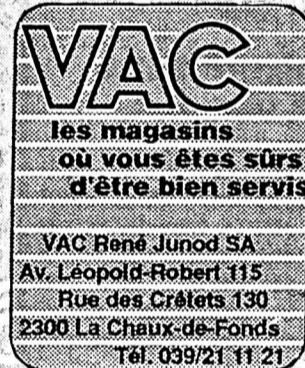
1 abonnement d'un an à L'Impartial

22 prix de consolation

- *Un prix spécial de fidélité*

Un vol en montgolfière

Condition de participation: envoi des 25 réponses groupées, dans la même enveloppe.



Tribunal correctionnel: ancienne secrétaire de la FTMH prévenue d'abus de confiance

Un trou de 200.000 francs

En 1990, un réviseur venu du siège de la FTMH à Berne constatait un trou de 200.000 francs dans les comptes de la section locale. La secrétaire fédérative, en poste depuis 1985, était alors congédiée et le syndicat déposait plainte contre elle pour abus de confiance et gestion déloyale. La prévenue comparait hier devant le Tribunal correctionnel, qui l'a condamnée à 20 mois de prison ferme.

la section locale. Cette fonction lui conférait d'assez larges pouvoirs. C'est elle seule qui disposait de la signature permettant de retirer de l'argent des comptes bancaires et postaux. Elle seule aussi qui détenait la clé du coffre, donc l'accès à la caisse. Lorsque ses fonctions l'obligeaient à s'absenter, ce qui arrivait fréquemment, elle laissait à ses collaborateurs des chèques en blanc, signés, leur permettant d'effectuer des retraits pour payer notamment les allocations de chômage.

Tous les sommes retirées à la banque sont signalées par un avis de débit. Mais quant à leur affectation... L'argent retiré par V. T. était en principe versé à la caisse du syndicat, en attendant d'être utilisé. Mais le hic, c'est que la secrétaire fédérative n'a jamais, durant les cinq ans de son mandat, tenu de livre de caisse. Une situation qui sera finalement dénoncée par le réviseur en 1990, à l'occasion de l'in-

formatisation de la comptabilité, désormais reliée directement à l'ordinateur central à Berne.

GOÛTS DE LUXE

A l'audience, la prévenue plaide la négligence. En revanche, elle nie avoir été mue par une volonté d'enrichissement. La présidente du tribunal, Valentine Schaffter, demande alors où est passé l'argent. Mystère. L'avocat du syndicat, Me Bauer, fait défiler toute une série de témoins, réviseur, administrateur et anciennes collaboratrices de V. T. Ces dernières déclarent avoir vu le train de vie de leur «patronne» s'élever sensiblement depuis 1987. Ce que tend à confirmer une enquête menée par la police cantonale. La secrétaire fédérative a payé, à une époque, jusqu'à 4000 francs de loyer, entre son duplex en ville et sa maison de campagne. Avec un salaire brut de 6500 francs. En outre, elle s'habillait et se chaussait dans les boutiques les

plus chères, passait des vacances aux Maldives, achetait des meubles de luxe...

Les comptes montrent en tout cas que V. T. vivait au-dessus de ses moyens. Et sans avoir de dettes, excepté des arriérés d'impôts. Lorsqu'elle dit avoir gardé chez elle d'importantes sommes d'argent, ses «économies», cela fait sourire le procureur général, Thierry Béguin. Pour lui, le désordre fait partie de la tactique: des comptes mal tenus peuvent servir d'écran lorsqu'on est démasqué. Convaincu de disposer d'assez d'indices pour retenir l'abus de confiance, il estime que la prévenue s'est installée dans la fraude, sans faire preuve de moindre repentir. Circonstance aggravante à ses yeux, elle s'en est pris au patrimoine de ceux qu'elle était censée défendre, «des gens simples». Il réclame donc une peine sévère, deux ans et demi d'emprisonnement, sans sursis.

Pour le défenseur de V. T.,

Me Châtelain, sa cliente n'a fait que reprendre des pratiques en cours à la FTMH. L'avocat cite, à l'appui de ses dires, un rapport du réviseur reprochant un certain flou au prédécesseur de V. T., qui lui non plus ne tenait pas de livre de caisse: «On a sans doute privilégié le travail purement syndical au détriment de la gestion».

Quant au mandataire du syndicat, Me Bauer, il préfère une peine avec sursis qui permette à la prévenue de rembourser ses dettes.

ARRÊTÉE SUR LE CHAMP

Le tribunal, après une longue délibération, ressort convaincu de la culpabilité de V. T. Ses dénégations continues agissent en défaveur de l'ex-syndicaliste. Elle est condamnée à vingt mois d'emprisonnement ferme, et est arrêtée sur le champ. De plus, elle devra s'acquitter des frais de la cause qui se montent à 14.100 francs. A.M.

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT
Denise de CEUNINCK

BRÈVES

Ouverture nocturne
En demi-teinte

Hier soir, une partie des magasins de la ville tenaient leur deuxième nocturne d'été, restant ouverts jusqu'à 21 h 30. Les commerçants ont ainsi profité des nouvelles dispositions de la nouvelle loi sur le commerce. C'est à titre d'essai, précisait Jean-Daniel Rothen, président du CID, et cet automne, le commerce de détail fera le point. Tout comme pour la première tentative, ce n'était pas la cohue hier soir, mais il y avait tout de même des clients qui ont saisi cette aubaine. Certains magasins et des grandes surfaces ont proposé une animation spéciale, favorisée par la période des soldes. (ib)

CFC employé de commerce
Un oublié!

Dans la multitude des jeunes diplômés de l'EPC (Ecole professionnelle commerciale), dont les noms ont été publiés vendredi 2 juillet, Vincent Daras a été oublié. Que ce jeune détenteur de CFC d'employé de commerce veuille bien nous excuser, d'autant plus qu'il avait obtenu son certificat avec la belle note de 5,0. (Imp)

Rotary Club
Pour les enfants

A deux reprises, en décembre 1992 et en mai dernier, les membres du Rotary Club des Montagnes neuchâteloises ont fait appel à la générosité de la population en vendant du chocolat en ville de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Le produit de cette vente était destiné aux enfants défavorisés de la région. Tout récemment, un groupe d'enfants a été emmené à Lucerne pour une visite de la ville et du Musée des transports, suivie d'un tour en bateau. Ces enfants étaient accompagnés par quelques Rotariens. D'autres excursions sont prévues pour cette année. Celle qui vient de se dérouler a manifestement rempli son but: offrir à des enfants quelques heures d'évasion et de détente bienvenues. (comm-imp)

Salaires des employés communaux

Tous concernés

En cas de baisse des salaires des employés communaux, tous les départements seront concernés, affirme le directeur des Finances, Daniel Vogel. Le Syndicat des services publics a récemment accepté le principe d'une «contribution de solidarité» correspondant à 2% des salaires. Cette mesure devrait aider la commune à boucler son budget pour 1994.

Il faut distinguer deux grandes catégories d'employés commu-

naux, du point de vue de ceux qui font le budget. Il y a d'une part les membres de l'administration générale (police et bibliothèque compris) et les Travaux publics. Les Services industriels ont un statut particulier, mais leurs employés sont aussi payés entièrement par la commune. Pour tous ces travailleurs, la baisse de salaire serait la même.

Deux secteurs ont un régime différent: l'Hôpital et le corps enseignant. Dans ces deux cas,

le canton participe sous forme de subventions (50% pour les enseignants). Le Conseil communal souhaite que tous fassent le même effort. Quant aux sociétés mixtes (CRIDOR, les TC, les services de soins à domicile, le SAF, etc), subventionnées par la commune, «elles ne doivent pas passer entre les gouttes», selon M. Vogel. La ville pourrait là intervenir en baissant ses subventions, ce qui aurait le même effet sur les salaires. (am)

Premier concert sur la Plage du Marché

Bain de musique

Après quelques jours de préparatifs, parfois audacieux pour suspendre les œuvres d'art, la Plage du Marché a pris ses airs de vacances. Sitôt la terrasse ouverte, hier dans l'après-midi (notre photo Galley), les passants s'y sont arrêtés et attendus, heureusement surpris par le son du

cor des Alpes, l'artiste Zaneth ne résistant pas à essayer ce nouveau décor. Mais c'est au kiosque à musique des Crêtets que les feux des spectacles ont été ouverts, en fin d'après-midi, et une poignée de spectateurs ont applaudi la pianiste Marlène Guenat, la conteuse Chantal

Amez-Droz, et Yves Haesler, dans son récital de chansons.

Sur la terrasse de la Plage, séduisante avec ses tables, ses arbres et son palmier central, Bill Holden et ses comparses musiciens ont fait une sérénade rythmée. En soirée, la foule a peu à peu envahi la place-plage pour le concert du trio de jazz Alexandre Nussbaum. Un restaurateur bordier a étendu sa terrasse et sorti le gril à saucisses; si la Plage du Marché fait des vagues auprès des automobilistes renvoyés aux rues en dessous, elle a aussi entamé un roulis à l'ambiance bien sympathique. (ib)



NAISSANCES

Simon est heureux de pouvoir enfin câliner sa petite sœur

COLINE

née le 3 juillet 1993

Maternité de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds

Gladys et Jean-Marc PELTIER - GENOVA
Eroges-Dessus 1
2400 Le Locle

132-510031

Robin est très heureux d'annoncer la naissance de sa petite sœur

LÉA

le 7 juillet 1993

Maternité de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds

Anne et Christian HURNI-SERET
David-P.-Bourquin 36
2300 La Chaux-de-Fonds

132-510035

Veronica et ses parents ont la joie d'annoncer la naissance de

STEFANO

le 8 juillet 1993

Maternité de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds

Nicola et Patricia GUALANO
Forges 39
2304 La Chaux-de-Fonds

132-505183

P.-A. Nicolet S.A. bientôt en faillite?

Curateur désigné

Selon publication dans la Feuille officielle du 7 juillet, l'autorité tutélaire a désigné un curateur pour P.-A. Nicolet S.A., magasin de gros installé rue du Collège 85 sous le nom de Gastro-Cash. Cette procédure est appliquée lorsque les administrateurs démissionnent et qu'il n'y a plus d'organe répondant. L'une des tâches du curateur sera de déposer le bilan puis, éventuellement, de demander la mise en faillite.

Un créancier et les employés de Nicolet S.A. avaient demandé à l'Office des poursuites et faillites, en juin dernier, de dresser l'inventaire afin de sauvegarder au mieux leurs intérêts. P.-A. Nicolet S.A. a ainsi avisé sa clientèle que la maison cessait son activité. L'inventaire dressé, l'affaire est en mains du curateur désigné. Les salaires de la douzaine d'employés ont été versés jusqu'à fin juin. Désormais, le curateur va s'activer à accélérer les démarches afin que le personnel puisse être licencié et prétendre aux indemnités de chômage. Il a chargé une fiduciaire d'établir le bilan exact de la société.

En coulisses, on parlait hier d'un repreneur éventuel. L'affaire marchait bien l'année dernière, lorsque l'ancien commerce de gros P.-A. Nicolet S.A. et Central Cash avaient été rachetés et réunis par une maison fribourgeoise, et installés rue du Collège 85. C'est, à fin 1992, après la reprise de la société par un holding des Frères Borgognon, pris actuellement dans une déconfiture de quelque 50 millions entre Vaud et Fribourg, que les choses se sont gâtées. La société, toujours sous la raison sociale de P.-A. Nicolet S.A., même si les anciens propriétaires n'y ont plus d'actions, a semble-t-il un statut juridique indépendant des autres sociétés appartenant aux Borgognon. (ib)

PUBLICITÉ

Votre réparateur-storiste



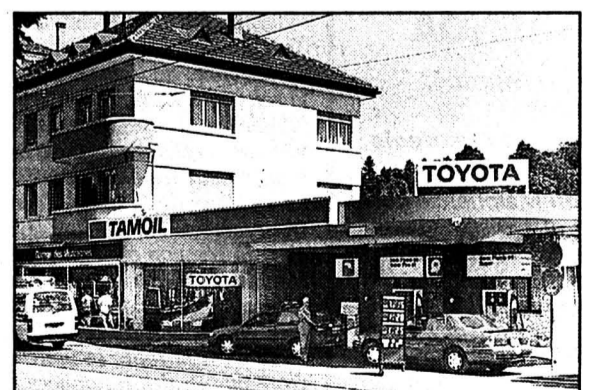
Baumann SA
Fabrique de volets roulants
8820 Wädenswil
Tél. 01/782 51 11

Baumann

Neuchâtel, Tél. 038/24 43 43

PUBLI-REPORTAGE

UNE STATION-SERVICE EN PLEINE VILLE!



La station Tamoil du Garage des Montagnes est à votre disposition. Après restructuration, elle possède actuellement un équipement des plus modernes permettant le paiement cash et par carte de crédit: Tamoil, EC Direct, Postcard, Eurocard, Visa, Diner's Et ça roule...

Garage des Montagnes, Avenue Léopold-Robert 117
La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/23 64 44

132-12003

Expérience pilote à Martel-Dernier sur «tourbe nue»

Redonner vie aux marais

Suite à l'approbation de l'initiative dite de «Rothenthurm» et son décret d'application visant à la protection des marais, toute exploitation de la tourbe a dû cesser. D'importantes surfaces (de 10 à 15 hectares dans le canton de Neuchâtel) ne sont plus que des espaces nus. De fait, la végétation typique de surface des tourbières avait été fauchée. Sur une surface de 12.000 m², propriété du canton depuis 1991, le Service cantonal de la conservation de la nature a entrepris, depuis quelques mois, au fond de la vallée des Ponts-de-Martel, une expérience pilote pour régénérer le milieu original.



MM. Jacot-Descombes et Matthey

Il est important de cicatriser de manière végétale les surfaces de tourbe dénudées par les exploitations industrielles.

Les travaux pratiques entrepris sur la parcelle achetée par l'Etat à un ancien tourbier de Martel-Dernier, Claudy Robert - qui a, depuis, immigré au Canada - se basent sur les résultats de la thèse de doctorat menée par Yvan Matthey. Celui-ci s'est penché avec une attention particulière sur les conditions écologiques influençant la cicatrisation végétale des surfaces de tourbe dénudée par les exploitations industrielles. Dans le cas où l'expérience pilote, tentée à Martel-Dernier, porterait ses fruits, elle pourrait être étendue

aux autres zones similaires du canton. Ailleurs en Suisse, on porte un regard intéressé sur cette tentative de régénération du marais.

L'IMPORTANT: C'EST LA SPHAIGNE

Théoriquement, ces surfaces tourbeuses, désertiques - car exploitées il y a quelques années encore - mais n'offrant plus qu'une couche de quelques centimètres de terreau, devraient devenir espaces marécageux. Mais il y faudrait (trop) de temps. D'où, pratiquement,

l'intervention de l'homme pour tenter de reconstruire ce qu'il a détruit. En fait, «un coup de pouce» pour «recoloniser le milieu et recréer les conditions favorables à son développement» explique M. Matthey, biologiste-écologue du bureau Eco-conseil.

Ce sont les sphaignes (des mousses) qui assurent la croissance du marais. Mais elles ne peuvent s'implanter en milieu nu. Car le sol n'accepte pas une germination spontanée des graines, puisque souvent trop chaud en surface (jusqu'à 60 de-

grés) et trop sec. Pour les acclimater, une première étape est obligatoire. C'est le développement d'espèces pionnières du milieu, comme la linaigrette et le poliric, de sous-arbrisseaux comme les aïrelles et les myrtilles qui sont les principales constituantes des tapis mousseux et spongieux des marais. C'est précisément ce que, sous forme de «plantons» ou de graines, des chômeurs sont en train de mettre en terre, dans cette parcelle-test dont les résultats ne pourront être mesurés que d'ici à cinq ans, juge M. Jacot-Descombes.

RETROUVER LA SANTÉ

Comme Yvan Matthey, M. Jacot-Descombes espère pouvoir réimplanter des touradons de linaïgrettes et des tapis mousseux qui maintiendront une certaine humidité de surface permettant aux sphaignes de se reproduire. L'intention étant évidemment de recréer les espèces caractéristiques des tourbières, de façon à ce que celles-ci reprennent une vie active, dynamique et autonome.

Diverses techniques sont expérimentées à cet effet: les protections naturelles, par paillage ou ombrage grâce au touradon, ou artificielles avec la création de petites serres. Et ce, dans le but de «modifier la structure des milieux et d'offrir de bonnes conditions aux sphaignes sans attendre de longues décennies par une normalisation des conditions microclimatiques», relève M. Matthey.

La tourbière devrait ainsi retrouver une belle santé dont il faudra, à doses homéopathiques, faire apprécier la beauté aux touristes. (jcp)

Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80

BRÈVES

Indevillers

Vaches indésirables

L'arrivée hier matin à Indevillers d'un troupeau de 32 vaches, appartenant à la famille Monnot de Frambouhans et expulsé de Haute-Saône où il pâturait en raison de son état sanitaire douteux, provoque déjà un tollé parmi les paysans du lieu. Jean-Charles Parrenin, au nom du syndicat agricole, est venu en effet hier après-midi à la gendarmerie de Maïche pour déposer plainte contre le propriétaire de ces bêtes qui, quatre heures après leur transfert à Indevillers, avaient déjà pris la clé des champs pour brouter l'herbe du voisin. (pr.a)

Courtefontaine

Disparition

Un hélicoptère de la gendarmerie dépêché de Dijon, un maître-chien, des hommes-grenouilles, plusieurs brigades mobilisées et une bonne partie de la population du village de Courtefontaine (plateau de Maïche) ont passé hier la région au peigne fin pour tenter de retrouver l'épouse du maire de la localité disparue depuis mercredi après-midi. Cette femme de 41 ans avait quitté son domicile en avertissant sa fille qu'elle allait cueillir des framboises. Vers 23 h 30, son mari alertait la gendarmerie de Maïche. La disparue était souffrante, et aurait mal accueilli de récentes épreuves. Les importants moyens mis en œuvre pour la retrouver n'avaient pas permis d'aboutir hier soir. Les recherches s'orientaient en fin de journée aux abords du Doubs, dans le secteur du barrage de Vauvrey. (pr.a)

AGENDA

Plage du Marché, première

Musique et spectacle de rue

Plage du Marché, Le Locle, première! Ce soir vendredi 9 juillet de 19 h à 22 h, divers spectacles sont offerts en plein air. Début des festivités avec du jazz et «Alexandre Nussbaum Trio» sur la place du Marché. Ensuite, aussi bien sur la place du Marché que dans les jardins du Casino, on pourra voir un spectacle de rue avec «La Rabouine» et entendre Bill Holden ainsi que les musiciens multi-instrumentistes de «Zaneth». (Imp)

«Margoulins» devant la justice à Besançon

L'Emmental n'avait pas payé la douane

Comment faire le maximum de bénéfices en commercialisant en France de l'Emmental grand cru affiné en Suisse? En ne payant pas les droits de douane. Deux habitants du Haut-Doubs, liés au milieu fromager, ont vite trouvé la réponse et se sont lancés dans cette opération délictueuse.

La justice française reproche à deux habitants du Haut-Doubs d'avoir monté un stratagème destiné à bernier les douanes pour écouler sur le marché français 8 tonnes d'Emmental à bon

compte. Ainsi le fromage vendu par un affineur d'Yverdon ne devait que transiter dans l'hexagone pour prendre le bateau à Bordeaux ou Marseille. Sur les documents douaniers, il était théoriquement destiné au marché africain. En fait l'Emmental n'allait pas bien loin car, dès la frontière passée, on l'injectait dans le circuit commercial traditionnel français.

«Une opération de flibuste commerciale», pour le substitut Vaulot-Pfister qui n'a pas hésité à traiter le prévenu responsable d'une fromagerie, de «margou-

lin». Il réclame contre lui 6 mois de prison avec sursis et le paiement d'une amende de 1,4 million de FF aux douanes.

L'autre homme impliqué dans cette affaire, un Pontissalien, sera jugé au mois d'août car son avocat Me Lévy ne s'est pas présenté à l'audience.

Domage car s'ils reconnaissent au début avoir monté ensemble cette opération pour faire des bénéfices, aujourd'hui ils s'affrontent. Le fromager affirme avoir été berné par l'autre. (p.sch)

BILLET-DOUBS

Renverser le courant...

La revitalisation du Haut-Doubs pourrait bien se situer entre deux rendez-vous. Le premier vient d'avoir lieu à Bruxelles, entre les conseillers fédéraux Cotti et Delamuraz, d'une part, et Jacques Delors, président de la Commission européenne, de l'autre. L'enjeu était connu: après le rejet de l'EEE, reprendre les négociations bilatérales. La réponse de Bruxelles n'a étonné personne, qu'il s'agisse de la limitation des 28 tonnes pour les poids lourds ou des statuts particuliers de la main-d'œuvre étrangère: frontaliers et saisonniers. L'autre rendez-vous, c'est la réunion ministérielle qui a lieu, lundi, à Mende, chef-lieu du plus petit département français, sur les orientations de la politique d'aménagement du territoire.

Et c'est là toute la nouveauté, pour les régions frontalières, des retombées de la négociation Suisse-CE. En décembre dernier, il n'y avait plus, en France, de politique centrale en faveur des régions, condamnées à se développer ou à végéter, selon leur rythme propre. L'abandon, envisagé par la Suisse, au 1er janvier 1995, du permis de travail des frontaliers, aggravait les disparités de développement, de part et d'autre de l'Arc jurassien, alors qu'aujourd'hui, le rééquilibrage des régions, envisagé par le Gouvernement

français, permet au Haut-Doubs d'aborder plus sereinement le principe inéluctable de la libération du travail frontalier. Il est vrai qu'en l'absence de toute politique gouvernementale de rééquilibrage des régions, le Haut-Doubs avait toutes chances de basculer définitivement dans le statut peu enviable de zone-dortoirs et d'espace de plein air pour les cantons de l'Arc jurassien.

Le constat du Gouvernement français est sans ambiguïté. Depuis 12 ans, l'Hexagone se fragmente en trois sous-ensembles: régions en expansion, en stagnation et en récession, ce qui est le cas du Haut-Doubs. La politique esquissée définit trois cibles: régions de «métropolisation», de polarisation et zones rurales. Le problème des banlieues et de la désertification est inclus dans cette classification.

Doze ans d'autonomie communale, départementale et régionale ont démontré qu'une politique de revitalisation des zones rurales - 90% du territoire français dans moins de 10 ans - ne pouvait être conduite que sur le plan national. C'est là le seul moyen d'éloigner le spectre de régions-dortoirs, durablement handicapées face aux régions frontalières étrangères. Pierre LAJOUX

Conseil de district du Val de Morteau

Une saucisse et une route

Pour le dernier Conseil de district avant les vacances, les élus du val de Morteau avaient à traiter deux dossiers de poids avec la demande de participation financière présentée par le Comité de promotion des produits régionaux et le tracé de la route des Microtechniques qui devra être soumis à l'enquête d'utilité publique au début de l'année prochaine.

Pierre Cheval, président du Conseil de district, donna lecture de la demande de partenariat financier des organisateurs de la fête de la Saucisse qui se déroulera cette année du 20 au 22 août.

Jean-Pierre Razurel, président du Comité des Fêtes de Morteau, prit ensuite la parole pour plaider la cause d'une fête cantonale avec la participation de l'ensemble des communes.

Après un débat assez long et parfois houleux, Michel Caille tira la conclusion qui s'imposait: «La participation des autres communes n'est pas encore mûre. Ce sera un problème à reprendre à la base l'an prochain.» Pierre Cheval renchérit sur ce sujet en demandant «la création d'un comité intercommunal pour la préparation de la fête».

Après l'exposé du budget prévisionnel par M. Michel, la décision fut finalement prise de jouer le partenariat dans cette opération. Le district a donc voté, au titre de la politique de communication, une participation financière de 40.000 FF. Certains conseillers se seraient contentés, eux, de 35.000 FF seulement.

Paul Vieille, maire des Fins, commune incontestablement la plus concernée par la route des Microtechniques, a présenté le plan de son tracé. Il a souligné

les incertitudes qui subsistent au niveau du terrain de football des Fins et des marais de la Tanche. Pierre Cheval a rappelé que cette consultation avait pour but de permettre l'enquête d'utilité publique, qui devrait se dérouler au début de l'année prochaine. Au cours du débat, le tunnel ne fut évoqué que pour mémoire par Philippe Perrot, conseiller municipal des Fins, qui regretta le manque de clarté du président du Conseil général sur ce sujet: «Il aurait dû dire dès le départ que ça ne se ferait pas. C'est nous qui allons porter le chapeau.» Sur ce sujet, Claude Vermot, lui-même conseiller général, est inflexible: «C'est aux élus de se prononcer, non aux groupes de pression».

En définitive, les élus ont approuvé le tracé proposé à l'exception de Philippe Perrot, Jean Prudhon et Denis Roy. Ce dernier s'est abstenu pour les mêmes raisons qu'il a émises au nom de son groupe au Conseil municipal de Morteau. (dry)

PUBLICITÉ

PUBLICITAS
Rue du Pont 8
Le Locle

AVIS

Notre bureau sera
FERMÉ
du 19 au 30 juillet

Nous remercions notre aimable clientèle de sa compréhension et la prions de transmettre ses annonces à: Publicitas
place du Marché
2302 La Chaux-de-Fonds
ou par téléphone 039/210 410
132-12536

MINI-ANNONCES

● demandes d'emploi

JEUNE FILLE 20 ANS, sérieuse et distinguée, cherche travail dans restauration ou autre, pendant août-septembre. Etudie toutes propositions. ☎ 0033/81 43 58 38 28-1242

JEUNE VENDEUSE QUALIFIÉE, cherche emploi. Libre dès août 1993. ☎ 039/32 15 14 (demandez Nathalie). 157-500274

● offres d'emploi

BEBE 14 MESES, busca niñera, 4 tardes por semana. ☎ 039/26 67 44 157-500264

● nos amies les bêtes

UN DOGUE ALLEMAND, UN LABRADOR, UN CANICHE, 2 ans. Antivivisection romande. ☎ 039/23 17 40 ou 23 46 21 470-551

Perdu **CHAT GRIS**, avec collier rouge, à la rue Jacob-Brandt 8, depuis le 3.7.93. ☎ 039/23 74 67, récompense. 132-509502

● perdu

TÉLÉCOMMANDE POUR APPAREIL ACOUSTIQUE, (Widex), au parc des sports, pendant les joutes. Récompense. ☎ 039/23 44 33 132-506793

● à acheter

Je cherche **PROJECTEUR FILM SUPER 8**. ☎ 039/28 83 75 132-510015

● marché de l'occasion

A vendre, **CHEVROLET CHEVEL**, 74 beg échel 5. V8 350. BA, DA, VE, CGS. Prix très int. ☎ 0033/81 67 59 24, après 19 heures. 132-510011

A vendre, **CITROËN BX 19 DIESEL**, 1986, 120 000 km, direction assistée, vitres électriques, expertisée. Fr. 5300.-. ☎ 039/61 10 70 132-503961

SUZUKI CABRIOLET VITARA, blanc-ivoire. ☎ 039/26 08 03 ou 039/28 34 32 132-510016

● immobilier

A louer, centre ville La Chaux-de-Fonds, **BEL APPARTEMENT RÉNOVÉ**, de 4½ pièces, avec cheminée italienne, chauffage à gaz indépendant, cuisine non-encagée, salle de bains-W.-C., galetas et cave voûtés, colonne de lavage et de séchage du linge. Fr. 1100.- + charges. ☎ 037/24 60 88 132-508301

LA SAGNE. A louer tout de suite ou à convenir appartement de **3½ PIÈCES**, Fr. 590.- charges comprises, cuisine agencée, jardin, év. garage. Pour visite samedi de 9 à 14 heures ou sur rendez-vous. ☎ 039/31 78 35. Adresse: Miéville 124, rez-de-chaussée à droite. 132-510019

Particulier cherche à acheter, région Jura neuchâtelais, Franches-Montanges, Haut-Doubs, **MAISON OU FERME HABITABLE**. SFr. 250 000.-, maximum. Faire offre sous chiffres K 132-742483 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

A louer, rue de la Côte 12, rez-de-chaussée, **GRAND 2½ PIÈCES**, entièrement rénové, jardin collectif, libre pour le 1.8.93 ou à convenir. Loyer Fr. 675.- charges comprises. ☎ 039/28 82 83 132-510020

A louer au Locle, **APPARTEMENT 4 PIÈCES**, rénové, cuisine, douche, W.-C. intérieur, avec jardin, loyer Fr. 418.- + charges. ☎ 039/31 64 80 (heures des repas). 157-500197

A louer centre Le Locle, **GRAND APPARTEMENT 4 PIÈCES**, situation calme, Fr. 630.- + charges + service de conciergerie. Libre dès le 1er septembre 1993. ☎ 039/31 77 16 157-500270

A louer à La Chaux-de-Fonds, Industrie 2, **APPARTEMENT DE 3 PIÈCES**, cuisine agencée, Fr. 910.- sans charges. Libre tout de suite. ☎ 039/28 62 57 132-508978

Le Locle, centre-ville, à louer tout de suite, **APPARTEMENT 2½ PIÈCES**, avec cheminée, cuisine agencée, Fr. 550.- charges comprises. ☎ 039/31 46 56 157-500267

Traducteur cherche à louer à La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT OU MAISON 6/7 PIÈCES**, cachet ancien, tranquillité et verdure. ☎ 032/91 91 27 132-510023

APPARTEMENTS, 3, 4, 5, 7 PIÈCES, La Chaux-de-Fonds, ☎ 038/53 22 13 132-508558

A louer tout de suite aux Ponts-de-Martel, **2 PIÈCES**. ☎ 038/42 41 36, 039/37 18 51 (soir). 157-500259

A louer, dans petit immeuble, **APPARTEMENT 4 PIÈCES**, remis à neuf, cuisine agencée, Fr. 950.- charges comprises. ☎ 032/97 53 56 132-509836

A louer au Locle, dans petit immeuble, **MAGNIFIQUE APPARTEMENT 3 PIÈCES**, complètement rénové. ☎ 038/33 14 90 28-1509

A louer à La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT DUPLEX 5½ PIÈCES**, Fr. 1650.-. ☎ 039/28 40 00 132-505607

APPARTEMENT 4½ PIÈCES. Place du Bois, Fr. 930.- charges comprises. ☎ 039/28 55 01 470-102353

● à vendre

CANAPÉ COMTOIS EN SAPIN, style Louis-Philippe, état neuf. Prix à débattre. ☎ 0033/81 43 55 97 157-500269

CHAMBRE À COUCHER, bon état, Fr. 400.- à discuter. ☎ 039/31 50 75 132-500271

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

Le mot mystère

Définition: toile légère, un mot de 8 lettres
Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 4

T	E	N	N	E	R	T	T	E	L	T	E	A	F	R
R	R	O	F	R	I	U	R	B	E	L	L	E	E	E
E	H	O	R	A	E	E	E	E	A	R	E	G	E	N
T	E	F	F	E	F	N	N	D	E	R	T	R	G	
E	S	E	R	F	F	A	I	E	I	U	E	A	P	I
P	M	E	A	L	E	F	M	U	R	M	L	O	M	L
E	L	C	A	R	I	M	U	E	R	E	U	E	O	A
R	E	N	R	E	R	E	L	O	E	R	T	L	R	M
R	E	E	R	N	E	U	N	I	P	U	E	L	N	P
R	T	G	N	G	C	E	E	R	A	S	L	I	A	E
E	M	A	N	I	E	R	E	F	O	R	A	A	N	E
N	G	N	T	E	T	P	T	U	A	M	T	S	V	L
E	N	N	A	P	T	N	R	E	C	N	O	I	P	E
M	E	O	I	A	E	D	E	A	A	R	R	V	V	
D	S	T	O	L	E	R	G	D	C	P	C	G	C	E

- | | | | |
|---|--|---|--|
| A Affres
Agence
Altéré
Amarre
B Belle
C Cacao
Carpe
Cromorne
Crosne
Crotale
D Denticule
Dentine
E Effacer
Effet | E Effort
Elève
Enluminer
Enorme
Évalué
F Faute
Carpe
Finale
Flâner
G Grelot
Grisaille
L Lent
Lettre
Linge | M Main
Maligne
Manière
Méfait
Mener
Mineur
Miracle
P Panne
Peigner
Pioncer
Pouffer
Pourpre
Prélude
Privé | R Recette
Remuer
Renne
Répéter
Rompre
Ruiner
S Sourde
T Terre
Thon
Tonnage
U Urger
V Vitrail |
|---|--|---|--|

GARAGE
DES 3 ROIS SA



LA CHAUX-DE-FONDS, Bd Eplatures 3, ☎ 039/26 81 81
LE LOCLE, rue de France 51, ☎ 039/31 24 31

Nous informons notre clientèle,
ainsi que les automobilistes en
général, que nos services:

- ventes
- réparations
- carrosserie
- pièces détachées
- service et lavage
- station d'essence

restent ouverts
en permanence
pendant les vacances

132-12007



Physic club

Edith et Christian Matthey

Vous restez ici! nous aussi...
OUVERT pendant vos vacances

du lundi au vendredi
La Chx-de-Fds: 9 h - 12 h / 17 h - 21 h
Le Locle: 17 h - 21 h

Boulevard des Eplatures 19 **039/26 67 77** 2300 La Chaux-de-Fonds
 ■ SAUNA BAIN TURC ■ PISCINE - AQUAGYM ■ LOW IMPACT ■ FITNESS ■ STRETCHING
 ■ DANSE MODERN JAZZ ■ AÉROBIC ■ STEP ■ GYM ABDO FESSIER ■ GYM DOS SPÉCIFIQUE
 ■ SOLARIUM

157-14196

IMMOBILIER

À VENDRE
dans le Vallon de St-Imier

MAISON FAMILIALE,
8 PIÈCES

partiellement rénovée, par-
celle 607 m², 2 cheminées,
2 garages + remise.

Prix de vente: Fr. 340 000.-
☎ 039/44 15 47 470-102767

DIVERS

Restaurant de la Place
Fam. J.-P. Robert
Les Brenets

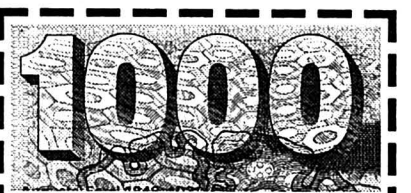
FERMETURE
ANNUELLE

du 10 juillet au 3 août
Bonnes vacances! 157-14426

A vendre
planches 24 mm
d'épaisseur,
rabotées, rainées, séchées à l'air
Fr. 12.-/m². ☎ 039/53 15 46
132-510012

L'annonce, reflet vivant du marché

FINANCE



Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom
Prénom Date de naissance
Rue No
NP/Domicile
Signature
A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue
L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 /
13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5% maximum par année inclus
assurance solide de dette, frais administratifs et commissions

D/lim/27/FR

DIVERS

Fiduciaire C. Jacot
Banque Raiffeisen

Le Locle

seront fermées
du 16 juillet au 7 août

Excepté les mercredis matins de 9 à 12 heures 157-14010

Publicité intensive,
Publicité par annonces

AUTOS - MOTOS - VELOS

GARAGE RUSTICO
Rue de France 59, 2400 Le Locle
ESSAYEZ LA NOUVELLE
155 V6



Vente et réparation toutes marques,
téléphone 039/31 10 90 157-14450

IMMOBILIER

A louer aux Brenets
5 pièces
tout confort
cuisine agencée.
Fr. 1140.-
+ charges.
☎ 061/302 22 25
3-511367

Prêts
personnels
Agence
H. Minary
☎ 039/23 01 77
470-11

À LOUER
Au Locle, rue des Envers 48-50
Dans ancien immeuble entièrement rénové,
avec ascenseur, appartements neufs de:

3½ pièces

Fr. 960.-, plus charges

4 pièces

Dès Fr. 1080.-, plus charges

4½ pièces

Fr. 1190.-, plus charges

Centre ville, cuisines agencées avec lave-
vaisselle. 28-486

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

SPECTACLES - LOISIRS

RESTAURANT - BAR « l'isba »
TEA-ROOM
La Brévine



BAL

Vendredi 9 et samedi 10
avec

Cédric et Olivier

Tél. 039/35 13 06 (Mark Leaders) 157-500272

OFFRES D'EMPLOI

Nous cherchons
UN SERRURIER AVEC CFC
OU MANŒUVRE AVEC
QUELQUES ANNÉES
D'EXPÉRIENCE

Date d'engagement: immédiate
ou à convenir.

Faire offres chez: Serrurerie
Constr. métallique.
BAGGENSTOSS René,
Bémont, 2128 Le Brouillet
☎ 039/35 14 62 157-500275

DIVERS



Rue du Temple, LE LOCLE
☎ 039/31 13 31

OUVERT

Comme d'habitude
nous sommes à votre
disposition pendant
les vacances

Votre magasin de sport

157-14070

Meubles
Du
Dieux Battoir
Daniel Biller
Capital Confiance

20 MILLIONS
de meubles à vendre
Vente aut. du 1.7 au 21.7.93

GUERRE

SUR LES PRIX

MATHOD
Entre Orbe et Yverdon
Tél. 024/59 17 48
9h - 20h

AIGLE
Sortie autoroute
Zone industrielle
Tél. 026/26 17 06
9h - 18h 30

MARIN
Sortie Neuchâtel
Tél. 038/33 81 55
9h - 18h 30

CHARRAT
Route cantonale
A côté du Moulin
Tél. 026/48 10 71
9h - 18h 30

JUSQU'À

80%

COURTAMAN
A 5 min. de Fribourg
Sortie aut. Morat
Tél. 037/34 15 00
9h - 19h

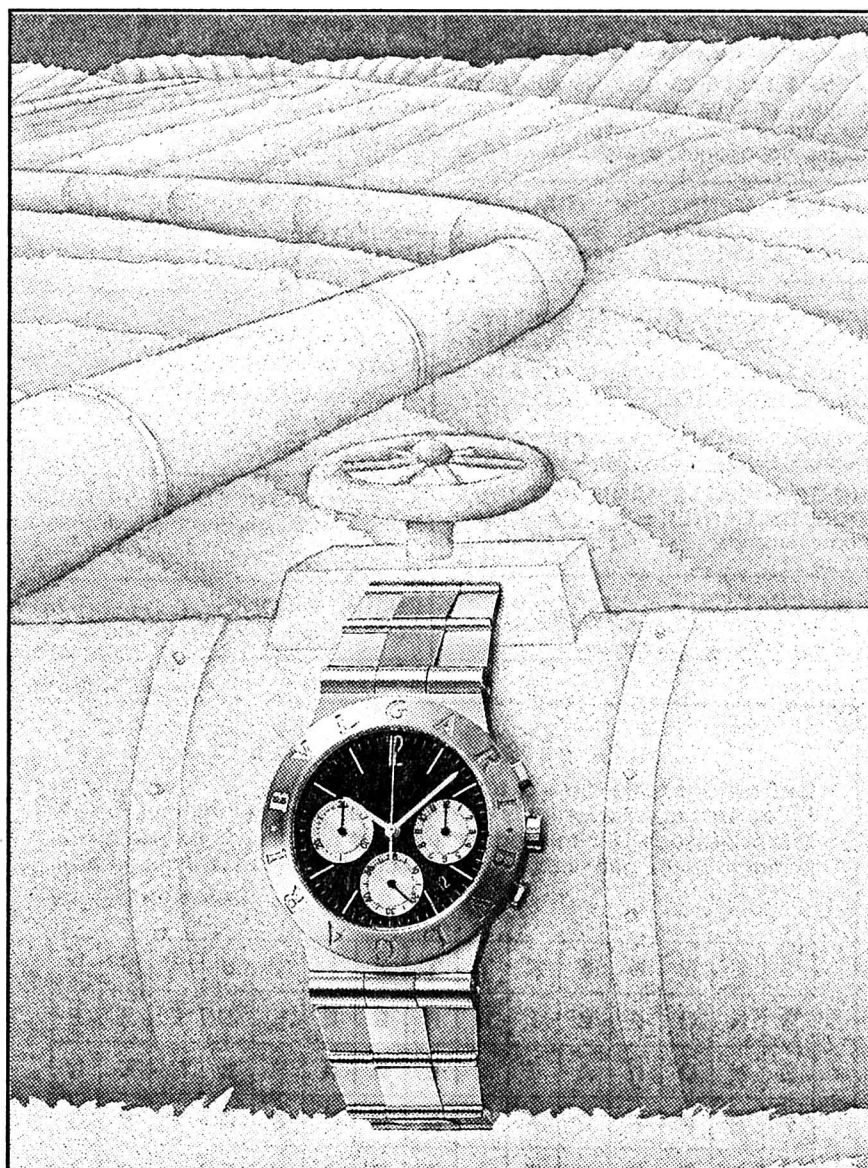
CHATILLENS
Rte d'Oron Lesanne
Tél. 021/907 71 06
9h - 18h - Samedi 17h

ROCHES
Entre Moutier et Delémont
Sortie Moutier
Tél. 032/93 57 17
9h - 19h

GENÈVE
Av. de Châmbrière 81 89
Tél. 022/786 10 00
9h - 19h - Samedi 17h

ST-SULPICE
Rte cant. Lausanne-Genève
Tél. 021/691 46 71
9h - 19h

136-1463944



BVLGARI

vous offre
votre avenir professionnel
à Neuchâtel

Dans le cadre du développement de notre unité de production de produits horlogers de luxe à Neuchâtel, nous souhaitons nous assurer la collaboration de plusieurs personnes de talent.

Si votre formation correspond à un des postes disponibles suivants:

- HORLOGERS (ERES) - EMBOITEURS (EUSES)
- AIDE-MECANICIEN avec connaissances horlogères (pose de bracelets, retouche de boîtes, polissage)

alors envoyez rapidement votre dossier de candidature à:

Bulgari Time (Switzerland) SA
A l'att. de M. B. de Coulon
Rue de Monruz 34 - 2008 Neuchâtel

28-1362

OFFRES D'EMPLOI

Le service d'aide et de maintien à domicile de Tramelan et Mont-Tramelan, cherche

un ou une infirmier(ère)

à 80-100% selon nécessité pour son équipe de soins à domicile. Salaire: selon dispositions cantonales. Date d'engagement: 1er septembre 1993 ou à convenir.

Pour tous renseignements, téléphonez au 032/97 68 78 entre 14 et 15 heures.

6-531187



MISE AU CONCOURS

La Direction de police de la Ville de La Chaux-de-Fonds, met au concours deux postes d'

AUXILIAIRES DE POLICE

Nous cherchons: des femmes et des hommes de nationalité suisse, âgé(e)s de 20 à 27 ans.

Si vous avez une éducation et une instruction de bon niveau, si vous avez la pratique d'un métier et jouissez d'une bonne santé, si votre réputation est honorable, si vous êtes sociable et avez le sens des responsabilités, nous attendons votre offre jusqu'au 31 juillet 1993

Traitement selon l'échelle communale.

Date d'entrée en fonction: 1er octobre 1993 ou à convenir.

Vous pouvez faire vos offres de service accompagnées d'un curriculum vitae à la:

Direction de police
Place de l'Hôtel-de-Ville 1
2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Pour tous renseignements, veuillez appeler le no de tél. 039/276 554 durant les heures de bureau.

132-12406

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Nous cherchons région
La Chaux-de-Fonds-Neuchâtel

UNE COLLABORATRICE

dans la vente à domicile.

Si vous avez entre 30-40 ans, bonne présentation, veuillez téléphoner au 039/26 70 58, aux heures des repas. Permis B accepté.

132-510022

Le Comité administratif du Foyer de la Côte à Corcelles-Comman-drèche, met au concours le poste de

Directeur(trice) du Foyer de la Côte

(établissement médicalisé pour personnes âgées de 70 lits).

Nous demandons:
Bon gestionnaire, maîtrisant l'informatique, habitué(e) à diriger du personnel.

Age idéal entre 40 et 50 ans. Entrée en service: 1er octobre 1993 ou date à convenir.

Nous offrons:
Traitement selon classe de l'Association neuchâteloise des établissements et maisons pour personnes âgées (ANEMPA) Caisse de retraite auprès de la Caisse de pension de l'Etat.

Les offres de service manuscrites, avec photographie, curriculum vitae et références, doivent être adressées à Mme Lucette Voegeli, présidente du Comité administratif, Av. Fornachon 30, 2034 Peaseux, jusqu'au 28 juillet 1993.

28-500454

Le Parti radical-démocratique neuchâtelois

cherche un nouveau

secrétaire cantonal

Lieu de travail: Neuchâtel

Profil souhaité:

- intérêt pour la politique, talents d'organisateur, facilité de rédaction;
- licence en sciences économiques ou politiques, en droit, en lettre ou expérience professionnelle;
- nationalité suisse, langue maternelle française, bonnes connaissances d'allemand;
- personnalité dynamique et volontaire, sachant travailler de manière indépendante et aimant s'exprimer en public.

Entrée en fonction: début janvier 1994.

Nous attendons avec intérêt vos offres de service complètes, avec curriculum vitae, photographie récente et copies des pièces usuelles, adressées à:

PRD neuchâtelois, case postale 1330, 2000 Neuchâtel. Vous obtiendrez tous les renseignements complémentaires en téléphonant au 038/24 66 91, le matin.

450-622

L'annonce, reflet vivant du marché

Rédaction
 de NEUCHÂTEL
 Tél: 038/21 26 08

Rédaction
 du VAL-DE-TRAZERS
 Tél: 038/21 26 03

Rédaction du
 VAL-DE-TRAZERS
 Tél: 038/61 38 77

BRÈVE

Législatif de Fleurier Démissions

Réunis en séance dernière-
 ment, les membres du législa-
 tif de Fleurier ont pris
 connaissance de deux dé-
 missions. Gilbert Bieler
 (Forum) a rendu son tablier
 de conseiller général et de
 président de la commission
 d'urbanisme pour des rai-
 sons professionnelles. Quant au
 socialiste Michel Jeannin, il
 renonce à exercer ses nom-
 breux mandats, avec effet im-
 médiat, dans les différentes com-
 missions. Signalons encore
 que le Conseil communal a
 constitué son bureau pour
 la période 1993-1994. Henri
 Helffer (rad) a été nommé
 président, Willy Tâche (Forum)
 vice-président et Raoul Jeanneret
 (soc) secrétaire. (mdc)

AGENDA

Rochefort

Fête au village

La traditionnelle fête villa-
 geoise de Rochefort aura
 lieu les 9 et 10 juillet. Sur la
 place du collège, ce soir dès
 19 h, la Fête de la bière dé-
 butera en musique avec la
 fanfare de Noiraigue. En-
 suite, sous une tente, l'or-
 chestre autrichien Les Har-
 ry's Weistseir conduira le
 bal. Demain, dès 9 h, une
 foire et un marché aux
 puces animeront la place.
 Des activités pour petits et
 grands sont prévues tout au
 long de la journée. (comm)

Chézard-Saint-Martin

La fête portugaise

Tous les Portugais de la ré-
 gion se donnent rendez-
 vous ce week-end sur la
 place du Boveret à Ché-
 zard-Saint-Martin pour la
 fête de St-Pierre. Ce soir
 déjà, on pourra danser avec
 le groupe musical «Them»,
 et déguster des spécialités
 portugaises, sardines, mo-
 rue, chorizos ou poulet à la
 braise, le tout arrosé de bon
 vin du pays. (ha)

Val-de-Travers

Un week-end vapeur

Le train à vapeur du VVT
 circulera entre Saint-Sul-
 pice et Travers ce week-
 end. Demain, deux courses
 aller-retour sont prévues,
 au départ de Saint-Sulpice
 à 14 h 08 et 16 h 47, et au
 départ de Travers à 14 h 50
 et 17 h 41. Dimanche, une
 navette supplémentaire est
 au programme le matin, dé-
 part de Saint-Sulpice à 10 h
 40 et de Travers à 11 h 46.
 (mdc)

Neuchâtel: l'Hôtel Beaufort ouvre ses portes le 4 octobre

Réservations jusqu'en 1995...

L'Hôtel Beaufort n'est pas encore terminé, mais il enregistre déjà des réservations qui vont jusqu'en 1995... Une chambre témoin est aménagée pour les personnes intéressées. L'inauguration a été fixée au 4 octobre prochain.

Déjà inscrit dans le nouveau guide «Pays de Neuchâtel - L'art de plaire», un document qui vient d'être distribué aux entreprises du canton, l'Hôtel Beaufort a ouvert un bureau dans l'Hôtel DuPeyrou. «Nous nous sommes déjà mis dans le guide, comme on nous l'a conseillé, parce que l'ouverture est fixée au 4 octobre», reconnaît Helga Perrudet, responsable du service des ventes.

«Nous avons déjà des réservations et c'est fantastique», commente Helga Perrudet. «Nous sommes ravis, étonnés en bien... Dans cette morosité, je vous garantis que ça fait plaisir d'avoir un écho aussi favora-

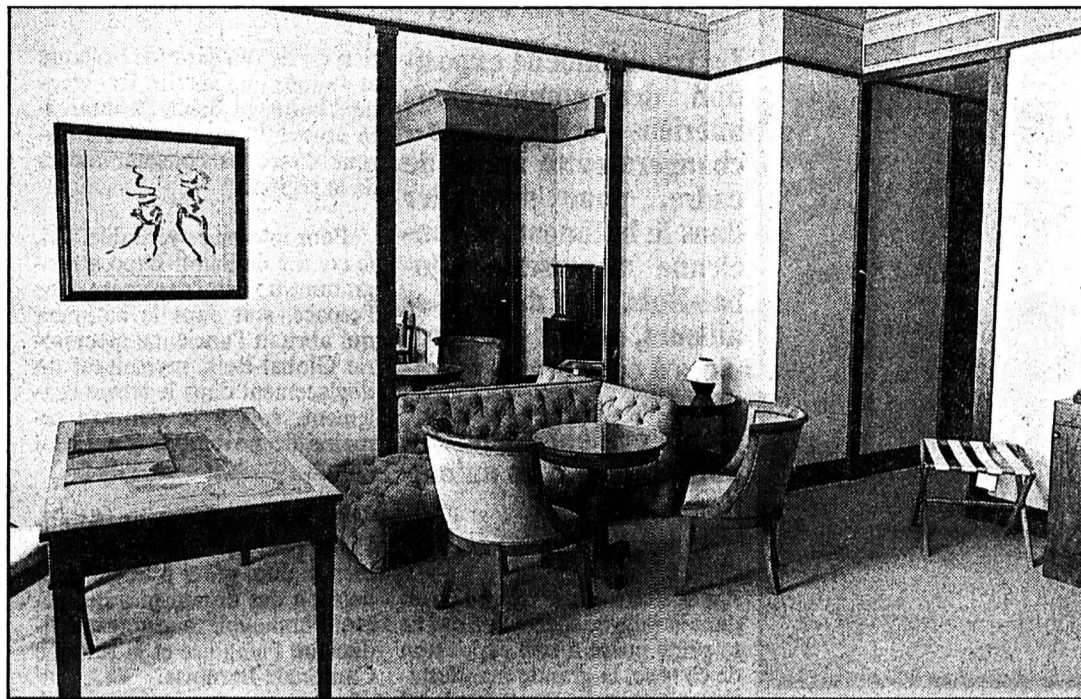
ble». Avec enthousiasme, elle ajoute: «Et ce ne sont pas les étrangers, mais les Neuchâtelois qui réagissent!».

PRIX RAISONNABLES

Le Beaufort a enregistré de nombreuses réservations pour des banquets, des séminaires, des cocktails et des chambres: «Des réservations de chambres qui vont jusqu'en 1995». Cet accueil a surpris et ravi toute l'équipe qui a travaillé pour l'hôtel durant de longs mois sans savoir au juste quel visage on lui ferait.

«Nous allons pratiquer des prix tout à fait raisonnables. Ce n'est pas un hôtel pour étrangers dont le portefeuille est richement garni...», commente Helga Perrudet. La nuitée en chambre coûte 210 à 310 fr pour une personne ou 260 à 380 fr pour deux personnes; la suite est à 600 ou 700 fr; le prix de la suite présidentielle (avec cuisinette, salle à manger, salon et chambre à coucher) n'est pas affiché.

La carte des menus a déjà été éditée: quatorze propositions allant de 32 à 93 francs. Buffets, déjeuners pour séminaires, carte des vins, propositions de cock-



Hôtel Beaufort

Une chambre a été meublée pour les personnes intéressées.

tails, banquets de fin d'année: les futurs clients de l'hôtel peuvent déjà porter leur choix. Une restauration plus courante (as-

siette du jour à 15 fr) est également prévue et le prix des consommations sera aligné sur la pratique des autres établis-

sements publics de la région. L'hôtel de luxe n'entend donc pas faire peur aux Neuchâtelois... AT

Fontaines: 5 millions à découvrir

Un projet bien ficelé

Projet de bâtiment polyvalent bien ficelé, le tout pour 5 millions: mardi, le législatif de Fontaines a donné son feu vert. Reste aujourd'hui à informer la population du village. Ce sera chose faite mercredi 18 août.

On a parlé de précipitation pour le futur «bâtiment polyvalent» de Fontaines. En réalité, la version 93 se base sur les esquisses datant de 91, lorsque la commune envisageait de construire un complexe à 7 millions, balayé en votation populaire.

Simple, «efficace» et d'une facture allégée de deux millions, le projet d'aujourd'hui répond

au besoin de la population: abri public au sous-sol (dont un local, chauffé, pourra être utilisé par les sociétés locales), trois salles de classe et des locaux pour l'administration au rez-de-chaussée, une belle salle de gym (avec scène amovible) à l'étage et des vestiaires dans les combles. Pour une enveloppe globale de 4.903.500 fr, on renoue en prime les sanitaires du collège.

Si Fontaines touche toutes les aides financières escomptées, les autorités prévoient une augmentation d'impôts (5%) d'ici 5 ans. Pas avant, parce que la commune bénéficie d'une réserve de 1,3 million «qui permet de voir

venir». Sans aides, les impôts passeraient de 85 à 96%, soit une hausse de 10%. Scénario peu réaliste du moment que des préavis favorables du canton sont déjà tombés (pour le bonus fédéral et les subventions du Service des sports).

Mardi soir, mis à part un libéral et un socialiste, le Conseil général s'est montré très enthousiaste. Fort de son soutien, les autorités vous invitent maintenant à prendre connaissance du projet. (se)

● Mercredi 18 août, 18 h 15, cour du collège: séance d'information (y compris une visite de la salle de Coffrane).

Tribunal de police du Val-de-Travers

Buttes: la poisse, devant le café

Jour sombre, jour de poisse. Route mouillée, visibilité quasi nulle. Noël approche et ce sacré sapin bouffe toute la lumière de la place. R. G. rentre de son travail au volant de son véhicule. A la hauteur du café de la gare de Buttes débouche un homme... Accident. Mortel.

Prévenu d'homicide par négligence, R. G. comparait hier devant le Tribunal de police de Môtiers. Ce mardi 1er décembre 92, il roule à une vitesse de 45-50 km/h en direction de Fleurier. A Buttes, pluie et brouillard pour décor. Ironie du sort, la lumière est réduite à néant sur la place du village pour mieux laisser briller le sapin de Noël communal! Arrivé à hauteur du passage

pour piétons devant le Buffet de la gare, «j'ai vu sortir quelqu'un, j'ai tenté alors une manœuvre pour l'éviter», raconte R. G. «Mais tout s'est passé très vite».

Le choc est inévitable, fatal. Vêtu d'habits foncés, C. C., âgé de 78 ans - «en état d'ébriété légère», relèvera la défense - s'écroule sur la chaussée. La voiture blanche, parquée illicitement à l'entrée du café, a-t-elle diminué la visibilité de R. G.? La victime s'est-elle engagée sur la route sans prendre garde? C'est ce que soutient la défense qui conclut à l'acquiescement du prévenu. Si une peine doit être prononcée, elle demande le sur-sis. Le procureur requiert trente jours d'emprisonnement. Le Tribunal rendra son jugement lundi prochain. (se)

Tribunal fédéral

Neuchâtelois déboutés

La IIème Cour civile du Tribunal fédéral a rejeté hier le recours de deux époux neuchâtelois. Ceux-ci n'avaient pas obtenu que leur fils soit inscrit à l'état civil sous le prénom de Dionatan. La Cour fédérale a rappelé que les parents ne peuvent pas donner libre cours à leur imagination en déterminant

le prénom de leur enfant. Affublé d'un prénom orthographié selon la fantaisie de ses parents, un enfant risque de perpétuels ennuis administratifs. Le Département fédéral de Justice et Police n'avait, pour sa part, émis aucune objection à l'encontre du prénom Dionatan. (ats-Imp)

Retraités de Dubied

Le respect des droits acquis

Après avoir réglé la partie administrative (approbation des comptes, réélection du comité et des vérificateurs de leur association), les participants à la récente assemblée générale des retraités de Dubied ont examiné la question du Fonds en faveur du personnel. Ils ont pris note qu'après l'acceptation du recours de l'Amicale par la cour compétente de Lausanne, au début de cette année, les représentants des retraités ont enfin pu être entendus, pour la première fois, par la liquidatrice du fonds patronal précité.

L'assemblée générale a chargé le comité de continuer les démarches avec détermination pour que les droits acquis des retraités, basés sur les années de service de chacun et le principe fondamental de l'égalité de traitement soient respectés. Ils ont demandé que le solde du fonds, dont la liquidation a été décidée il y a plus de cinq ans et qui a plusieurs millions à son actif, soit prochainement réparti équitablement entre les bénéficiaires. (comm-Imp)

SERVICES

NEUCHÂTEL

● PHARMACIE D'OFFICE
 Centrale, rue de l'Hôpital, jusqu'à 20 h. Ensuite 025 10 17.

Rail 2000

Satisfaction neuchâteloise

Dans une lettre datée du 6 juillet, adressée à la Direction générale des CFF, le Département de la gestion du territoire a exprimé sa satisfaction de voir confirmé le maintien, en première étape de la réalisation de Rail 2000, du doublement des voies sur les tronçons Onnens-Vaumarcus et Vaumarcus-Saint-Aubin, avec la construction du tunnel Saint-Aubin-Sauges.

«Cette décision ne peut que rassurer la population neuchâteloise, inquiète, à l'instar des autorités, des menaces qui pèsent sur la plupart des lignes CFF de notre canton, notamment sur le trafic régional», constate Pierre Hirschy. Le

chef du département se montre aussi satisfait de l'égalité de traitement assurée entre la ligne du pied du Jura et celle du Plateau. Enfin, le nouveau président de la CITAJ (Conférence intercantonale des transports ferroviaires de l'Arc jurassien) regrette que la première étape de Rail 2000 n'ait pas retenu le doublement de la voie du tronçon Gléresse-Douanne, ni la construction de la seconde voie du tronçon «Sud-Plus».

M. Hirschy assure par ailleurs les CFF du total appui du canton en vue d'une réalisation rapide des grands travaux prévus sur sol neuchâtelois. (comm/Imp)

Demande de moratoire des forains neuchâtelois

Loi cantonale au Tribunal fédéral?

Une pétition a été lancée par les marchands forains installés en zone piétonne, à Neuchâtel. Il s'agit d'une demande de moratoire relative à la loi cantonale sur la police du commerce ambulant qui est entrée en vigueur le 1er juillet et qui taxe lourdement les marchands (voir «L'Impartial» du 2 juillet).

«Le contrôle direct de la constitutionnalité d'une loi n'est pas possible en Suisse», dit Me Rumo qui précise: «mais il y a un contrôle indirect de la constitutionnalité d'une loi si, à la faveur d'un litige, on porte ce litige devant le Tribunal fédéral». Le canton est alors tenu de modifier cette loi si le TF la juge anticonstitutionnelle.

Lancée samedi dernier, la pétition a recueilli plus de mille signatures dès le premier jour. L'action, qui émane des marchands, se poursuit dans la zone piétonne et devrait durer encore quelques jours, alors que le mandataire de la Société romande des marchands forains, Me Freddy Rumo, tente de trouver une solution juridique au problème.

Un membre de l'association a appelé l'avocat pour l'avertir qu'il refusait de remplir le formulaire d'inventaire sur lequel se fixe la nouvelle taxation parce qu'il s'agissait «d'une intrusion inadmissible dans ses affaires». Il risque donc un refus de patente, ce qui permettrait de fonder le litige... AT

Il existe une autre possibilité. En créant le litige, il est possible dès lors de prendre contact avec les autorités et leur montrer qu'elles ont désormais le choix entre deux solutions: «encourir le désaveu du TF ou modifier la loi. Ou, éventuellement, statuer un moratoire en attendant la modification de la loi», explique encore Me Rumo. Pour l'heure, l'avocat conseille aux marchands de remplir le formulaire d'inventaire pour ne pas risquer le retrait de la patente, en y mettant toutefois une réserve qui indique «qu'ils s'exécutent, mais sans y reconnaître d'obligation et en se réservant le droit de réclamer la restitution d'une éventuelle redevance... AT

Saint-Imier: dans le bâtiment Global-Bois, à la fin novembre

Sainti-Expo déménagement

La traditionnelle exposition des commerçants imériens – et erguéliens – changera cette année de cadre, pour s'installer dans le bâtiment de l'ancienne menuiserie Global-Bois. Ses dates, par ailleurs, seront plus propices à ce genre de manifestation. On annonce d'ores et déjà un accent important sur les animations de soirée!

tion qu'ils veulent plus brillante et animée que jamais, ils entendent battre en brèche la morosité ambiante et rassembler autour d'eux les consommateurs de la région.

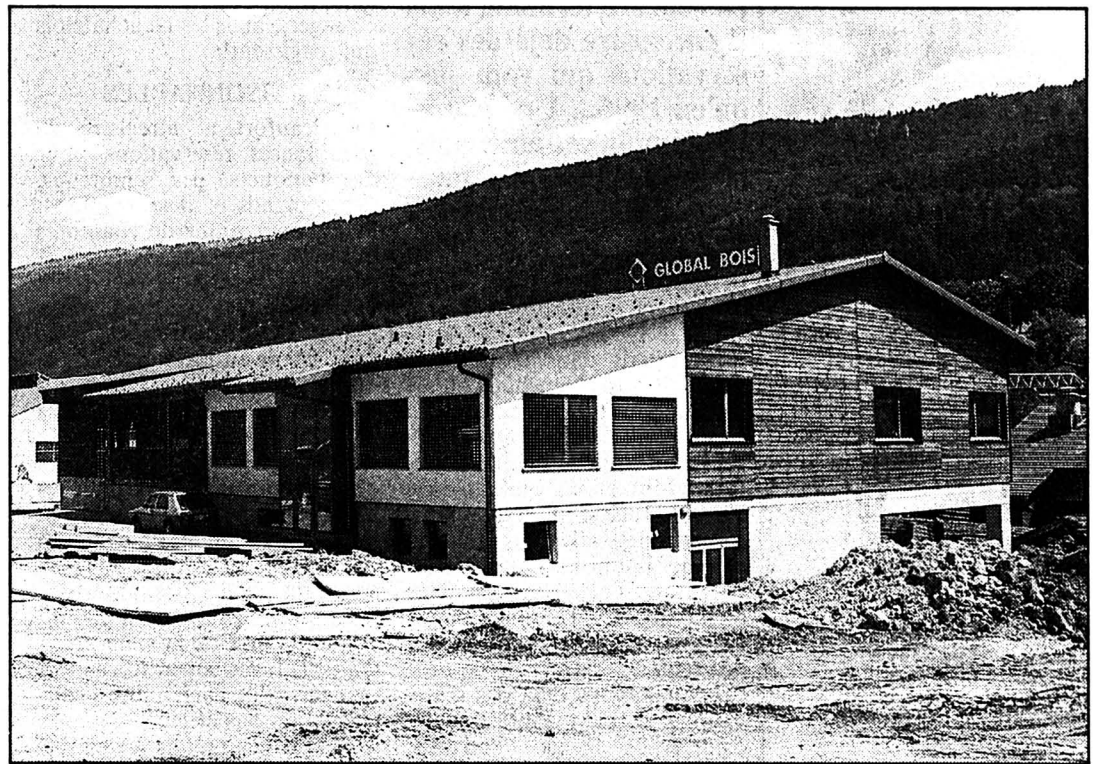
Pour relever ce véritable défi, le comité de Sainti-Expo a programmé un déménagement dans l'espace, soit dans le bâtiment qui abritait l'ancienne menuiserie Global-Bois, permettant un déplacement dans le temps également, soit à la dernière semaine de novembre (du 23 au 28).

Ce virage important, Sainti-Expo peut le négocier, il faut bien le dire, grâce à la compréhension des organismes qui gèrent l'immeuble, à savoir une fiduciaire bernoise et la Banque Cantonale Bernoise.

Et si les actes de location sont signés pour cette année, on ne sait pas encore ce qu'il adviendra du bâtiment par la suite, la Municipalité imérienne s'y intéresse sérieusement, semble-t-il, pour ses services techniques. Une affaire à suivre.

PLUS ACCUEILLANTS

Outre qu'ils permettent de fixer la manifestation à des dates plus propices pour des activités commerciales et promotionnelles notamment, les nouveaux locaux de Sainti-Expo présentent d'autres avantages non négligeables, à commencer par un



Saint-Imier

L'exposition des commerçants se déroulera cette année dans un bâtiment qui lui convient particulièrement bien. (Impar-Egglar)

système de chauffage au point et un cadre plus accueillant du point de vue esthétique. L'exposition se tiendra sur deux niveaux, sa surface totale avoisinant 800 mètres carrés, soit un total sensiblement égal à celui de la patinoire. On y installera donc quelque 80 stands, comme

l'année dernière, une cantine et, nouveauté, un genre de bar ou cabaret d'accès indépendant, sis entre les deux étages, qui pourra éventuellement être le théâtre d'ouvertures tardives.

A relever que les organisateurs ont choisi de mettre un accent particulier, cette année, sur

les animations de soirée, à thèmes essentiellement.

Signalons enfin que Sainti-Expo est chapeauté par un nouveau comité, que préside Gérard Vuilleumier et qui comprend Nunzio Poidomani, Pierre-André Rochat, Eddy Rossel et Danièle Meyer. (de)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGELER

BRÈVES

La Neuveville

Animation lacustre

La Société de développement de La Neuveville a présenté hier soir les animations lacustres de l'été: plongée avec baptême en juillet et cours en août (tél. 038 / 515.728), ski, barefoot, bouée disque, skurf, kneebord, bateau-école (038 / 515.404 ou 515.373), pédalos et bateaux à moteur (sans permis) à louer. Tous les renseignements peuvent également s'obtenir au kiosque du débarcadère. (at)

Saint-Imier

Cartons du cœur

Le Conseil municipal et le Conseil général imériens ont alloué un don de 500 francs à l'opération «Cartons du cœur» mise sur pied par «RJB-Horizon 9». Ces deux instances souhaitent ainsi promouvoir une action humanitaire destinée aux chômeurs en fin de droit et faire des émules parmi les communes de la région. (cm)

Saint-Imier

Timbres vendus

Comme l'an dernier, les élèves de la classe de perfectionnement et leur instituteur, Jacques Paroz, ont procédé à la vente de timbres en faveur de Pro Patria; qu'ils en soient remerciés. Bien que le montant n'ait pas atteint celui de 1992, cette vente a rencontré un beau succès. Le Conseil municipal recommande vivement la vente de l'insigne du 1er Août, qui sera effectuée par les jeunes tireurs et Pro Saint-Imier. Il souhaite que les actions entreprises par le Don suisse de la Fête nationale se perpétuent et apportent son appui logistique, dans la mesure de ses possibilités. (cm)

BRAVO À

Mlle Henriette Jacot
de La Ferrière...

... qui vient de terminer un mandat de 15 ans en tant que déléguée du village au service d'aide familiale et d'aide ménagère du vallon de Saint-Imier (SAFA + SAPA). Cette tâche a été exécutée avec soin et bénévollement. Mme Marlyse Moser a repris le témoin et elle renseignera volontiers toute personne ayant besoin d'un de ces services. (jo)

Après 97 infractions, notamment dans le district de Courtelary

Pieds nickelés sous les verrous

La vaste enquête policière, menée à la suite d'une série de vols de coffres-forts, commis dans le Jura bernois de novembre 1992 à janvier 1993, est close. Elle concerne huit Français.

Les investigations de grande envergure, lancées aux plans national et international, après l'arrestation nocturne de trois ressortissants français par la gendarmerie mobile de Moutier, ont permis d'élucider au total 97 infractions contre le patrimoine, commises en Suisse et à l'étranger. Grâce à la bonne collaboration de plusieurs polices cantonales et des polices française et allemande, la police bernoise est parvenue à identifier huit ressortissants français, âgés de 26 à 38 ans, tous accusés d'avoir com-

mis des vols pour un montant estimé à plus d'un million de francs et des dégâts s'élevant à plusieurs dizaines de milliers de francs. Quatre d'entre eux ont passé aux aveux, ils se trouvent en détention préventive en Suisse et en France. Les quatre autres font l'objet d'une enquête pénale en France.

On se souvient que dans la nuit du 4 au 5 février dernier, durant un contrôle routier, des agents de la police bernoise avaient intercepté une voiture française, à la sortie est de Tavannes et appréhendé ses occupants, après qu'ils eurent tenté de prendre la fuite. L'enquête a établi que les trois hommes, qui circulaient à bord d'un véhicule volé en France et qui transportaient du matériel de cambrio-

lage, avaient commis, avec cinq complices, de nombreux vols de coffres-forts, de véhicules et de plaques d'immatriculation, des dommages à la propriété et des recels, de l'automne 92 à février 93.

S'attaquant principalement à des garages et des commerces, ils ont sévi dans le Jura bernois, dans les cantons du Jura, de Bâle-Campagne, de Soleure et d'Argovie, ainsi qu'en France et en Allemagne.

Pour ce qui concerne le district de Courtelary – le juge Philippe Beuchat a mené l'instruction – la bande avait sévi dans des magasins, garages, stations-services et chantiers de Cortébert (2 cas), Courtelary, Villeret (2), Saint-Imier (2), Tramelan (2) et Corgémont (2). (pcb-de)

Tramelan: cérémonie de clôture à l'Ecole secondaire

Lutter contre soi-même

A l'occasion de la récente cérémonie de clôture de l'Ecole secondaire de Tramelan, Jean-François Perrenoud, directeur, soulignait l'importance de lutter contre soi-même et non contre les autres. De la joie et beaucoup d'émotion.

Chants et poèmes, interprétés par les élèves, ont donné un ton très décontracté à cette brève cérémonie, pourtant pas dénuée de discours. Président de la commission d'école, Bêat Gerber a souhaité beaucoup de satisfaction aux élèves sortants, les rendant attentifs à la chance qu'ils ont de pouvoir faire un libre choix.

Au nom des communautés religieuses, l'abbé Denis Theurillat soulignait l'importance du rôle de l'éducateur, souhaitant que les anciens élèves trouvent toujours, au long de leur exist-

tence, quelqu'un qui les aide à se relever lorsque le besoin s'en fait sentir, comme l'ont fait jusqu'ici leurs enseignants.

L'émotion était profonde lorsque le directeur, Jean-François Perrenoud, a lu «Sur le tout petit bout de mon doigt», un poème écrit par Roger Wittwer, élève de 9e année décédé en cours d'année scolaire. Une façon d'associer Roger à ses camarades de classe et d'honorer sa mémoire. M. Perrenoud soulignait ensuite, à l'adresse de tous, qu'il est «beaucoup plus important de lutter contre soi-même, contre le désespoir, la paresse et sa propre violence, que contre les autres, comme on nous l'apprend trop souvent».

«Ne restez pas passifs face aux injustices et à la misère, apprenez à connaître le monde pour ne pas le haïr», demandait-il aux enfants.

Yves Leuzinger, conseiller municipal responsable des écoles, évoquait enfin le nouveau système scolaire 6/3, dont l'application nécessitera un esprit d'ouverture de la part de chacun.

LEUR CHOIX

Les vacances terminées, les 15 filles et 10 garçons libérés de l'école prendront les voies suivantes: Ecole des métiers de l'Ecole d'ingénieurs de Saint-Imier (4), Ecole supérieure de commerce (2), apprentissage de commerce (5), Académie Maximilien, Ecole de droguiste, Gymnase (7), formation de nurse, d'aide en médecine dentaire, Ecole normale (2), Lycée cantonal.

Par ailleurs, quatre élèves ont demandé à pouvoir effectuer une dixième année. (spt)

Au Centre de Sornetan, du 1er au 7 août prochain

Un stage, six ateliers

Comme chaque année depuis deux décennies, le centre de Sornetan organise un camp estival de formation artistique, donnant dans la musique et le théâtre. Cet été, une cinquantaine de personnes pourront y prendre part, du 1er au 7 août. Les cinq ateliers musicaux seront animés par des professeurs de conservatoire de la région, tandis que Gérard William dirigera le groupe café-théâtre.

Premier atelier, celui des flûtes traversières est également ouvert aux bassons et hautbois; en collaboration avec les cordes et le clavecin, il permettra de découvrir un riche répertoire de musique de chambre, sous la direction de Jean-Philippe Schær.

Animé par Edgar Laubscher et Ursula Grossenbacher, le groupe des cordes s'adresse aux violonistes, altistes, violoncellistes et contrebassistes, qui joueront de la musique baroque, classique, romantique et mo-

derne, en orchestre et en petites formations. Avec les flûtes à bec, Avery Gosfield travaillera le matin en leçons individuelles (position, souffle et technique), l'après-midi en ensemble.

Claire-Anne Piguët animera un atelier ouvert aux clavecinistes, organistes et pianistes désireux de se familiariser avec la technique du clavecin et de se perfectionner dans l'interprétation de la musique des XVIIe et XVIIIe siècles.

Catia Olivia dirigera l'atelier intitulé «jazz modal», ce qui est une variante de l'impro-jazz, centrée sur la mélodie, l'exploration des modes et une harmonisation libre et colorée.

Avec Gérard William, enfin, le groupe «café-théâtre» jouera des sketches, lira des textes, chantera, mimera, et, surtout, rira. (comm-de)

● Renseignements au secrétariat du Centre de Sornetan, 2716 Sornetan, tél. 032 91 95 35, fax 91 95 36.

SERVICES

SAINT-IMIER

- MÉDECIN DE SERVICE
☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
- PHARMACIE DE SERVICE
☎ 111.
- HÔPITAL
☎ 422 422.
- URGENCES ET AMBULANCE
☎ 422 360.

COURTÉLARY

- MÉDECINS
Dr Chopov, ☎ 44 11 42.
Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10.

CORGÉMONT

- MÉDECINS
Dr Ennio Salomoni, ☎ 97 17 66.
Dr de Watteville, ☎ 97 11 67.

TRAMELAN

- MÉDECINS
Dr Graden, ☎ 97 51 51.
Dr Meyer ☎ 97 40 28.

Moutier

Sans voix!

Le Conseil municipal de Moutier n'accepte pas la proposition faite récemment par le gouvernement bernois de devenir le «centre bernois du dialogue et de la coopération». Le maire Jean-Rémy Chalverat a par contre offert hier d'accueillir le «Conseil interrégional de coopération» proposé par la Commission consultative fédérale dans le rapport Widmer.

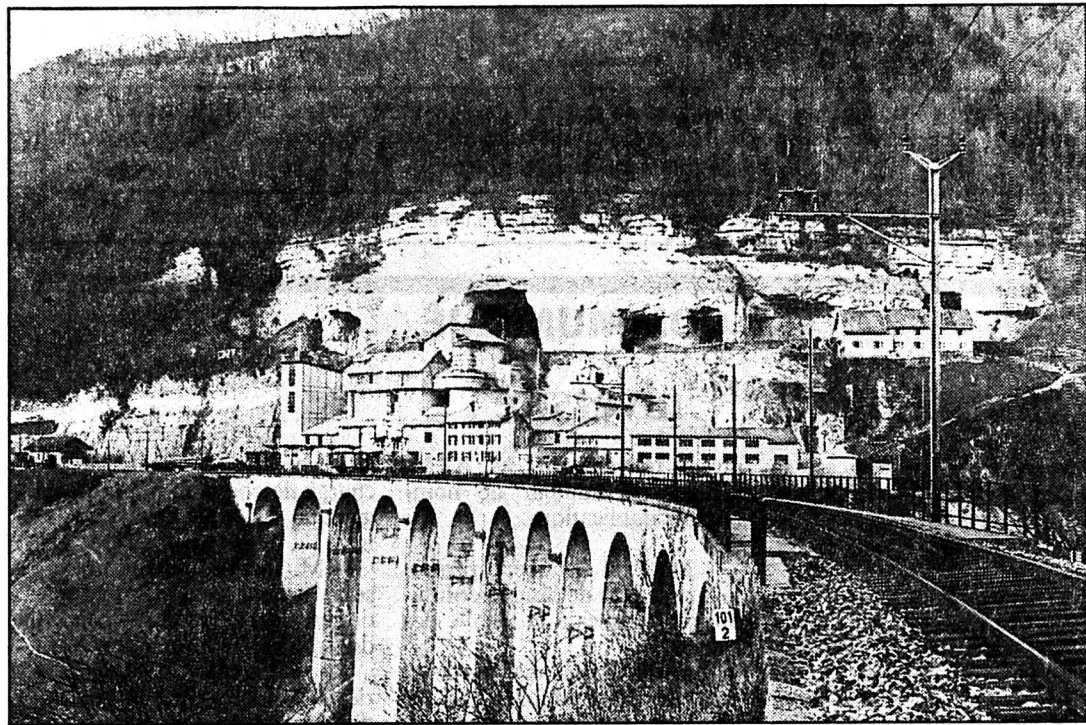
«Le gouvernement bernois n'a pas la même notion du dialogue que nous», a précisé le vice-chancelier prévôtois, pour qui le dialogue doit aboutir à la création du nouveau canton. «L'artifice rhétorique» de l'exécutif bernois ne vise au contraire qu'à «maintenir Moutier dans son giron».

Saint-Ursanne: dépôt de matériaux spéciaux

Des inquiétudes tardives

Au cours d'une conférence de presse tenue à Saint-Ursanne, le Comité d'étude de la sécurité (CES) du dépôt de matériaux spéciaux de Saint-Ursanne, a fait part de ses inquiétudes quant à l'aménagement d'un dépôt de déchets industriels stabilisés prévu par la société DMS dans les galeries de la Fabrique de chaux à Saint-Ursanne.

Le CES dénonce le manque d'informations au sujet de ce projet. Il s'étonne que, après la ratification par l'assemblée communale d'octobre 1992 d'un contrat conclu entre DMS et la commune, le projet n'ait fait l'objet d'aucune information. Le permis a été accordé par l'administration cantonale, aucune opposition n'ayant été formulée après la publication du 24 mars dernier. Il s'insurge contre le fait que l'étude d'impact a été établie après la ratification du contrat et qu'elle émane du bureau de géologues CSD, de Porrentruy, partenaire de la société DMS. Il affirme que de nombreuses questions soulevées dans cette étude n'ont pas été résolues. Il craint une pollution de la nappe phréatique qui se trouve sous le dépôt et qui ali-



Galeries de la Fabrique de chaux à Saint-Ursanne
Un dépôt de matériaux spéciaux suscite des inquiétudes.

(Impar-a)

mente le Clos du Doubs. Selon lui, les risques sont importants et non maîtrisés.

UNE AFFAIRE JUTEUSE

Le CES a l'appui de la Ligue de protection de la nature. Il entend remettre en cause l'octroi du permis. Il ne s'oppose pas à la création du dépôt envisagé, mais exige que toutes les garanties de sécurité soient données.

Dans la foulée, il critique «des incohérences de la gestion cantonale des déchets et celles du Centre de traitement cantonal». Sans la N16, jamais un tel dépôt n'aurait été envisagé dans le Clos du Doubs. Est-ce cela le désenclavement qu'il en attend?

A raison de 20 francs par tonne et de 100.000 francs au minimum par année, Saint-Ur-

sanne ferait une bonne affaire, mais courrait de gros risques, selon le CES. Quelque 300.000 m³ de déchets enrobés dans du béton (stabilisés) seraient déposés en 40 ans.

CRAINTES INFONDÉES

Selon l'administration cantonale, les craintes et critiques émises ne sont pas fondées. L'autorisation accordée est as-

sortie de règles strictes, notamment le respect des normes fédérales de pollution de l'air, de l'eau, d'émanations de gaz, de poussières, etc. L'étude d'impact exige de nombreuses mesures de précaution. Le rôle de partenaire de CSD l'a plutôt enclin à se montrer sévère.

Les particuliers et les associations, dont la ligue précitée, ont sans doute manqué le coche en ne déposant pas d'opposition à temps. Malgré cela, le projet de DMS sera conforme aux exigences fédérales et fera l'objet de contrôles minutieux.

L'Etat admet que l'information diffusée n'a pas été suffisante, mais la faute ne lui incombent aucunement. Le procédé d'enrobage des déchets donne toute garantie et la volumineuse étude d'impact traite les points primordiaux à satisfaction. L'étanchéité de la décharge est à même de prévenir toute pollution, de même que les procédés techniques utilisés. Même s'il manque de personnel, l'Office des eaux sera en mesure d'exercer la surveillance exigée par la loi fédérale. Enfin, l'administration affirme qu'elle a toujours fourni les informations requises, notamment à l'Association de développement du Clos du Doubs qui les a sollicitées. Récemment créé, le CES pourra obtenir tous les éclaircissements qu'il souhaite, ce qui devrait apaiser les craintes qu'il formule par manque d'information. Affaire à suivre, donc. V. G.

Rédaction

du JURA

Tél: 039/51 20 51

Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

La Chaux-des-Breuleux Fermeture de l'école

Une page de l'histoire locale s'est tournée à La Chaux-des-Breuleux. Avec l'introduction des nouvelles structures scolaires, la classe unique du village sera fermée. La Commission d'école a pris congé de Mme Nadine Boegli, titulaire de la classe depuis douze ans. La présidente lui a exprimé la gratitude et les remerciements des autorités pour la qualité de son enseignement et lui a remis un cadeau. Quant aux enfants, c'est en vers qu'ils lui ont dit leur gratitude. Mme Boegli enseignera dès la rentrée d'août à l'école primaire de Saignelégier où elle a été nommée à la tête d'une classe de 3e et 4e années. (y)

Muriaux

Garnisseuse d'automobile

Anne Frésard, fille de Claude, vient d'obtenir le diplôme de garnisseuse d'automobile à Lausanne. Elle est la première adepte jurassienne de cette profession qui consiste en la création et la restauration d'intérieurs de voiture. Anne Frésard a obtenu le meilleur résultat des apprentis romands. Elle est déjà couturière et envisage d'ouvrir un atelier. (vg)

Centre de réfugiés

Plus de veilleurs de nuit!

Ancien responsable de l'Association d'accueil des demandeurs d'asile (Ajada), le député Victor Etienne, PS, se souvient du rôle important des veilleurs de nuit dans les centres d'accueil. Dans une question écrite, il s'inquiète des conséquences de la suppression de cette fonction, décidée par les autorités fédérales.

Les veilleurs nocturnes et de fin de semaine ont été licenciés, vu le crédit insuffisant accordé par la Confédération en leur faveur. Prié par l'Ajada de prendre ces frais en charge, le Service de l'aide sociale s'y est refusé. Outre le chômage des veilleurs, les risques d'incidents sont importants.

Victor Etienne demande si le Gouvernement est intervenu

afin que la Confédération fournisse les crédits nécessaires au maintien des veilleurs. Admet-il le report de cette charge sur les cantons? Interviendra-t-il afin que le pouvoir fédéral revienne sur sa décision?

AIDE AUX VICTIMES D'INFRACTION

Dans une autre question, le groupe radical s'inquiète de la mise en œuvre de la loi fédérale sur l'aide accordée aux victimes d'infraction. Pourquoi le canton n'a-t-il pas créé l'organisme autonome chargé d'appliquer cette loi dans le canton? A-t-il confié cette tâche à l'organisation de la Main Tendue - comme cela a été affirmé dans la presse - ce qui serait peu judicieux, demandent les députés radicaux.

V. G.

Home de Miserez

Rachat par l'Etat

Dans un message au Parlement, le Gouvernement jurassien propose que l'Etat rachète le home Bon-Secours de Miserez dont l'association qui l'exploite ne parvient plus à faire face aux exigences qui en découlent. Elle ne peut en effet plus couvrir les dettes qui résultent de la rénovation de l'établissement, des dettes dont 410.000 francs proviennent du dépassement du crédit de rénovation.

Une autre partie des dettes, soit quelque 850.000 francs, proviennent du non-respect des directives en matière d'engagement du personnel en 1989 et 1990. Ces dépenses excessives ont été constatées après coup par l'Etat, dès 1991. Le représentant de l'Etat au sein du home durant les années antérieures ne s'était pas opposé à ces dépassements de compétences. Ni le syndicat de l'hôpi-

tal, ni le Foyer de Saint-Ursanne, ni les communes de La Baroche n'ont accepté de reprendre le home à leur compte. Restait donc à l'Etat à prendre la place de l'association du home défaillante.

ÉVALUÉS À DIX MILLIONS

Alors que les passifs se montent à 5,17 millions, les actifs réels sont évalués à plus de 10 millions. L'Etat fait donc une affaire intéressante en reprenant les actifs et passifs. Il supportera 3,1 millions et les communes 2,07 millions, soit en tout 5,17 millions, ces montants étant inclus dans la répartition des charges entre l'Etat et les communes sur cinq ans.

Le home serait géré comme une unité psychiatrique, le personnel ayant le statut des institutions jurassiennes. V. G.

SERVICES

SAIGNELÉGIER

- PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES
☎ 51 12 03.
- HÔPITAL maternité: ☎ 51 13 01.
- MÉDECINS
Dr Barmettler, ☎ 51 12 84.
Dr Meyrat, ☎ 51 22 33.

NAISSANCE

Joannie a la grande joie d'annoncer la naissance de son petit frère

LUDOVIC

le 7 juillet 1993

Maternité de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds

Famille Christine et Jean-Marc
REBETEZ-CHAIGNAT
Sous-Les-Rangs
2336 Les Bois
132-510033

IMMOBILIER

A LOUER dans une villa
Quartier Montbrillant

DUPLEX NEUF DE HAUT STANDING 5½ PIÈCES

situé dans la verdure et bénéficiant d'un cadre exceptionnel.

Composé de 4 chambres à coucher, d'un spacieux living, d'une cuisine entièrement équipée, de 2 terrasses ainsi que d'une buanderie personnelle.

Libre: dès le 1er septembre 1993 ou à convenir.
Places de parc intérieures à disposition. 132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

NARDIN

GÉRANCE IMMOBILIÈRE

A louer à La Chaux-de-Fonds

- STUDIOS
Fr. 490.- c.c.
- MAGASIN (vitrine)
Fr. 1000.- c.c.

A louer au Locle

- STUDIOS
Fr. 405.- c.c.
- Plusieurs 2 PIÈCES
de Fr. 450.- à Fr. 704.-

Léopold-Robert 31 - 039/23 59 70
La Chaux-de-Fonds

AVIS OFFICIEL

AVIS DE RESTRICTION DE LA CIRCULATION

(fermeture de la route cantonale J30 sur le tronçon hors-localités Renan Est - Sonvilier Ouest)

L'Office des ponts et chaussées du canton de Berne, IIIe arrondissement, entreprend la réfection du revêtement de la route cantonale J30, sur le tronçon compris entre la sortie Est de Renan et l'entrée Ouest de Sonvilier, au cours de la semaine du 12 au 16 juillet 1993. Pour des raisons techniques, notamment la mise en œuvre d'un important train de machines de thermorégénération, la route cantonale sera fermée à tout trafic durant ces travaux, à savoir

du lundi 12 juillet 1993, dès 6 heures
au mercredi 14 juillet 1993, 19 heures

Un itinéraire de déviation, dûment balisé au moyen de signaux temporaires sera mis en place. Comme des conditions météorologiques défavorables pourraient occasionner le report des dates du début et de la fin de cette intervention, les usagers sont priés d'être particulièrement attentifs aux signaux temporaires installés pour ces travaux et de s'y conformer strictement. Sur le tronçon en chantier, l'accès aux bordiers sera maintenu, la présence des machines dans le secteur des débouchés pouvant toutefois donner lieu à des temps d'attente pour libérer le passage.

Ponts et chaussées, IIIe arrondissement
Service pour le Jura bernois

ROYAL LIT



Reprise de votre ancienne literie aux meilleures conditions
Serré 3
Chaux-de-Fonds
039/28 34 35
470-27

Police-secours:
117

Société éditrice
et imprimeur:

L'Impartial SA
La Chaux-de-Fonds

Rédaction
et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds,
Téléphone:
Rédaction: 039/ 210 210
Abonnements: 039/210 310
Télex: 952 114
Fax:
Rédaction: 039/210 360
Administration: 039/210 361

Tirage contrôlé REMP
31.712

Régie des annonces:

Publicitas

La Chaux-de-Fonds,
tél: 039/210 410
Le Locle, tél: 039/311 442

FAITS DIVERS

La Chaux-de-Fonds

Cyclomotoriste blessé

Le jeune cyclomotoriste M. M., du Locle, quittait le cour de l'immeuble rue du Locle No 38, hier à 18 h. En s'engageant rue des Bouleaux en direction est, il a heurté la voiture de M. R. P., du Locle également, qui quittait la cour de l'immeuble Locle 32 en direction nord. Blessé, le cyclomotoriste a été transporté à l'hôpital pour un contrôle.

Hit parade des tarifs aériens



Départs Genève:
Chicago (915.-)
avec Air France
Dallas (1469.-)
avec Lufthansa
Detroit (1140.-)
avec KLM
Fort Myers (1440.-)
avec TWA
Houston (1240.-)
avec KLM
Philadelphie (1370.-)
avec British Airways
Phœnix (1500.-)
avec KLM
San Antonio (1550.-)
avec United Airlines
Winnipeg (1240.-)
avec KLM

● Ces prix sont extraits du manuel professionnel «What's New» et publiés avec son autorisation. Ils concernent des trajets aller et retour et peuvent occasionner des escales ou des changements d'avions. Vous pourrez obtenir tous les renseignements utiles (horaires, validités, itinéraires, restrictions dans le temps, conditions d'application, etc.) en vous adressant à votre agence de voyages habituelle.
ATTENTION: les tarifs sont valables au moment de leur publication. Ils sont à tout moment susceptibles de modifications. Renseignements complémentaires: «Le prix du voyage» ☎ 1568 729

PUBLICITÉ

Agence de voyages

croisitour

Vos lignes directes pour
les meilleurs tarifs aériens
La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 95 55
Le Locle ☎ 039/31 53 31
Saint-Imier ☎ 039/41 45 43
132-12452

BULLETIN POLLINIQUE

pollens	montagnes		littoral	
	pollinisation	tendance	pollinisation	tendance
Châtaignier	faible	→	faible	→
Graminées	forte	→	forte	→
Ortie	moyenne	→	moyenne	→

La charge en pollens de graminées a été particulièrement importante à Bâle, Buchs SG, Genève et dans le Jura neuchâtelois. Des pollens d'ortie et quelques pollens de châtaignier ont également été enregistrés.

Données communiquées grâce à la collaboration de l'ISM (météo agricole et biométéorologie)

COMMUNIQUÉ

Nominations à l'Université

Lors de récentes séances, le Conseil d'Etat a procédé aux nominations suivantes à l'Université:

– M. Andres Max Kristol professeur ordinaire d'histoire de la langue française et de dialectologie gallo-romane à la faculté des lettres. Outre l'enseignement de ces deux disciplines, la direction du centre de dialectologie lui est confiée.
Agé de quarante-cinq ans, marié et père de deux enfants, M. A. M. Kristol est porteur d'une licence ès lettres de l'Université de Toulouse et d'un doctorat en linguistique comparée des langues romanes obtenu à l'Université de Zurich en 1975. C'est dans cette ville et aussi à Bâle qu'il a enseigné le français tant au degré gymnásial qu'au

niveau universitaire. M. A. M. Kristol est l'auteur de nombreuses publications.

– M. Paul Schubert, professeur assistant de langue et littérature grecques à la faculté des lettres.

Agé de trente ans, marié et père de deux enfants, M. P. Schubert est porteur d'une licence en lettres (grec ancien, latin et hébreu biblique), et d'un doctorat en grec ancien obtenu à l'Université de Genève ainsi que du certificat d'aptitudes pédagogiques à l'enseignement secondaire.

Successivement maître remplaçant dans les écoles secondaires genevoises, professeur suppléant de grec à l'Université de Lausanne puis maître assistant de grec à l'Université de

Genève, il est, depuis 1992, chargé de cours en papyrologie grecque à l'Université de Genève.

– M. Jacques Savoy, professeur ordinaire d'informatique de gestion à la faculté de droit et des sciences économiques.

Agé de trente-trois ans, marié, M. J. Savoy est porteur d'une licence et d'un doctorat en sciences politiques de l'Université de Fribourg. Il a été professeur adjoint auprès du département d'informatique et de recherche opérationnelle de l'Université de Montréal. Actuellement, il est professeur suppléant d'informatique de gestion à l'Université de Neuchâtel.

Ces trois professeurs prendront leurs nouvelles fonctions le 1er octobre prochain. (comm)

SERVICES

LA CHAUX-DE-FONDS

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h; ma-ve 10-20 h; sa 10-16 h. Département audio-visuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h ou sur rendez-vous.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
lu-ve 13 h 45-18 h; sa 10-12 h, 13 h 45-16 h.
- PHARMACIE D'OFFICE
Forges, Charles-Naine 2a, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera.
- HÔPITAL
☎ 27 21 11.
- LUDOTHÈQUE DE LA SAGNE
Vacances annuelles, réouverture ve 20 août.

LE LOCLE

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
- PHARMACIE D'OFFICE
Mariotti, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.
- PERMANENCE MÉDICALE
☎ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.
- PERMANENCE DENTAIRE
☎ 31 10 17.
- HÔPITAL
☎ 34 11 44.

VAL-DE-RUZ

- SERVICE DE GARDE
PHARMACIE
en cas d'urgence ☎ 111
ou gendarmerie ☎ 24 24 24.
- HÔPITAL ET MATERNITÉ
Landeyeux: ☎ 53 34 44.

VAL-DE-TRAVERS

- AMBULANCE
☎ 117.
- COUVET
HÔPITAL
maternité et urgences:
☎ 63 25 25.

LE NOIRMONT

- MÉDECINS
Dr Bosson, ☎ 53 15 15.

LES BREULEUX

- MÉDECIN
Dr Tettamanti, ☎ 54 17 54.

CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

- ABC (☎ 23 72 22)
relâche.
- CORSO (☎ 23 28 88)
Jennifer 8 (de B. Robinson avec A. Garcia), 16 ans, tous les jours 21 h. sa, di aussi 16 h. Ma saison préférée (de A. Téchiné avec C. Deneuve), 12 ans, tous les jours 18 h 30.
- EDEN (☎ 23 13 79)
Super Mario Bros. (de R. Morton avec B. Hoskins), pour tous, tous les jours 16 h, 21 h. Les nuits fauves (de et avec C. Collard), 18 ans, tous les jours 18 h 30.
- PLAZA (☎ 23 19 55)
Toys (de B. Levinson avec R. Williams), 12 ans, tous les jours 18 h 30, 21 h, sa, di, me aussi 16 h.
- SCALA (☎ 23 19 18)
Made in America (de R. Benjamin avec W. Goldberg), 12 ans, tous les jours 18 h, 20 h 30, sa, di, me aussi 15 h 30.

NEUCHÂTEL

- APOLLO 1
20 h 15, Tout ça pour ça (de C. Lelouch avec F. Huster, F. Luchini), 12 ans. 14 h 30, 17 h, Bambi (dessin animé de W. Disney), pour tous.
- APOLLO 2
15 h, 18 h 15 en V.O., 20 h 45, Avril enchanté (de M. Newell avec P. Walker), 12 ans.
- APOLLO 3
15 h, Super Mario Bros (de R. Morton avec B. Hoskins), pour tous. 17 h 30, 20 h 30, L'arbre, le maire et la médiathèque (de E. Rohmer avec P. Gregory, A. Dombasle), 12 ans.
- ARCADES
15 h, 18 h, 20 h 30, 23 h, Made in America (de R. Benjamin avec W. Goldberg), pour tous.
- BIO
15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 15, La leçon de piano (de J. Campan avec H. Hunter), 12 ans.

TAPIS VERT

Tirage du jeudi

Neuf de pique
Dix de cœur
Roi de carreau
Sept de trèfle

LE LOCLE

Je lève les yeux vers les montagnes
d'où me viendra le secours?
Le secours me vient de l'Éternel qui
a fait les cieus et la terre.

Ps. 121: 1 et 2

Monsieur et Madame Jean-Pierre Sunier-Fricke:

Madame et Monsieur Jean-Daniel Jaggi-Sunier et
leurs enfants Christophe et Stéphane, à Marin;

Monsieur et Madame Roland Sunier-Monbaron:

Madame et Monsieur Patrick Bolle-Sunier,
à La Chaux-de-Fonds,

Madame et Monsieur Hugues Imberechts-Sunier,
à La Chaux-de-Fonds,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde
douleur de faire part du décès de

Madame

Marie SUNIER

née BLUM

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-
grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente
et amie que Dieu a reprise à Lui, dans sa 90^e année.

LE LOCLE, le 7 juillet 1993.

L'Éternel est mon berger:
je ne manquerai de rien.

Oui, le bonheur et la grâce
m'accompagneront tous les
jours de ma vie, et j'habiterai
dans la maison de l'Éternel
jusqu'à la fin de mes jours.

Ps. 23: 1 et 6

Le culte sera célébré samedi 10 juillet à 10 h 30, à la Maison
de Paroisse du Locle, suivi de l'incinération sans cérémonie.

La défunte repose à la chambre mortuaire de La Résidence,
Billodes 40.

Adresse de la famille: Roland Sunier
Le Corbusier 5
2400 Le Locle.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

157-14004

Profondément touchée par les témoignages de sympathie
et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

MONSIEUR ROGER FERNER

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont
pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur
message ou leur envoi de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde
reconnaissance.

LA CHAUX-DE-FONDS, juillet 1993.

132-12079

Dans notre deuil, nous avons senti avec émotion l'estime,
l'affection et l'amitié que vous portiez à notre cher disparu

MONSIEUR CHARLES DUVANEL

Nous vous prions de trouver ici l'expression de notre
gratitude pour vos messages, vos dons, vos envois de fleurs et
votre présence.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui l'ont
entouré pendant sa maladie, ainsi que le personnel hospitalier.

LA FAMILLE

VILLERET ET LA SARRAZ, juillet 1993.

Les parents et famille du petit

MAXIME

vous remercient de tout cœur de l'amitié et de la sym-
pathie que vous leur avez témoignées. Sentir la présence de
tant d'amis, recevoir tant d'émouvants messages, de dons
et de fleurs les ont aidés à supporter leur douloureuse
épreuve. Ils vous en sont profondément reconnaissants.

FAMILLE EDMOND, MARILYNE ET VINCENT SCHNEITER

LES MICHELS, juillet 1993.

Profondément touchés par les témoignages de sympathie
et d'affection qui leur ont été adressés durant ces jours de
deuil, les enfants et petits-enfants de

MADAME JEANNE BURKHALTER-LEHMANN

remercient très sincèrement toutes les personnes qui les
ont entourés de leur présence, de leurs messages et de
leurs envois de fleurs.

Ils les prient de trouver ici l'expression de leur vive
reconnaissance.

LA FANFARE LA SOCIALE LE LOCLE

a la tristesse d'annoncer à
ses membres le décès de

Madame

Marie SUNIER

Maman de Jean-Pierre
et Roland, membres actifs
et du comité.

157-14430

Réception des avis mortuaires:
jusqu'à 22 heures

La Première

6.00 Journal du matin. 6.16 De bouche à oreilles (1). 6.25 Sécurité oblige. 6.28 Bulletin routier. 6.30 Journal des régions et titres de 7.00. 6.43 Le petit touriste avisé. 6.50 Journal des sports. 6.58 A fleur de temps. 6.59 Dons du sang. 7.12 Le kiosque. 7.20 Le petit touriste avisé. 7.25 Une journée à la campagne. 7.30 Journal. 7.38 De bouche à oreilles (2). 7.45 Reportages. Série d'été. 8.10 Revue de la presse romande. 8.14 Le kiosque alémanique. 8.20 Le petit touriste avisé. 8.25 La parole est à vous. 8.30 Journal et cours des monnaies. 8.35 Journal des sports. 8.38 Page classique. 8.41 Sécurité oblige. 8.45 Romandie Express. 9.05 L'envie devant soi. 10.00 Info Pile/News. 10.05 Diabolo. 11.05 Les rats de la méduse. 12.30 Journal de midi. 12.50 Les cahiers de l'été. 13.15 On s'invite pour les 4 heures... 17.05 Femmes passions: Mère Sofia. 17.30 Journal des régions. Actualité régionale. 17.40 Romandie Express (R). 17.50 Journal des sports. 18.00 Journal du soir. 18.22 Reportages (R). 18.30 Baraka Festivals. En direct de Montreux Jazz and World Music Festival et du Leysin Rock Festival. 22.30 Journal de nuit. 0.05 Programme de nuit

Espace 2

6.40 Clé de voûte. 7.45 env. Les Suisse méconnus. 9.05 Vivre la différence en Suisse. 10.00 Info Pile/News. 10.05 La ronde des Festivals. 11.30 Entrée public. 12.30 Sans paroles. 13.30 Dessine-moi une histoire. 13.40 Musique d'abord. 16.05 Nos grands concerts. Orchestre de la Suisse Romande. 17.30 Temps forts. 18.00 env. Jazz. 19.00 Info Pile/News. 19.05 En quête de disques. 20.05 L'été des Festivals. Festival Tiber Varga 1993. 22.30 Journal de nuit. 22.40 L'été des Festivals (suite). 23.50 Novitads. 0.05 Nottumo

Suisse alémanique

7.00 Morgenjournal. 7.13 Sport. 7.20 Presseschau. 7.40 Morgenstund hat Gold im Mund. 7.50 Zum neuen Tag. 8.00 Espresso. 9.00 Memo. Gratulationen. 9.30 Memo-Grauzone. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 11.05 Hit-Chischiste. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.03 Regionaljournal. 12.12 Rendez-vous Service. 12.30 Mittagjournal. 12.40 Rendez-vous Info. 13.05 Rendez-vous Magazin. 14.00 Siesta. 15.00 Siesta-Visite. 16.30 Sommerlager-Siestafon. 17.00 Welle-1. Abendjournal. 17.25 Regionalnachrichten. 17.45 Sport heute. 18.03 Regionaljournal. 18.25 Mitteilungen. 18.30 Abendjournal. 19.10 Sporttelegramm. 19.15 Alpelandermusig. 20.00 Hörspiel: Das Vernächtnis. Von Guy de Maupassant. 21.00 So tönt's im Tessin. 22.00 Nachtexpress. 1.00 Nachtclub.

RTN

6.30 Infos RTN. 6.45 Sports. 6.57 Bourse de l'emploi. 7.00 Infos SSR. 7.15 PMU. 7.30 Infos RTN. 8.00 Infos SSR, revue de presse. 8.20 Journal immobilier. 8.30 Bric-à-brac. 9.01 Arc-en-ciel. 10.00 Infos SSR. 10.30 Pays de Neuchâtel/Les pouces verts. 11.15 Les mariés de la semaine. 11.35 PMU. 12.15 Infos RTN. 12.30 Infos SSR. 12.50 Panaché. 13.00 Dédicaces. 14.00 L'origine des bêtes. 14.15 Astuce. 15.15 Histoire d'une chanson. 15.30 Sketch. 15.45 Fait divers. 16.00 Le hit. 17.00 Infos SSR. 17.30 Ticket corner. 17.45 Infos RTN. 18.00 Infos SSR. 18.30 Magazine régional. 19.00 Eglises actualités. 19.30 Musiques. 20.00 Crise de croissance. 22.00 Club Plateau Libre. 0.00 Juke-box.

Fréquence Jura

6.20 L'intro mystérieuse. 6.50 Info plus. 7.00 Infos FJ + météo. 7.15 Regard sur le monde. 7.30 Infos FJ. 7.45 Jeu va savoir. 8.15 Regard sur le monde (rediffusion). 8.45 La définition du petit Marcel. 9.15 Le zappeur fou. 9.30 Les étoiles cinéma. 9.45 L'intro mystérieuse. 10.15 Gros plan. 10.30 Info plus. 11.45 Jeu du rire. 12.15 Jura midi. 17.05 Radio active. 18.30 Jura soir. 18.40 Gros plan. 19.00 Les années vinyl. 20.00 Les ensoirées. Humour La Course en tête est une bourse attribuée par la radio locale à des sportifs d'élite ou à des futurs champions. Remise des bourses de l'édition 93 en direct du Casino Club 138 à Courrendlin. Emission spéciale à partir de 20 h.

Radio Jura bernois

7.00 Cocktail vacances. 7.15 (et 8.15, 9.15) RJB-Info. 8.00 (et 9/10.00) Info Pile. 8.20 Musique aux 4 vents. 9.20 Star Saga (série). 10.00 Cocktail vacances - micro-ballade. 11.30 Dédicaces. 12.00 Titres de l'actualité régionale, activités villageoises. 12.15 RJB-info, journal. 12.30 Midi Première, RSR 1. 15.03 0 Long cours, voyage culturel. 16.00 Cocktail vacances. 17.45 Activités villageoises. 18.00 Relais RSR 1.

Suisse romande

7.35 Alice au pays des merveilles La fête chez la reine de cœur 8.00 Journal canadien 8.25 Symphonie 8.55 Coupe d'pouce emploi Bureau et cadres 8.59 La lettre du jour 9.00 Top models (R) 9.20 L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau Pieuvre, petite pieuvre 10.10 Le cercle de feu TSI - Chaîne sportive 10.30-17.00 Tennis Open de Suisse 1/4 de finale messieurs En direct de Gstaad

10.35 Le médecin de campagne Affaire de cœur 11.25 Cuisine passion Carlo Crisci 11.50 Starsky et Hutch Ah! la belle équipe 12.45 TJ-midi 13.10 Virginia 13.35 Le renard Un plan diabolique 14.35 Cosby show Claire emménage 15.00 Tour de France 6e étape: Evreux-Amiens 17.00 Robin des Bois Le revers de la médaille 17.25 L'île aux pirates 17.50 Beverly Hills Le rythme dans le sang 18.35 Top models 18.55 TéléDuo 19.05 Balade en Romandie En direct de Riddes-La Tsoumaz 19.30 TJ-soir 20.00 Météo 20.05 Tell quel Enfants-jockeys: mourir pour les princes

20.30 Les mouettes Film de Jean Chamot (France 1990) Avec Macha Méril, Michel Galabru (photo)



22.05 La loi de Los Angeles Le droit du berceau 22.50 TJ-nuit 23.00 Fans de sport Tour de France Résumé du jour 23.10 Festival de Montreux 0.40 Nyon 1990 1.05 Balade en Romandie (R) 1.15 Pas si bêtes! La moule 1.20 Coup d'pouce emploi (R) 1.25 Bulletin du télétexte

Arte

19.00 Rencontre 19.30 Gilles Ehrmann et la photographie 19.55 De Monet à Picasso Documentaire 20.30 Journal 20.40 La roue 20.45 Transit Magazine 21.40 Spécial Festival Avignon 93 22.00 Pour un oui ou pour un non Pièce de Nathalie Sarraute 23.10 Françoise Mallet-Joris Documentaire 0.00 Festival Jazz Montreux (R)

CANAL ALPHA +

14.01 Tourisme et découvertes - Le Maroc (3). 14.35 Aujourd'hui l'espoir: Bible et santé avec le Dr Bertrand - Plus de crainte de la mort.

TF1 France 1

6.00 Côté cœur 6.27 Météo 6.30 Mésaventures 6.58 Météo 7.00 TF1 matin 7.20 Disney club été 8.18 Météo 8.20 Télé shopping 8.55 Club Dorothee vacances 11.00 Tournez...manège 11.35 Santa Barbara 11.55 La roue de la fortune 12.25 Le juste prix 12.55 A vrai dire 13.00 Le journal 13.28 Météo/Trafic infos 13.30 Bourse 13.32 Météo des plages 13.35 Les feux de l'amour 14.25 Cannon 15.25 Hawaï police d'état 16.15 Une famille en or 16.45 Superboy 17.10 Club Dorothee vacances 18.05 Huit ça suffit! 19.00 Premiers baisers 19.30 Hélène et les garçons 20.00 Le journal 20.35 Météo 20.40 Trafic infos

20.45 Les grandes marées (1/8) Avec Nicole Calfan, Bernard Le Coq Réalisation: Jean Sagols

22.30 Coucou, c'est nous! Divertissement 23.35 Spécial sports Mondial La Marseillaise à Pétaque 0.35 Chapeau melon et bottes de cuir 1.30 TF1 nuit/Météo 1.35 Les aventures de Caleb Williams (3/4) 3.00 TF1 nuit 3.10 On ne vit qu'une fois 3.30 TF1 nuit 3.40 Enquête à l'italienne 4.35 TF1 nuit 4.40 Musique 5.05 Histoires naturelles La Loire, dernier grand fleuve européen sauvage

TCR Téléciné

14.25 Si les chiffres m'étaient comptés 14.30 Au fil des mots 14.55 Le corps de mon ennemi Film d'Henri Verneuil (1976) 16.50 Leysin Rock Festival (R) 17.15 Si les chiffres m'étaient comptés 17.20 Le secret du temple Inca Film de Frank Kramer (1990) 19.00 Si les chiffres m'étaient comptés 19.05 Ciné-journal Suisse 19.10 Au fil des mots 19.35 Les deux font la loi 20.00 Si les chiffres m'étaient comptés 20.10 Lâche-moi les baskets Film de Joseph Ruben (1977) 21.35 Les grandes curiosités naturelles d'Europe Documentaire 22.00 Si les chiffres m'étaient comptés 22.05 Ciné-journal Suisse (R) 22.15 Le mystère de la source Film de John D. Patterson (1989) 23.55 Cinéma scoop 0.20 Sex FEVERS Film X 1.35 La belle histoire Film de Claude Lelouch (1992)

Eurosport

8.30 Step Reebok. 9.00 Triathlon. 10.00 Cyclisme: Tour de France 1993. 11.00 En direct: Tennis: Open de Suisse, Gstaad. 14.00 Formule 1: GP de Grande Bretagne, Silverstone. 15.00 En direct: Cyclisme: Tour de France, Evreux-Amiens. 17.00 En direct: Golf: PGA, Scottish Open. 19.00 Moto Magazine. 19.30 Eurosport News. 20.00 International Motorsport. 21.00 Formule 1: GP de Grande Bretagne, Silverstone. 22.00 Cyclisme: Tour de France 1993. 23.00 Top Rank Boxing. 0.00 Tennis: Open de Suisse, Gstaad. 1.30 Eurosport News

France 2

5.55 Sylvie et compagnie 6.30 Télématin 8.35 Amourusement votre 9.00 Amour, gloire et beauté 9.25 La tête en l'air 9.50 La baie des fugitifs Mascarade 10.20 Hanna Barbera 11.20 Flash info 11.25 Motus 11.55 Pyramide 12.25 Que le meilleur gagne 12.59 Journal/Météo 13.50 Euroflics 14.45 Tour de France Evreux-Amiens 17.00 Vélo Club 17.45 Giga: Plateau 17.55 Le prince de Bel Air 18.15 Major Dad 18.40 Reportages 18.45 Plateau 18.50 Journal du Tour 19.20 Que le meilleur gagne plus 20.00 Journal 20.35 L'image du Tour 20.40 Journal des courses/Météo 20.50 Taggart: Contre vérité Téléfilm de Gordon Flemyng Avec Mark McManus, James Macpherson

22.45 L'encyclopédie audiovisuelle Einstein

23.40 Journal/Météo 0.00 France 2 en concert Amina aux Folies Bergères à Pétaque 1.15 Journal du Tour (R) 1.40 Tour de France (R) 2.40 Euroflics 3.35 Pyramide 4.10 Que le meilleur gagne plus 4.45 24 heures d'info 5.00 Les belles années

M 6

6.15 Boulevard des clips 7.00 M6 express 7.05 Contact 6 manager 7.10 Boulevard des clips 8.00 M6 express 8.05 Boulevard des clips 9.00 M6 express 9.05 M6 boutique 9.30 Flash-info-conso 9.35 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 10.45 M6 express 10.55 Docteur Marcus Welby 11.50 M6 express/Météo 12.00 Papa Schultz 12.30 La petite maison dans la prairie 13.25 Roseanne

13.50 Destination musique Fan club: Les négresses vertes

17.05 Multitop 17.35 Les aventures de Tintin 18.00 L'homme de fer 19.00 Les rues de San Francisco 19.54 6 minutes/Météo 20.00 Cosby show 20.35 Capital Magazine

20.45 Deux films à Miami Téléfilm américain de Michael Mann et Anthony Yerkovich Avec Don Johnson, Philip Michael Thomas 22.35 Mission impossible Les enquêtes de capital 23.35 0.00 Emotions 0.30 6 minutes 0.40 Rapline 1.05 Boulevard des clips 1.35 Noubia 2.00 Culture rock 2.25 Salzbourg, festival et contrepoint 3.20 Culture pub 4.05 Le glaive et la balance 5.00 L'oasis dans les glaces 5.25 Les Samas 5.50 Les enquêtes de capital 6.15 Culture pub

France 3

7.30 Bonjour les petits loups 8.15 Les Minikeums 10.05 Continentales d'été 11.00 Espace entreprises 11.05 Couleurs de France 11.30 Le jardin des bêtes 11.58 Titres de l'actualité 12.03 Autour du Tour 12.45 Edition nationale 13.00 Hercule Poirot 13.55 Dynastie 14.45 Les sanctuaires sauvages 15.40 La croisière s'amuse 16.30 40 degrés à l'ombre 18.25 Questions pour un champion 19.00 19/20 Rendez-vous d'information 19.09 Editions régionales 19.31 19/20 (suite) 20.15 Une famille pas comme les autres Les rendez-vous du diable 20.35 Hugo Délire

20.45 Thalassa Magazine de la mer L'île où on ne meurt jamais Situé au large du canal de Bristol, à 15 miles des côtes anglaises, un piton granitique s'élève au-dessus du niveau de la mer. L'île de Lundy, isolée au milieu de l'océan, est convoitée depuis des générations pour sa position stratégique et ses beautés naturelles tant par des pirates qui l'utilisaient comme repère que par des milliardaires fantasques. Aujourd'hui, Lundy est gérée par le Landmarktrust, une association de charité anglaise. Sa tâche: préserver l'environnement naturel et rénover les vieilles pierres de l'île.

21.50 Faut pas rêver Magazine d'évasions et de découvertes Sicile: La villa des monstres. Inde: La fable du montreur d'ours. Canada: La route du bout du monde

22.40 Soir 3 23.05 Pavillons lointain (2/6). 0.00 Continentales Eurojournal

TV 5 Europe

6.00 Peau de banane 6.30 Télématin 7.25 Météo 7.30 Télématin (suite) 7.55 Flash canal infos/Météo 8.00 Journal télévisé canadien 8.25 Flash canal infos/Météo 8.30 La route des vacances 8.55 Flash canal infos 9.00 Le jardin des bêtes 9.15 Matin bonheur 11.00 Bouffée de santé 11.30 Questions pour un champion 11.55 Flash canal infos 12.00 La chance aux chansons 12.40 Météo 12.45 Journal télévisé suisse 13.15 Peau de banane (R) 13.40 Lance et compte (R) 14.30 L'école des fans (R) 15.15 Beau et chaud 16.00 Journal TV5 16.15 Vision 5 16.30 40 degrés à l'ombre 18.30 Journal/Météo 18.55 Revue de presse des pays arabes 19.00 Le jeu des dictionnaires 19.30 Journal télévisé belge

20.00 Strip-tease Magazine de société

21.00 Journal télévisé français 21.30 Stars 90 Variétés 23.00 Connaissance de la science 0.15 Journal télévisé français 0.40 Journal du Tour de France 1.10 Kiosk (R) 1.30 Henri Guillemin présente Tolstoi (11/13) 2.00 Le jardin des bêtes (R) 2.30 40 degrés à l'ombre (R) 4.30 Questions pour un champion 5.00 Strip-tease (R)

Suisse alémanique

12.00 Lassie: Zwei alte Herren. 12.25 Ein Heim für Tiere. 13.15 Lindenstrasse. 13.45 Der Schwarze Freitag. Fernsehspiel. 15.05 Donnschtig-Jass 1993. 16.00 diagonal. Babymassage durch die Mutter. 16.45 Kinder- und Jugendprogramm. Spielfilmzeit. 18.00 Regenbogenteppich. 18.15 Tagesschau. 18.20 Gutenacht-Geschichte. 18.30 Rad: Tour de France. 6. Etappe: Evreux-Amiens. 19.00 Waisen der Wildnis. 19.30 Tagesschau. 19.50 Schweiz aktuell. 19.55 Météo. 20.00 SF Spezial: Moskau-Peking. 20.15 Aktenzeichen: XY... ungelöst. 21.20 'Der Reporter'. Die 20 Folgen des '10 vor 10'-Fortsetzungskrimis erstmals in einem Stück. 21.50 10 vor 10. 22.15 Der Polizeichef. 23.05 Aktenzeichen: XY... ungelöst. Zuschauerreaktionen. 23.15 Nachtbulletin. 23.20 Friday Night Music: Glenn Frey Live in Dublin. Konzert von 1992. 0.20 TextVision

Suisse italienne

6.30 TextVision. 8.00 Euronews. 12.30 Un ragazzo come noi. 13.00 TG Flash. 13.05 La più bella. 30 anni di musica leggera in concorso. 13.40 Leukerbad: Giochi senza frontiere. 14.55 Diversioni: Le monete. 15.00 Ciclismo: Tour de France. 6. tappa: Evreux-Amiens. Cronaca diretta. 16.45 TextVision. 16.50 Maguy. 17.15 Il disprezzo. 18.00 La TV delle vacanze. 18.30 Per i ragazzi. TG Flash. 19.00 Il quotidiano della Svizzera italiana. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Millennium. Documentario. Saggezza tribale e mondo moderno. 21.30 La signora in rosso. Film commedia di e con Gene Wilder. 22.55 TG sera. 23.10 Oggi al Tour. Ciclismo: Immagini inedite della tappa. 23.20 Ore zero. Videomagazine di musica e tendenza giovanile. 23.45 Star Trek. 0.30 TextVision

Allemagne 1

13.00 ZDF-Mittagsmagazin. Mit Heute-Nachrichten. 13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.00 Tagesschau. 14.02 Für Kinder. 14.30 Wunder der Erde. 15.15 Tagesschau. 15.20 Zum Teufel mit den Kohlen. Amerik. Spielfilm. 17.00 Tagesschau. 17.05 punkt 5 - Länderreport. 17.15 Pssst... Ratespiel um Geheimnisse mit Harald Schmidt. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Ruby. 18.50 Tagesschau-Telegramm. 18.55 Büro Büro. 19.25 Babys Bester. Mit Lolita Morena. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Pension Schöller. Posse in drei Aufzügen von Carl Laufs und Wilhelm Jacoby. 21.44 Tagesthemeten-Telegramm. 21.45 ARD-exclusiv. 22.30 Tagesthemeten. 23.00 Hallo Schwester! 23.25 Sportschau. 23.50 Die seltsame Liebe der Martha Ivers. Amerik. Spielfilm. 1.45 Tagesschau. 1.50 Miami Vice. 2.35 2.40 ZEN - Junge Solisten.

RAI Italia 1

13.30 Telegiornale. 13.55 Tre minuti di... 14.00 La battaglia di Fort River. Film di William Castle. 15.15 Mezzana: Canoa. Campionato del mondo. Slalom. 17.55 Oggi al Parlamento. 18.00 Telegiornale Previsioni sulla viabilità. 18.15 Cose dell'altro mondo. 18.40 Mio zio Buck. 19.50 Padri in prestito. 20.00 Telegiornale. 20.30 Sport. 22.40 Il canzoniere dell'estate - Musicale. 23.00 Telegiornale. 23.05 Linea Notte dentro la notizia. 23.15 DSE - Storia di Rigoberta. 0.00 TG 1 - Che tempo fa. 0.30 Oggi al Parlamento. 0.40 Mezzanotte e dintorni. 1.10 Questione di vita o di morte. Film di J. Lee Thompson. 2.55 Telegiornale. 3.00 Linea Notte dentro la notizia. 3.10 Antimiracolo. Film di Elio Piccon. 4.35 Telegiornale. 4.40 Linea Notte dentro la notizia. 4.50 L'uomo che parla al cavalli. 5.20 Divertimenti

tve Espagne

13.15 La primera respuesta. 14.00 Los primeros. 14.30 No te rías que es peor. 15.00 Telediario. 15.30 Telenovela: Tu mundo y el mío. 16.30 Magazine Barcelona. 17.30 Lingo. 18.00 Pinnic. 18.30 T y T: Ajustando cuentas. 19.00 Telenovela: Azucena. 19.45 Por tu salud. 20.00 El informe del día. 20.30 Cifras y letras. 21.00 Días de cine. 21.30 Telediario. 22.00 Teletur. 23.30 Los libros: El poema del mio Cid. 0.30 Telediario internacional

RTP Portugal

18.30 RTPi Júnior. 19.30 Passarele. Telenovela. 20.00 Telemag. 20.30 A banqueira do povo. Telenovela. 21.15 Conversa Afada. 22.15 Procura-se. Série dramática. 23.05 Financial Times. 23.10 0.05 Rotações. Magazine do autómovel.

Avec le rachat de Rapelli: constitution d'un pôle alimentaire

Le bon coup d'Orior

Nouvelle raison sociale de Rinsoz et Ormond, Orior Holding est en train d'accomplir une transformation très intéressante: la constitution d'un pôle alimentaire très spécialisé et la sortie progressive du secteur du tabac, parallèlement à la valorisation d'actifs immobiliers. Après remise en ordre de l'existant, Orior amorce une stratégie d'expansion ambitieuse. L'entrée toute récente chez Rapelli, l'un des principaux fabricants helvétiques de spécialités de charcuterie et qui détient 48% du marché du salami en Suisse, représente un grand bond en avant.

Par
Philippe REY

niches de marché (pâtés, terrines, plats élaborés à base de volaille); un parc immobilier dont l'importance a été progressivement réduite, à de bons prix, durant les derniers exercices. Aujourd'hui ce qui reste se situe au «break even» ou point mort d'exploitation. En bref, l'actif immobilier ne rapporte rien en ce moment; une trésorerie s'élevant à la fin de 1992 à 177,1 millions ainsi qu'un petit nombre de participations financières.

La stratégie d'investissement menée par Orior vise d'une part le développement d'une activité industrielle contrôlée par le groupe, telle que la production alimentaire et, accessoirement, la gestion d'un nombre très limité de participations significatives dans des sociétés industrielles suisses. D'une manière générale, le groupe souhaite privilégier, dans sa politique d'investissement, les entreprises détenant de fortes positions dans leurs segments d'activités respectifs.

RIEN AU HASARD

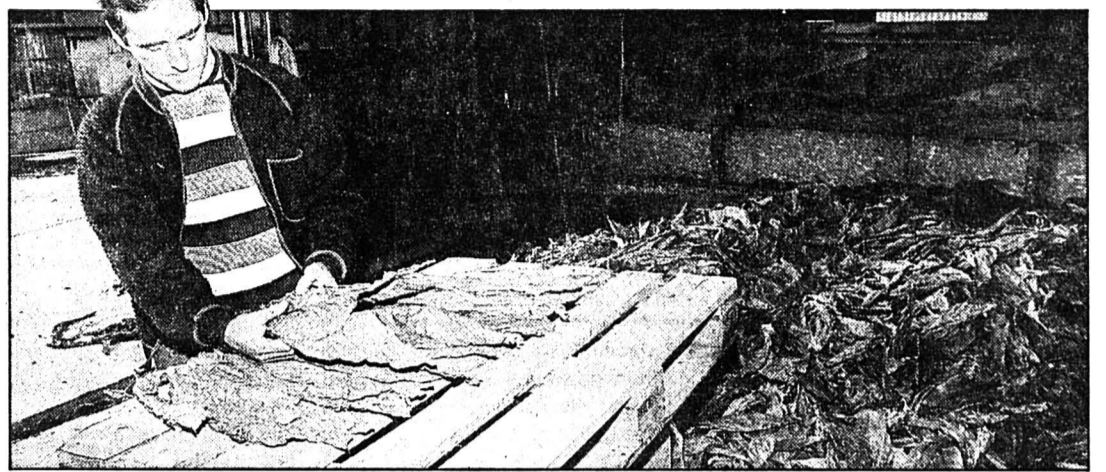
Contrairement à certaines affaires rachatées sur un coup de tête ou de manière peu professionnelle, tout au moins (on a vu ce qu'il a coûté à certains qui ont payé un actif industriel trop cher tout en s'endettant lourdement), Orior ne laisse rien au hasard. «Nous avons travaillé une année sur le dossier Rapelli. Cette entreprise a réussi à augmenter sa rentabilité en 1992, ce qui sera aussi le cas cette année. Le pôle alimentaire d'Orior devrait produire un chiffre d'affaires de 250 millions de francs environ en 1993», explique Theo Conrad, directeur général d'Orior Holding et désormais administrateur-délégué du groupe Rapelli, qui a enregistré un chiffre d'affaires de 213 millions en 1992. «Nous préférons rater une occasion, si nous n'avons eu le temps d'examiner à fond le dossier», déclare, pour sa part, Patrick de Heney, directeur financier.

Orior Holding a, par ailleurs, accumulé depuis la fin de l'an dernier 5% d'une société industrielle suisse, cotée en bourse, dont le nom n'a pas été divulgué. «Nous y sommes entrés avant les autres et menons des discussions avec le management», dit à ce propos Patrick de Heney. On voit donc qu'Orior Holding n'est pas resté passif, nonobstant certains reproches de ne pas avoir réinvesti plus rapidement ses disponibilités.

Rapelli permettra sans aucun doute d'améliorer la rentabilité du groupe Orior. L'exercice 1992 a été marqué par la prise de contrôle de celui-ci par Pargesa (55%), qui fait partie d'un groupement d'actionnaires institutionnels d'Orior comptant par ailleurs Seita, Hofer et Curti et le groupe Carba. Les efforts de rationalisation des structures et du portefeuille d'activités ont été poursuivis durant 1992. Avec la cession de la filiale de distribution Aux Planteurs réunis SA (une source de perte et une tentative de diversification malheureuse du temps de Rinsoz et Ormond), une étape majeure a été franchie, permettant d'asseoir le groupe sur des bases opérationnelles assainies.

LES COMPOSANTES

Les principales composantes du groupe Orior sont aujourd'hui: le secteur tabac, par l'intermédiaire d'une participation de 70% chez Rinsoz et Ormond Tabac. Cette activité, génératrice de cash-flow, mais cela va changer avec la décartellisation du marché suisse, contribue pour moins d'un tiers au résultat net ordinaire consolidé d'Orior; la production alimentaire, secteur en développement, jouissant de positions fortes dans des

**Orior Holding**

Composant traditionnel du groupe, le secteur tabac n'entre plus que pour un tiers dans son résultat net consolidé (Impar-a)

BIEN ACHETÉ

Jusqu'ici, Orior a bien acheté et bien vendu ses actifs immobiliers notamment. «Quand nous voyons la situation actuelle des entreprises que nous avons étudiées, nous sommes contents de ne pas y avoir pris pied», rétorque Theo Conrad. Sans oublier qu'Orior s'est attelé à optimiser l'existant, avec succès, en particulier le secteur du tabac dont le potentiel de rationalisation est épuisé aujourd'hui. Rappelons que l'accord avec l'Allemand Reemtsma, qui détient 30% de Rinsoz et Ormond Tabac, a permis d'accroître les volumes de production de celle-ci et d'améliorer sa rentabilité. Sans doute ce secteur parviendra-t-il encore à maintenir son cash-flow en 1993. Mais à défaut de croissance en volumes, la marge brute d'autofinancement est vouée à décliner. Aussi Orior conduit-il des discussions pour en sortir aux meilleures conditions possible.

RÉSULTAT STABLE EN 1993

Le recul des taux d'intérêt et le réinvestissement de liquidités dans Vecchio Holding, société-mère du groupe Rapelli, pour le solde entre le prix de rachat de la participation de 49% et la vente à Vecchio Holding de 36% de Regina Culinaire AG (qui possède 50% de Fredag AG), entraîneront une diminution des produits financiers en 1993. Mais, c'est le plus important, le résultat opérationnel d'Orior s'inscrira en hausse, de telle sorte que le résultat net ordinaire consolidé (part du groupe) devrait se révéler stable cette année. Pour mémoire, la composition de ce résultat était la suivante en 1992: activités indus-

trielles 5,9 millions, dont 3,5 environ dus au tabac; activités financières, immobilières 6,4 millions. De surcroît, le rapport de gestion précise que la part des actionnaires minoritaires au résultat d'exploitation (1,69) et aux fonds propres se réfère justement à Rinsoz et Ormond Tabac SA.

Comme la rentabilité du groupe Rapelli n'est pas inférieure à celle du groupe Regina Culinaire, il n'y aura pas de répartition de rentabilité pour Orior. Regina Culinaire et Fredag sont actives dans le domaine de la transformation de la viande. Elles détiennent chacune une part significative de leur segment de marché. Ces deux maisons vendent prioritairement à la clientèle de la grande distribution ainsi qu'aux centrales d'achat des coopératives spécialisées.

Les synergies avec Rapelli en matière de distribution, de logistique et de savoir-faire permettront de renforcer la rentabilité du pôle alimentaire d'Orior dans son ensemble. Comme il forme une masse industrielle importante, Rapelli sera mis en équivalence dans les comptes consolidés d'Orior (méthode de substitution de valeur).

«Les principaux clients de Rapelli sont Migros, Coop et la troisième force, lesquels restreignent le nombre de leurs fournisseurs tout en exigeant des délais de livraison plus courts», fait observer Theo Conrad. Rapelli de même que Regina et Fredag sont principalement centrés sur la Suisse. «Nous avons des idées de développement de la distribution en Allemagne. Il y a un axe de mercatique que

nous souhaitons exploiter avec le nom Rapelli», poursuit Theo Conrad.

PARTENAIRE FIABLE

Wilfried Holder reste actionnaire majoritaire de Vecchio Holding tout en étant par ailleurs actionnaire principal du groupe Frank Holder, en Allemagne, qui enregistre un chiffre d'affaires de 350 millions de marks dans le domaine de la transformation de la viande. Sexagénaire, Wilfried Holder cherchait un partenaire. Peut-être un problème de succession pouvait-il se poser à terme. Celui-ci était intéressé à Regina et à Fredag. Orior Holding a commencé la transaction. «Nous avons trouvé un partenaire fiable permettant de formuler une véritable volonté de coopération», résume Theo Conrad.

Dans une optique à plus long terme, l'action au porteur Orior Holding se révèle très intéressante, étant donné l'intégration à venir de Rapelli. Sur une base conservatrice, Orior devrait atteindre en effet un bénéfice net consolidé compris entre 15 et 20 millions de francs l'an prochain, sans tenir compte d'une croissance bénéficiaire mais uniquement par élargissement du cercle de consolidation. En tout état de cause, ce titre se paie nettement au-dessous de la moyenne du marché en termes de «price earning ratio» ou de rapport cours/bénéfice, une décote, injustifiée compte tenu des perspectives de la société et de sa situation financière, sous-estimées par le marché boursier. Placez une limite d'achat à 600 francs ou mieux.

DEMAIN la bd**UN PEU DE MONNAIE**

Après les baisses successives des taux directeurs helvétiques et allemands la semaine passée, les marchés des changes demeurent dans l'attente des résultats du 19e Sommet du G7 à Tokyo, qui s'achève ce vendredi même. A vrai dire, cette rencontre des sept Grands se déroule dans un contexte politico-économique bien sombre à plus d'un titre, à savoir la guerre en Yougoslavie qui s'éternise, une récession économique européenne sans référence depuis les années trente, une guerre commerciale larvée entre l'empire nippon et les autres dragons du Sud-Est asiatique, ainsi qu'avec le restant du monde occidental. Au terme de ces négociations, la discorde cédera-t-elle le pas à un accord d'ordre économique ou autre? Permettez-moi d'en douter, car aujourd'hui la solidarité n'habite plus les cœurs, sinon de façon intéressée...

Le dollar

Voici près de quinze jours que le billet vert poursuit sa consolidation, s'affichant à Fr. 1.5100/10 respectivement DM 1.7020/30 à l'ouverture des marchés jeudi matin. L'été pourrait bien se montrer profitable au dollar; à suivre donc de près...

La livre anglaise

Outre-Manche la situation économique paraît moins préoccupante que dans la grande Allemagne, l'inflation n'étant quasiment plus qu'un mauvais souvenir. Dans ce contexte le Sterling s'échangeait à Fr. 2.2660/2.2700 mercredi soir.

Le deutsche Mark

A Fr. 88.65/74 la tendance conjoncturelle reste irrémédiablement orientée à la baisse. Outre-Rhin, le cortège des chômeurs enfle jour après jour (près de 3.266.000 unités à fin juin); vraiment inquiétant pour ne pas dire plus.

Le franc français

L'affaire OM-Valenciennes est étrangère à l'effritement du FF lequel s'inscrivait à Fr. 26.20/23 en cours de semaine. La récession se poursuit.

Le rand sud-africain

Malgré la bonne volonté du président de Klerk d'abolir l'apartheid la situation politico-économique reste bien précaire, la devise sud-africaine abondant aussi dans ce sens à Fr. 0.4505/20 en cours de séance mercredi.

Les vacances horlogères arrivent enfin, le temps propice pour oublier temporairement le stress et l'inquiétude. Sur les marchés des changes par contre aucune trêve ne saurait être respectée, la nervosité risquant bien de redoubler d'intensité à l'issue du Sommet de Tokyo, et ce, malgré un pré-accord sur certains tarifs douaniers.

Par Georges Jeanbourquin de la Société de Banque Suisse

A la corbeille**Le renouveau de Landis & Gyr**

Après plusieurs années de restructuration, le groupe Landis & Gyr est en passe de réussir son concept d'entreprise 2000, qui se traduit par des prestations de services plus élevées et adaptées aux besoins des clients. Il est devenu très compétitif. Certes, le groupe zouginois ne passe pas à travers la récession sans souffrir quelque peu. Une évolution favorable des affaires, tant en Amérique du Nord que dans le secteur communication, ainsi que la poursuite de diminution des coûts et d'un programme de rationalisations ne permettront pas de compenser entièrement les effets négatifs d'une faible conjoncture en Europe lors de l'exercice 1992/93 (clôture en septembre).

La chronique boursière de
Philippe REY

Du coup, le bénéfice d'exploitation ressortira en légère baisse

par rapport à l'exercice précédent. Ce léger recul du résultat opérationnel sera cependant contrebalancé par un résultat financier plus élevé, si bien que le bénéfice net sera probablement stable en 1992/93. C'est une bonne performance dans une conjoncture difficile. Bien que la rentabilité de ses fonds propres ne soit pas encore suffisante, Landis & Gyr poursuit ses progrès et sera ainsi en mesure de profiter pleinement d'une reprise économique, à l'instar d'ailleurs de groupes autres qui résistent bien à la récession, tels Elco Looser, Forbo, Hilti ou Saurer Groupe Holding.

FREE CASH-FLOW

Landis & Gyr devra continuer de consentir des investissements élevés à l'avenir, de l'ordre de 150 millions de francs, notamment pour renforcer ses positions en Europe de l'Est et en

Asie. Il pourra sans problème les financer par le cash-flow ou marge brute d'autofinancement. Le groupe zouginois pourra même continuer de dégager du cash-flow libre ou free cash-flow, à fortiori avec une réduction des stocks qui permettra de diminuer le besoin en fonds de roulement.

Landis & Gyr recourt davantage à la sous-traitance au profit des activités de software. En d'autres termes, le degré de fabrication du groupe s'est réduit. Globalement, les marchés sur lesquels évolue Landis & Gyr n'exigent plus simplement un «produit», mais des solutions à des problèmes spécifiques. La demande pour des systèmes intelligents, reliés entre eux par communications, augmente. La demande pour des appareils mécaniques et analogiques diminue au profit des appareils digitaux et électroniques, ce qui implique

une réduction du facteur travail. La conception, l'installation, l'entretien et l'exploitation de systèmes pour la gestion de la distribution et la consommation d'énergie, la gestion de bâtiments de toutes sortes et celle de stations de téléphones publics constituent les vocations de Landis & Gyr, qui est notamment le plus grand opérateur mondial avec Schlumberger dans le domaine de la mesure et du contrôle de la distribution d'électricité.

Sa situation financière s'avère solide. La part de ses capitaux propres au total du bilan s'élevait à 46% à fin 1991/92, avec une progression de 134,1 à 244,3 millions de francs des liquidités. Du point de vue boursier, l'action nominative est légèrement redescendue ces derniers jours. Sa configuration graphique se montre neutre. Je serais acheteur du titre à 470 francs. N'oublions pas qu'il a accompli une

jolie performance depuis la fin de l'année dernière, après s'être situé à 315 notamment.

L'ATTRAIT DE PRODEGA

Une autre société se comporte bien également. Il s'agit de Prodega, leader suisse du Cash & Carry. Elle vient d'annoncer une hausse de 13% de son chiffre d'affaires au premier semestre (une croissance interne de 6-7% ou hors acquisition). Le bénéfice d'exploitation et le résultat d'entreprise ont crû légèrement plus que proportionnellement aux ventes. Prodega envisage une acquisition d'envergure à l'étranger. Comment sera-t-elle intégrée et financée le cas échéant? Ces questions vont freiner les titres Prodega dans l'immédiat, lesquels ont du reste réalisé une belle performance, surtout le bon de participation. La porteur peut redevenir intéressante à 900 francs.